

JEUNES ADULTES

EN SITUATION DE SANS-ABRISME
ET D'ABSENCE DE CHEZ-SOI

CHIFFRES ET EXPÉRIENCES VÉCUES DE JEUNES

OCTOBRE 2022



COLOPHON

Sans-abrisme et absence de chez-soi parmi les jeunes adultes : chiffres et expériences vécues

Deze publicatie bestaat ook in het Nederlands onder de titel “Dak - en thuisloosheid bij jongvolwassenen - cijfers en geleefde ervaringen van jongeren”

Une édition de la Fondation Roi Baudouin
Rue Brederode 21, 1000 Bruxelles

Coordination : Prof. dr. Griet Roets

Auteurs

**Vakgroep Sociaal Werk en
Sociale Pedagogiek – UGent :**

Prof. dr. Griet Roets
Lore Dewanckel
Sophie Samyn
Hebe Van Laethem
Tineke Schiettecat

LUCAS KU Leuven :

Prof. dr. Koen Hermans
Evelien Demaerschalk

CIRTES UCLouvain :

Prof. dr. Martin Wagener
Noémie Emmanuel
Josepha Moriau
Nicolas De Moor
Osias Forgues-Charue
Bénédicte De Muylder

Nous remercions les asbl Les Petits Riens et Macadam pour la mise à disposition de leurs données qualitatives.

Illustrations: White Rabbit (Peter Jonckheere en John Decoene)

Coordination pour la Fondation Roi Baudouin

Françoise Pissart, Directrice

Caroline George, Senior Program Coordinator

Nathalie Troupée, Project & Knowledge Manager

Traduction

Michel Teller

Dépôt légal : D/2848/2022/17

Numéro de référence : 3875

Octobre 2022

Cette publication peut être téléchargée gratuitement sur notre site www.kbs-frb.be

PREAMBULE

Le sans-abrisme et l'absence de chez-soi prennent de multiples visages : un adolescent avec des antécédents dans l'aide à la jeunesse qui dort sur un canapé chez des amis, une famille en proie à des difficultés financières qui séjourne dans un logement de transit, une femme dans la quarantaine qui reste plus longtemps que nécessaire dans un établissement psychiatrique parce qu'elle n'a nulle part où aller, un homosexuel qui séjourne dans un hébergement d'urgence après qu'il ait dû s'enfuir de son pays natal, ou encore par exemple un jeune adulte qui doit quitter le domicile parental à cause de tensions familiales et qui se retrouve à la rue.

Impossible dès lors de trouver une solution unique pour ces nombreuses formes de sans-abrisme et d'absence de chez-soi, tant visibles que cachées, et les différents groupes cibles impactés. Cela requiert plutôt un accueil, des soins et un accompagnement sur mesure. Mais pour pouvoir offrir ce service sur mesure, nous devons d'abord savoir combien de personnes sont sans-abri et sans chez-soi, et quel est leur profil.

Lutter efficacement contre le sans-abrisme et l'absence de chez-soi commence donc par rassembler des données chiffrées à la fois claires, fiables et comparables. À travers les dénombrements du sans-abrisme et de l'absence de chez-soi qui ont été effectués en 2020 et 2021 dans neuf villes ou régions, nous avons tenté de faire le point sur ce phénomène dans quelques régions. Fin 2022, un nouveau dénombrement a eu lieu. Au total, 19 territoires ont ainsi pu être analysés.

Sur la base des résultats, les chercheurs ont pu se pencher plus particulièrement sur l'un des groupes cibles : celui des jeunes adultes sans-abri ou sans chez-soi. Ils représentent environ 20 % des personnes en errance recensées. Des données européennes indiquent que ce groupe est en forte augmentation. Il faut dire que ces jeunes connaissent plus souvent une situation de sans-abrisme invisible (parce qu'ils dorment sur le canapé chez des amis ou des membres de la famille), ce qui engendre du stress et de l'incertitude.

Comment ces jeunes se sont-ils retrouvés dans cette situation ? Il est très rare qu'un événement isolé puisse être identifié comme cause unique. Il s'agit plutôt d'une foule de dynamiques liées les unes aux autres. Les chercheurs ont donc interrogé plusieurs jeunes adultes et certains de leurs accompagnateurs afin d'identifier leurs parcours de vie et de voir comment ils auraient pu éviter leur situation actuelle si précaire en matière de logement.

La Fondation Roi Baudouin espère combler les lacunes dans les connaissances actuelles concernant ces jeunes et tous les autres groupes cibles sans abri ou sans chez-soi grâce à des données chiffrées et des expériences de vie. Celles-ci devraient aider les décideurs politiques et les organisations de la société civile à lutter contre ce phénomène et mieux encore, à l'éviter.

Nous remercions chaleureusement les équipes de recherche du département *Sociaal Werk en Sociale Pedagogiek* de l'UGent, LUCAS KU Leuven, CIRTES UCLouvain, ainsi que tous les jeunes et les professionnels ayant participé à cette recherche pour leur collaboration, leur implication et leur expertise.

La Fondation Roi Baudouin

SOMMAIRE

| | |
|--|-----------|
| PREAMBULE | 3 |
| CHAPITRE 1 : INTRODUCTION | 7 |
| 1. Introduction générale | 7 |
| 2. Cadre théorique | 8 |
| 2.1 Une approche axée sur les droits | 8 |
| 2.2 ETHOS Light | 9 |
| 3. Méthodologie | 9 |
| 3.1 Méthodologie de recherche quantitative | 9 |
| 3.2 Méthodologie de recherche qualitative | 10 |
| CHAPITRE 2 : UNE VISION QUANTITATIVE DU SANS-ABRISME ET DE L'ABSENCE DE CHEZ-SOI PARMI LES JEUNES ADULTES | 15 |
| 1. Nombre de jeunes adultes | 15 |
| 2. Lieu de séjour des jeunes adultes | 16 |
| 2.1 Dans l'espace public | 16 |
| 2.2 En hébergement d'urgence | 16 |
| 2.3 En foyer d'hébergement ou en séjour temporaire | 16 |
| 2.4 En institution | 17 |
| 2.5 Dans un logement non conventionnel | 18 |
| 2.6 Chez de la famille ou des amis | 18 |
| 2.7 Menace d'expulsion | 18 |
| 2.8 Lieu de séjour deux semaines avant le jour du dénombrement | 19 |
| 3. Profil des jeunes adultes | 20 |
| 3.1 Sexe | 20 |
| 3.2 Nationalité et pays de naissance | 21 |
| 3.3 Statut de séjour | 21 |
| 3.4 Revenu | 23 |
| 3.5 Composition du ménage | 24 |
| 3.6 Nombre d'enfants impliqués | 25 |
| 4. Situation de sans-abrisme et d'absence de chez-soi | 26 |
| 4.1 Raison de la perte de la sécurité de logement | 26 |
| 4.2 Durée de la situation de sans-abrisme et d'absence de chez-soi | 26 |
| 5. Santé et services d'aide | 27 |
| 5.1 Santé | 27 |
| 5.2 Séjour en institution | 28 |
| 5.3 Accompagnement actif du CPAS | 29 |
| 5.4 Adresse de référence | 29 |
| 6. Analyse de quelques groupes spécifiques | 30 |
| 6.1 Trois groupes de jeunes adultes en errance | 30 |
| 6.2 Les jeunes adultes ayant une (suspicion de) déficience mentale | 32 |

| | | |
|--|--|-----------|
| 6.3 | Jeunes adultes en situation de sans-abrisme « bas seuil » | 33 |
| 6.4 | Housing First | 33 |
| CHAPITRE 3 : APPROFONDISSEMENT QUALITATIF DES EXPERIENCES DES JEUNES ADULTES EN ERRANCE | | 36 |
| 1. | Les dynamiques qui conduisent au sans-abrisme et à l'absence de chez-soi | 36 |
| 1.1 | Un accès limité à des logements abordables : pénurie de l'offre et discrimination | 37 |
| 1.2 | Devoir quitter son logement à cause d'une situation familiale difficile, d'un parcours migratoire, de la pauvreté et/ou d'un conflit | 39 |
| 1.3 | Accès à un travail et à un revenu | 42 |
| 1.4 | Problèmes dans l'aide (à la jeunesse) et l'accueil | 42 |
| 1.5 | Capacité d'action et marge de manœuvre réduite | 43 |
| 1.6 | Défis | 45 |
| 2. | Droits et ressources : obstacles et leviers | 49 |
| 2.1 | Recours au réseau informel (souvent fragile) et au logement nomade (<i>sofa surfing</i>) | 49 |
| 2.2 | Soutien des services d'aide formels | 52 |
| 2.3 | Manque d'accès et/ou de connaissances par rapport à certains droits et services d'aide | 55 |
| 2.4 | Une communication insuffisante de la part des services d'aide formels | 56 |
| 2.5 | Des règles de services d'aide qui ne sont souvent pas adaptées à l'univers de vie des jeunes adultes | 58 |
| 2.6 | L'importance d'une personne de confiance et de la confidentialité | 62 |
| 2.7 | Passer la nuit | 63 |
| 2.8 | Stratégies de revenu | 65 |
| 3. | Rêves d'avenir et aspirations | 67 |
| 3.1 | « Pas à pas » : achever sa formation, trouver un emploi et un logement | 67 |
| 3.2 | Manque de confiance dans un avenir meilleur | 68 |
| 3.3 | Ambitions pour la société | 68 |
| CHAPITRE 4 : IMPLICATIONS POUR LA POLITIQUE ET LA PRATIQUE | | 73 |
| 1. | Dynamiques structurelles menant au sans-abrisme et à l'absence de chez-soi | 73 |
| 2. | Obstacles dans les services d'aide | 74 |
| 3. | L'importance d'un accompagnement constant et engagé | 75 |
| 4. | Le logement nomade et l'échec de l'accueil de crise | 77 |
| 5. | Un besoin criant de solutions temporaires et structurelles combinant logement et prise en charge | 77 |
| 6. | À public diversifié, approche diversifiée | 78 |
| | Références | 81 |
| | Annexe 1 : liste des tableaux | 86 |
| | Annexe 2 : Liste des jeunes adultes ayant participé à la recherche | 88 |
| | Annexe 3 : Liste des professionnels ayant participé à la recherche | 91 |
| | Annexe 4 : Participants aux <i>focus groups</i> | 93 |
| | Annexe 5 : Cadre d'analyse | 95 |



WITH CARE

Homeless people not all helpless victims

...councils must help if you're really homeless". The problem is that what most of us think of as homelessness is actually rough sleeping. The majority of rough sleepers interviewed for a think-tank report were ex-servicemen and children of care (often one and the same). They suffered from a hugely complex web of mental health, drug and alcohol problems. One young woman I met who had been raped and whose life span was just 47, the charity St Mungo's says that last year a startling 4,052 rough sleepers were found in London. A further 2,337 were found in the rest of the country. The numbers are set to increase as more migrants, Eastern Europeans, according to Chain, tend to fall into rough sleeping for the same reasons as Britons. However a quarter of those interviewed for the report admitted to me, he said, that they had money to take back to their family in Krakow and that many migrants in



and don't

CHAPITRE 1 : INTRODUCTION

1. Introduction générale

Le sans-abrisme et l'absence de chez-soi ont augmenté en Europe. Des études internationales font également état de l'accroissement du nombre de jeunes adultes en errance¹. En Belgique aussi, les dénombrements du sans-abrisme et de l'absence de chez-soi qui ont été récemment réalisés dans un certain nombre de villes et de régions belges* révèlent la présence de jeunes adultes dans la population totale recensée.

Les jeunes en errance de 18 à 26 ans sont devenus légalement adultes et ont souvent quitté le foyer parental ou des institutions d'aide à la jeunesse. Bon nombre d'entre eux sont encore tout à fait dans la phase de transition vers l'âge adulte et les responsabilités qui l'accompagnent, alors qu'ils sortent souvent de l'enseignement sans qualifications et qu'ils sont confrontés à des discriminations sur le marché du travail et du logement². Des recherches montrent que ces jeunes passent souvent d'une forme de sans-abrisme et d'absence de chez-soi à une autre³, avec de fréquentes périodes d'hébergement temporaire chez des parents ou des amis (ce qu'on appelle parfois le logement nomade ou le *sofa surfing*)⁴. Cette forme cachée de sans-abrisme ou d'absence de chez-soi reste souvent invisible ou non détectée alors qu'elle peut engendrer beaucoup de stress et d'insécurité. Tant des recherches internationales que de nouveaux éléments de connaissance émanant des services de première ligne ont montré que les jeunes adultes en errance ont besoin de solutions spécifiques et ciblées pour sortir de leur situation. En outre, il s'est avéré nécessaire de mener des recherches spécifiquement liées au genre dans le domaine du sans-abrisme et de l'absence de chez-soi, y compris en ce qui concerne les jeunes adultes⁵. Une récente étude menée à Bruxelles montre que les jeunes femmes subissent davantage de violences et ont souvent moins recours aux structures d'aide et d'accueil⁶, ce qui fait qu'elles peuvent encore plus échapper au radar.

Les parcours de logement et de sans-abrisme des jeunes adultes sont généralement très complexes et ne suivent pas toujours un chemin linéaire. Une situation de sans-abrisme ou d'absence de chez-soi est en effet rarement la conséquence d'un événement unique, mais fait intervenir différentes dynamiques⁷. Voilà pourquoi cette recherche est centrée sur les histoires et les parcours de vie dynamiques, pris en considération à partir du point de vue des jeunes adultes⁸. La nécessité de disposer de connaissances plus approfondies sur les expériences subjectives des personnes sans-abri et sans chez-soi a déjà été démontrée dans des études internationales⁹ et va de pair avec le besoin d'impliquer dans la recherche des personnes (jeunes) en situation de pauvreté¹⁰. Il est important d'inclure leur savoir expérientiel dans les politiques futures, étant donné qu'ils sont des « agents actifs » qui donnent quotidiennement forme à l'histoire de leur vie.

Ce projet poursuit un double objectif :

- effectuer une analyse quantitative de la banque de données afin d'identifier les caractéristiques du profil des jeunes adultes en errance ;
- approfondir qualitativement les expériences des jeunes adultes en errance, en étant particulièrement attentif à leur parcours et aux solutions qu'ils proposent eux-mêmes.

Le rapport comporte trois parties. Le chapitre 2 contient le volet quantitatif basé sur l'analyse des banques de données des dénombrements du sans-abrisme et de l'absence de chez-soi récemment réalisés dans neuf villes et régions belges en 2020 et 2021. L'analyse quantitative examine les différentes caractéristiques du profil des jeunes adultes en termes de situation de logement, d'âge, de sexe, de durée de l'absence de

* Dans les villes d'Arlon, de Charleroi, de Gand, de Louvain, de Liège et de Namur, dans la province du Limbourg, dans le sud de la Flandre-Occidentale, et dans la zone de première ligne BraVIO (Milverde, Machelen, Steenokkerzeel, Zemst et Kampenhout).

logement, de nationalité et de revenu. Après une analyse approfondie des trois sous-groupes (jeunes adultes sortant d'une institution de l'aide à la jeunesse, jeunes adultes sans antécédents dans l'aide à la jeunesse et primo-arrivants), certains résultats généraux sont mis en lumière.

Le chapitre 3 contient une partie qualitative, basée sur de nouvelles recherches menées dans le courant de 2021-2022. L'accent y est mis sur les expériences des jeunes adultes en errance, avec une attention particulière accordée aux parcours qu'ils ont suivis, aux stratégies qu'ils appliquent et à leurs propositions de mesures politiques et pratiques pour les aider à remettre leur vie sur les rails. Une combinaison d'interviews qualitatives et de recherches ethnographiques dans diverses villes de Belgique nous permet de comprendre en profondeur comment les jeunes adultes vivent leur situation, quels parcours ils ont suivis, quelle est leur expérience des services d'aide et comment ils perçoivent leur avenir.

Le rapport se conclut par le chapitre 4, qui présente les principales constatations et conclusions de la recherche. Celles-ci ont été débattues dans des *focus groups* organisés à Gand, Louvain et Bruxelles avec une large diversité de travailleurs de terrain et de décideurs pour affiner les recommandations pratiques et politiques.

2. Cadre théorique

2.1 Une approche axée sur les droits

Nous optons dans cette recherche pour une approche axée sur les droits, qui se concentre sur les causes structurelles et systémiques du sans-abrisme et de l'absence de chez-soi des jeunes adultes et sur l'exercice des droits (humains)¹¹. Le droit au logement est considéré comme un droit humain fondamental, inscrit à l'article 23 de la Constitution belge dans le cadre du droit à mener une existence conforme à la dignité humaine. Il est cependant important d'examiner comment ce droit est mis en pratique et est vécu. En effet, le sans-abrisme et l'absence de chez-soi sont davantage que l'absence d'un toit. C'est une forme extrême de pauvreté qui prive des individus d'une combinaison de ressources matérielles et immatérielles, avec pour résultat un manque de revenus, de logement, de soins de santé, de confort, de sécurité, de relations, de respect, de reconnaissance, d'appartenance, etc.¹²

L'analyse de certaines caractéristiques de profil, faite dans le cadre des dénombrements, nous permet d'identifier les catégories sociales de sans-abrisme et d'absence de chez-soi. D'autre part, nous cherchons à savoir, dans les parcours individuels des jeunes adultes, comment leur univers de vie interagit avec des ressources systémiques et structurelles dans la société et à quelles ressources (de la société) ils ont ou non accès. Nous repérons de cette manière des obstacles structurels et institutionnels qui entravent l'exercice de droits (humains)¹³. En cela, nous remettons en question la norme des actuelles constructions institutionnelles de problèmes parce qu'elles risquent de pathologiser et de marginaliser les jeunes adultes en partant d'un modèle de culpabilité individuelle, qui a un impact sur leur vécu et sur leurs rêves d'avenir¹⁴.

Notre recherche s'inscrit dans une discussion plus large relative à la citoyenneté et à la question sur la manière dont celle-ci est aujourd'hui conceptualisée¹⁵. La notion traditionnelle et territoriale d'une citoyenneté comprise comme un statut lié à des droits et des obligations spécifiques dans la relation entre l'individu et l'État-nation¹⁶ ne suffit plus¹⁷. Pour cette raison, nous préférons privilégier la « citoyenneté vécue », la manière dont la citoyenneté se réalise et se vit en permanence dans des interactions et des pratiques quotidiennes, ainsi que le degré auquel les gens, à partir de là, peuvent ou non se sentir faire partie du monde social¹⁸. Cette vision permet en outre de ne pas tenir uniquement compte des citoyens qui disposent formellement de droits politiques et sociaux, mais aussi des personnes issues de l'immigration et sans séjour légal¹⁹.

2.2 ETHOS Light

Nous définissons le sans-abrisme et l'absence de chez-soi au moyen de la typologie européenne en la matière, ETHOS, qui permet d'avoir une définition commune en Europe.

ETHOS classe le sans-abrisme et l'absence de chez-soi en quatre catégories conceptuelles : le sans-abrisme, l'absence de logement, le logement précaire et le logement insuffisant. Treize catégories opérationnelles sont distinguées dans ce cadre, depuis le fait de dormir dans la rue jusqu'au fait de dormir dans des logements surpeuplés. Dans l'Accord de coopération du 12 mai 2014 concernant le sans-abrisme et l'absence de chez-soi, les différents acteurs politiques belges (au niveau fédéral, régional et communal) reconnaissent la typologie ETHOS comme la définition de référence du sans-abrisme et de l'absence de chez-soi.

Pour cette recherche, nous utilisons ETHOS Light, un outil spécifiquement mis au point pour recueillir des données sur le sans-abrisme et l'absence de chez-soi. Cette définition simplifiée se distingue par l'attention particulière qu'elle accorde à des formes cachées de sans-abrisme en mentionnant explicitement et en ajoutant les catégories 5 et 6 (voir annexe). La catégorie 5 désigne les personnes qui séjournent dans un logement non conventionnel (comme une caravane ou un garage), tandis que la catégorie 6 comprend les personnes en séjour temporaire chez des parents ou des amis, surnommées *sofa surfers*. Ces deux formes de sans-abrisme et d'absence de chez-soi sont souvent très précaires et incertaines. Nous y ajoutons une catégorie supplémentaire : le fait de « séjourner dans un logement avec une menace d'expulsion ». Cet ajout met en lumière la nécessité d'une approche préventive.

3. Méthodologie

3.1 Méthodologie de recherche quantitative

Jusqu'il y a peu, on ne disposait pas en Belgique de chiffres sur le nombre de personnes en errance. Ces données sont pourtant cruciales pour définir une politique adéquate et efficace.

Les choses changent peu à peu depuis un premier dénombrement local du sans-abrisme et de l'absence de chez-soi, réalisé en 2020 à Louvain²⁰. Ce dénombrement utilise une méthodologie qui s'appuie sur les recommandations de l'étude MEHOBEL²¹ dans laquelle des chercheurs de LUCAS KU Leuven, du Centrum voor Zorgonderzoek en Consultancy, de HIVA KU Leuven et de l'ULiège ont analysé les stratégies de mesure et de monitoring visant à cartographier le sans-abrisme et l'absence de chez-soi. L'une de ses recommandations concerne l'organisation d'un dénombrement national *point in time*.

Cette méthode de dénombrement a une nouvelle fois été appliquée en octobre 2020 dans la province du Limbourg et dans les villes de Gand, Liège et Arlon, avec le soutien de la Fondation Roi Baudouin²². En octobre 2021, des dénombrements ont eu lieu dans la région du sud de la Flandre-Occidentale, dans la zone de première ligne BraViO (région de Vilvorde), à Charleroi et à Namur²³. En collaboration avec les administrations locales et avec de nombreux services, institutions, associations et volontaires, LUCAS (Centrum voor Zorgonderzoek en Consultancy, KU Leuven) et CIRTES (Centre interdisciplinaire de recherche Travail État et Société) ont comptabilisé les personnes qui se trouvaient en situation de sans-abrisme ou d'absence de chez-soi dans ces régions. Avec ces dénombrements, les acteurs concernés veulent donner une première impulsion à l'identification des personnes sans-abri ou sans chez-soi en Belgique.

Deux questions étaient au centre de ces dénombrements :

1. Combien y a-t-il de personnes sans-abri ou sans chez-soi dans une région/commune donnée et dans quelle situation de vie, selon la classification ETHOS Light, se trouvent-elles ?
2. Quel est le profil de ces personnes ?

Un questionnaire cherchait à évaluer la situation de séjour ainsi que quelques données complémentaires. Les questions étaient basées sur les directives européennes MPHASIS, une vaste étude qui formule une série de lignes directrices pour mesurer le sans-abrisme et l'absence de chez-soi.

On trouvera davantage d'explications sur la méthode concrète de comptage (pourquoi compter, qui compter, quand et comment) dans le « Guide pratique sur le dénombrement du sans-abrisme et de l'absence de chez-soi pour les administrations locales »²⁴. Les rapports des différents dénombrements sont disponibles sur <https://www.kbs-frb.be/fr/denombrement-sans-abrisme-et-absence-de-chez-soi>, sur le site Internet de LUCAS et sur celui de l'UCLouvain CIRTES.

Cette recherche se concentre sur le groupe des jeunes adultes (18-26 ans) dans les bases de données des récents dénombrements dans 9 régions et communes belges.

3.2 Méthodologie de recherche qualitative

Une recherche qualitative et interprétative est nécessaire afin de comprendre en profondeur les processus et les dynamiques qui se cachent derrière le sans-abrisme et l'absence de chez-soi des jeunes adultes et d'esquisser des stratégies politiques et pratiques qui peuvent les aider²⁵. Cette approche de la recherche révèle la perspective des acteurs concernés, sujets de recherche, et examine la signification et la forme qu'ils donnent à ce qui se déroule dans le contexte de la recherche²⁶.

La recherche qualitative a été coordonnée par des chercheurs attachés au groupe spécialisé *Sociaal Werk en Sociale Pedagogiek* (UGent), en collaboration avec des chercheurs de LUCAS (KUL) et du CIRTES (UCLouvain). Elle a eu recours à une combinaison de stratégies pour recueillir des données : d'une part, une recherche rétrospective et ethnographique avec de jeunes adultes et d'autre part, des interviews et des *focus groups* avec des professionnels. Le savoir expérientiel des jeunes adultes est au cœur de cette démarche et est complété par des éléments de connaissance d'acteurs en contact étroit avec ce public.

Recherche biographique qualitative et rétrospective avec de jeunes adultes, en combinaison avec une recherche ethnographique

Ces dernières décennies, la recherche biographique est devenue une approche importante dans la famille plus large des approches de recherches qualitatives. Cela peut être attribué à un intérêt accru pour les expériences de vie de personnes dont la voix n'est généralement pas entendue dans notre société²⁷. Comme le dit Roberts, la recherche biographique se développe comme un terrain de recherche stimulant et en évolution rapide, dans lequel la relation entre « l'univers de vie » et le « système », ou entre la « biographie » et la « société », fait l'objet d'une étude critique²⁸. En ce sens, cette approche de la recherche constitue une tentative pour comprendre des expériences individuelles de vie et les situer dans leur contexte historique, social, culturel et politique. Elle s'inscrit en outre dans une évolution biographique ou narrative plus large des sciences sociales²⁹. Le potentiel et la pertinence de la recherche biographique sont aussi explorés dans les recherches sur le sans-abrisme et l'absence de chez-soi qui visent à reconstruire, de manière aussi bien rétrospective que prospective, les parcours de personnes se retrouvant dans cette situation. Il s'agit d'une manière innovante d'appréhender leurs situations complexes, les dynamiques sous-jacentes et les interactions avec des évolutions sociétales plus larges³⁰.

La collecte des données a été effectuée par sept chercheurs au moyen d'interviews semi-structurées, combinées à une recherche ethnographique. Au total, 36 jeunes adultes ont été interrogés en 2020-2021, à quoi il faut ajouter quatre interviews existantes de jeunes femmes issues d'une recherche préalable faite à Bruxelles en 2019. Ce choix vise à répondre au besoin d'impliquer des femmes dans la recherche sur le sans-abrisme et l'absence de chez-soi, et de bien comprendre la relation entre genre et capacité d'action³¹. Les jeunes adultes proviennent de divers lieux en Belgique : Bruxelles, Charleroi, Gand, Namur, Dinant, Ostende, Pelt, Louvain, Kampenhout, Saint-Trond et Hasselt (voir tableau à l'annexe 2).

Les interviews semi-structurées ont été précédées de quelques questions basées sur le cadre conceptuel de référence. Ces interviews permettent de mieux comprendre différentes expériences de sans-abrisme

et d'absence de chez-soi, les ressources et les droits auxquels les jeunes adultes peuvent ou non faire appel et leurs ambitions pour l'avenir.

L'ordre des questions a pu être modifié durant les interviews et des questions supplémentaires ont pu être ajoutées pour approfondir les sujets les plus pertinents³². Les interviews se sont déroulées dans des lieux divers, selon les préférences des jeunes adultes : dans un parc, chez eux, dans un café, dans une organisation, lors d'une promenade dans le centre-ville... En fonction de la situation, l'interview était enregistrée ou l'intervieweur prenait des notes.

Les éléments ethnographiques font aussi partie des données et complètent les interviews. La recherche ethnographique est définie comme « une forme intensive et de longue durée de recherche qualitative, centrée sur la perspective de l'autre »³³. Elle offre donc la possibilité de se mettre dans la peau d'une autre personne et de comprendre son univers de vie. Cela s'est concrétisé par des interviews conversationnelles et des observations (participatives). Les interviews conversationnelles sont des discussions informelles qui constituent une source intégrale de collecte de données. Elles fournissent souvent des données très authentiques et facilitent la communication grâce à leur formalisme réduit³⁴. Les observations (participatives) ont été faites durant le travail sur le terrain avec des professionnels, lors de visites à de jeunes adultes dans leur logement actuel, lors de rendez-vous avec de jeunes adultes dans des lieux qu'ils fréquentent souvent pendant leur période de sans-abrisme ou en circulant dans leur quartier. D'autre part, les échanges faits au vol avec des participants qui n'ont finalement pas été interviewés font aussi partie de la recherche ethnographique. Les éléments recueillis à cette occasion ont été consignés sous la forme de notes de terrain.

Interviews et *focus groups* avec des professionnels

Les résultats provenant des récits des jeunes adultes sont enrichis par les enseignements d'interviews semi-structurées de 32 professionnels actifs dans différents lieux de Belgique. Ils ont été interrogés au sujet du public cible et de la problématique dans la période 2020-2021. La liste des professionnels interviewés figure à l'annexe 3. Nous avons opté pour un groupe mixte allant de travailleurs sociaux de terrain à des directeurs et des décideurs en tout genre : du CPAS à la police, en passant par de petites asbl. Tous sont quotidiennement confrontés à la problématique du sans-abrisme et de l'absence de chez-soi pour de jeunes adultes.

Par ailleurs, divers professionnels en contact étroit avec de jeunes adultes en errance ont été invités à des *focus groups* organisés à Gand (le 28 avril 2022), Louvain (le 3 mai 2022) et Bruxelles (le 9 mai 2022) (voir annexe 4). On y a discuté aussi bien des résultats quantitatifs des dénombrements du sans-abrisme et de l'absence de chez-soi que des récents enseignements qualitatifs issus des données de cette recherche. Ce retour d'information vers les professionnels a donné lieu à de riches discussions, qui ont servi à identifier des implications politiques et pratiques, qui sont à leur tour analysées dans le projet.

Stratégies d'analyse des données

Les données de la recherche se composaient de notes de terrain et de retranscriptions intégrales d'interviews et de *focus groups*.

Pour établir la stratégie permettant de traiter le matériel de recherche recueilli, nous nous basons sur une analyse qualitative du contenu, inspirée par les éléments théoriques qui ont été expliqués dans le cadre théorique du rapport³⁵. Dans une analyse de ce type, l'interprétation subjective du matériel de recherche prend forme grâce à l'explicitation des conceptions sous-jacentes relatives au sujet de la recherche, qui font en quelque sorte office de lunettes pour analyser le matériel de recherche. Les enseignements qui peuvent être identifiés avec ces lunettes servent à leur tour à mettre en cause et à enrichir les conceptions et évidences existantes³⁶.

Nous nous concentrons sur l'expérience vécue des jeunes adultes, complétée par les enseignements tirés des interviews avec les professionnels et par le volet ethnographique de la recherche. Nous combinons ainsi différentes perspectives : celle des jeunes adultes, celle des professionnels et celle des chercheurs.

L'analyse concrète a été effectuée au moyen du plan par étapes de Braun et Clarke³⁷, qui décrivent six étapes pour réaliser une bonne analyse thématique. La première étape consiste à se familiariser avec les données. En retranscrivant les données sous forme de brèves notes, en les lisant et en les relisant, on en acquiert une meilleure compréhension. Lors de l'étape suivante, on génère les premiers codes (par exemple, le manque d'information sur des dossiers, le fait d'avoir été témoin de violences familiales, de chercher refuge à l'école, de vouloir s'affirmer, d'accumuler des dettes, le besoin d'une personne de confiance ou d'une figure parentale...) en filtrant systématiquement les éléments intéressants dans une partie des données. La troisième étape a consisté à rechercher des thèmes globaux par un exercice de cartographie mentale pour ordonner les codes et les relier entre eux. Nous sommes parvenus de cette manière à un cadre d'analyse commun (voir annexe 5). À l'étape quatre, on a contrôlé si les thèmes « fonctionnaient » réellement en relation avec la série de données dans son ensemble et ajoutaient de la valeur au matériel récolté. Chaque chercheur a travaillé séparément au cadre avant que les thèmes ne soient finalement définis et nommés (étape 5). Pour terminer, nous avons sélectionné, dans les thèmes retenus, les exemples vivants et convaincants qui répondaient le mieux à l'objectif de la recherche³⁸.

En nous basant sur notre cadre d'analyse, nous avons tenté de distinguer quelques schémas importants et récurrents dans la grande diversité des récits. Cependant, pour respecter les parcours mouvants de ces jeunes adultes, nous montrons aussi cinq parcours individuels qui illustrent les chemins complexes et chaotiques que suivent ces jeunes : des récits de vie dans lesquels intervient chaque fois une incertitude existentielle, mais qui rendent aussi visible leur vision unique sur leur existence.

¹ Busch-Geertsema, V., W. Edgar, E. O'Sullivan et N. Pleace. "Homelessness and homeless policies in Europe: *Lessons from Research*." (Brussels: FEANTSA) (2010) ; Parker, Sarah et Paula Mayock. "They're always complicated but that's the meaning of family in my eyes': Homeless youth making sense of 'family' and family relationships." *Journal of Family Issues* 40, n°4 (2019), p. 540-570; Keevers, Lynne et Delia Rambaldini-Gooding. "Practices effective for assisting young people avoid or exit homelessness: Young service recipient's perspectives." *Children and Youth Services Review* 119 (2020), p. 105-492.

² Cheng, Tessa, Evan Wood, Cindy Feng, Steve Mathias, Julio Montaner, Thomas Kerr et Kora DeBeck. "Transitions into and out of homelessness among street-involved youth in a Canadian setting." *Health & place* 23 (2013), p. 122-127; Mayock et Parker, "They're always complicated", p. 540-570 ; De Decker, Pascal et Kaatje Segers. "Chaotic, fluid and unstable: an exploration of the complex housing trajectories of homeless people in Flanders, Belgium." *Journal of Housing and the Built Environment* 29, n°4 (2014), p. 595-614 ; Vandekinderen, Caroline, Griet Roets, Hilde Van Keer et Rudi Roose. "Tackling social inequality and exclusion in education: From human capital to capabilities." *International Journal of Inclusive Education* 22, n°1 (2018), p. 1-20.

³ Parker & Mayock, "They're always complicated", 540-570; Clarke, Anna. "The prevalence of rough sleeping and sofa surfing amongst young people in the UK." *Social Inclusion* 4, n°4 (2016), p. 60-72.

⁴ Deleu, Harm, Mieke Schrooten et Koen Hermans. "Hidden homelessness: a scoping review and avenues for further inquiry." *Social Policy and Society* (2021), p. 1-17. Curry, Susanna R., Matthew Morton, Jennifer L. Matjasko, Amy Dworsky, Gina M. Samuels et David Schlueter. "Youth homelessness and vulnerability: How does couch surfing fit?" *American Journal of Community Psychology* 60, n°1-2 (2017), p. 17-24; Cloke, Paul et Paul Milbourne. "Knowing homelessness in rural England." *International perspectives on rural homelessness* (2006), p. 121-136; Robinson, David et Sarah Coward. "Hidden Homelessness: Your Place, Not Mine." (2003).

⁵ Mayock, Paula et Sarah Parker. "Homeless young people 'strategizing' a route to housing stability: service fatigue, exiting attempts and living 'off grid'." *Housing Studies* 35, n°3 (2020), p. 459-483.

⁶ De Muylder, Bénédicte et Martin Wagener. « L'errance racontée par les jeunes. » *Pauvreté* 26 (2020), p. 1.

⁷ De Decker & Segers. "Chaotic, fluid and unstable: an exploration of the complex housing trajectories of homeless people in Flanders, Belgium", p. 595-614.

⁸ Schiettecat, Tineke, Griet Roets et Michel Vandenbroeck. "Paradigmatische verschuivingen en methodologische discussies in (kinder) armoedeonderzoek." *VLAS-Studies* 16 (2014).

⁹ Somerville, Peter. "Understanding homelessness." *Housing, theory and society* 30, n°4 (2013), p. 384-415; Pleace, Nicholas. "Researching homelessness in Europe: Theoretical perspectives." *European Journal of Homelessness* (2016), p. 19-44.

¹⁰ Roets, Griet, Rudi Roose et Maria Bouverne-De Bie. "Researching child poverty: Towards a lifeworld orientation." *Childhood* 20, n°4 (2013), p. 535-549.

¹¹ Dewanckel et al., "Researching the non-take up of social rights", p. 1416-1434.

- ¹² Somerville, "Understanding homelessness", p. 384-415; De Decker, "Chaotic, fluid and unstable", p. 595-614; Maesele, Thomas, Rudi Roose, Maria Bouverne-De Bie et Griet Roets. "From vagrancy to homelessness: The value of a welfare approach to homelessness." *British Journal of Social Work* 44, n°7 (2014), p. 1717-1734 ; Pleace, "Researching homelessness in Europe", p. 19-44.
- ¹³ Becker, Howard S. "Whose side are we on?" *Sociological work*, p. 123-134. Routledge, 2017; Dewanckel et al., "Researching the non-take up of social rights: A social work perspective", p. 1416-1434.
- ¹⁴ Grunwald, Klaus et Hans Thiersch. "The concept of the 'lifeworld orientation' for social work and social care." *Journal of Social Work Practice* 23, n°2 (2009), p. 131-146.
- ¹⁵ Roets, Griet, Hartley Dean et M. Bouverne-De Bie. "Disability rights and disability studies in social work: Uncovering different interpretations of rights and needs of people with learning disabilities in social work practice." *European social work: A compendium* (2019).
- ¹⁶ Bifulco, L. (2014). "Citizenship and governance at a time of territorialization: The Italian local welfare between innovation and fragmentation. European Urban and Regional Studies", DOI: 10.1177/0969776414531969
- ¹⁷ Kabeer, Naila. "Inclusive citizenship. Meanings and expressions." Zed Press, 2005; Lister, Ruth. "Inclusive citizenship: Realizing the potential." *Citizenship studies* 11, n°1 (2007), p. 49-61.
- ¹⁸ Warming, Hanne et Kristian Fahnøe. "Social work and lived citizenship." *Lived citizenship on the edge of society*, p. 1-22. Palgrave Macmillan, Cham, 2017; Kallio, Kirsi Pauliina, Bronwyn Elisabeth Wood et Jouni Häkli. "Lived citizenship: conceptualising an emerging field." *Citizenship Studies* 24, n°6 (2020), p. 713-729.
- ¹⁹ Isin, Engin F. "Citizens without nations." *Environment and Planning D: Society and Space* 30, n°3 (2012), p. 450-467.
- ²⁰ Demaerschalk, Evelien et Koen Hermans. "Dak-en thuislozentelling Leuven." *Leuven: LUCAS* (2020).
- ²¹ Demaerschalk et al. "MEHOBEL-Measuring homelessness in Belgium.", p. 1-181.
- ²² Hermans, K. & Italiano, P. (2021). « Dénombrement du sans-abrisme et de l'absence de chez-soi. Rapport global 2020 ». Fondation Roi Baudouin. Bruxelles.
- ²³ Hermans, K., Wagener, M., Demaerschalk, E., De Moor, N., Emmanuel, N., Mertens, N., Vermeir, E., & (2022). « Dénombrement du sans-abrisme et de l'absence de chez-soi. Rapport global 2021 ». Fondation Roi Baudouin. Bruxelles.
- ²⁴ <https://www.kbs-frb.be/fr/Activites/Publications>.
- ²⁵ Lincoln, Yvonna S. et Norman K. Denzin, eds. "Turning points in qualitative research: Tying knots in a handkerchief". Rowman Altamira, 2003.
- ²⁶ Bogdan, Robert C. et Sari Knopp Biklen. "Research for education: An introduction to theories and methods." (2007).
- ²⁷ Bertaux-Wame, Isabelle et Paul Thompson. "The familial meaning of housing in social rootedness and mobility: Britain and France." *Pathways to Social Class: A Qualitative Approach to Social Mobility* (1997), p. 124-182 ; Booth, Tim et Wendy Booth. "Sounds of silence: Narrative research with inarticulate subjects." *Disability & Society* 11, n°1 (1996), p. 55-70 ; Miller RL (2000) *Researching Life Stories and Family Histories*. London. Sage Publications.
- ²⁸ Roets et al. "Researching child poverty", p. 535-549 ; Schiettecat, Tineke, Griet Roets et Michel Vandebroek. "Hide and seek: Political agency of social workers in supporting families living in poverty." *The British Journal of Social Work* 48, n°7 (2018), p. 1874-1891 ; Roberts B (2002) *Biographical Research*. Berkshire: Open University Press.
- ²⁹ Chamberlayne, P. ed., "The turn to biographical methods in social science". Abingdon, UK: Taylor & Francis, 2000 ; Riessman, Catherine Kohler et Lee Quinney. "Narrative in social work: A critical review." *Qualitative social work* 4, n°4 (2005), p. 391-412.
- ³⁰ Clapham, David. "Pathways approaches to homelessness research." *Journal of community & applied social psychology* 13, n°2 (2003), p. 119-127 ; Alcock P (2004) "The influence of dynamic perspectives on poverty analysis and anti-poverty policy in the UK". *Journal of Social Policy* 33(3), p. 395-416 ; Fitzpatrick, Suzanne, Glen Bramley et Sarah Johnsen. "Pathways into multiple exclusion homelessness in seven UK cities." *Urban Studies* 50, n°1 (2013), p. 148-168 ; Schiettecat, Tineke, Griet Roets et Michel Vandebroek. "What families in poverty consider supportive: Welfare strategies of parents with young children in relation to (child and family) social work." *Child & Family Social Work* 22, n°2 (2017), p. 689-699.
- ³¹ Mayock, Paula et Joanne Bretherton, eds. "Women's homelessness in Europe". London, England: Palgrave Macmillan, 2016.
- ³² Bretherton, Joanne. "Reconsidering gender in homelessness." *European Journal of Homelessness* 11, n°1 (2017).
- ³³ Boele, Evert Bisschop. "Etnografisch onderzoek: het perspectief van de ander." *Cultuur+ educatie* (2019), p. 85.
- ³⁴ Swain, Jon et Zachery Spire. "The role of informal conversations in generating data, and the ethical and methodological issues they raise." *Forum: qualitative social research*, vol. 21, n°1. FQS, 2020.
- ³⁵ Hsieh, Hsiu-Fang et Sarah E. Shannon. "Three approaches to qualitative content analysis." *Qualitative health research* 15, n°9 (2005), p. 1277-1288.
- ³⁶ Mayring, Philipp. "Qualitative content analysis {28 Paragraphs}." *Forum Qualitative Sozialforschung/Forum: Qualitative Social Research [On-line Journal]*, vol. 1. 2000.
- ³⁷ Braun, Virginia et Victoria Clarke. "Using thematic analysis in psychology" *Qualitative research in psychology* 3, n°2 (2006), p. 77-101.
- ³⁸ Braun & Clarke, "Using thematic analysis in psychology" (2006), p. 77-101.



CHAPITRE 2 : UNE VISION QUANTITATIVE DU SANS-ABRISME ET DE L'ABSENCE DE CHEZ-SOI PARMIS LES JEUNES ADULTES

Ce chapitre donne une image quantitative du profil et des caractéristiques des jeunes adultes en errance en Belgique, sur la base des résultats de neuf dénombrements du sans-abrisme et de l'absence de chez-soi réalisés en Flandre et en Wallonie en 2020 et 2021. Nous avons ainsi dénombré au total 6 286 personnes sans-abri et sans chez-soi, dont 1 208 jeunes adultes (16-25 ans).

Nous entamons ce chapitre par la description des différents lieux de séjour de ces jeunes adultes, de leur profil, des caractéristiques de leur situation d'errance, de leur santé et de l'utilisation des services d'aide. Nous poursuivons avec une vision des trois catégories : les jeunes adultes ayant un passé en institution de l'aide à la jeunesse, les jeunes adultes sans antécédents dans l'aide à la jeunesse et les primo-arrivants. Enfin, nous nous focalisons sur quelques groupes spécifiques de jeunes adultes, comme ceux qui ont une (suspicion de) déficience mentale, ceux en situation de sans-abrisme « bas seuil » et le public *housing first*.

1. Nombre de jeunes adultes

Nous avons dénombré au total 6 286 adultes lors des neuf dénombrements du sans-abrisme et de l'absence de chez-soi réalisés en 2020 et 2021. Parmi eux, il y a 1 208 jeunes adultes (16-25 ans), avec 258 enfants directement impliqués.

Dans ce texte, l'accent est mis sur la situation des jeunes adultes en errance (16-25 ans), que nous comparons à celle des adultes (+26 ans). La tranche d'âge de 78 personnes (1,2 %) est inconnue. Pour l'analyse, nous les comptons parmi les adultes.

TABLEAU 1. NOMBRE ET POURCENTAGE DE JEUNES ADULTES DANS LES DENOMBREMENTS DU SANS-ABRISME ET DE L'ABSENCE DE CHEZ-SOI (2020 ET 2021).

| | Nombre d'adultes | Nombre de jeunes adultes | % |
|--------------------|------------------|--------------------------|-------------|
| Louvain | 466 | 108 | 23,2 |
| Gand | 1472 | 260 | 17,7 |
| Limbourg | 932 | 181 | 19,4 |
| Arlon | 149 | 30 | 20,1 |
| Liège | 422 | 39 | 9,2 |
| Sud Flandre-Occid. | 834 | 201 | 24,1 |
| BraViO | 178 | 33 | 18,5 |
| Namur | 874 | 173 | 19,8 |
| Charleroi | 959 | 183 | 19,1 |
| Total | 6 286 | 1 208 | 19,2 |

Sur les neuf dénombrements locaux, nous constatons qu'environ une personne sur cinq sans-abri ou sans chez-soi est un jeune adulte. C'est dans le sud de la Flandre-Occidentale et à Louvain que ce pourcentage est le plus élevé. À Liège, il est sensiblement plus faible qu'ailleurs, avec 9,2 %. C'est très probablement parce que ce dénombrement a mis l'accent sur les personnes qui dorment en rue.

2. Lieu de séjour des jeunes adultes

Le tableau 2 donne un aperçu des lieux de séjour des jeunes adultes et des adultes. Dans l'analyse ci-dessous, nous nous intéressons au lieu de séjour des jeunes adultes.

TABEAU 2. LIEU DE SEJOUR DES ADULTES ET DES JEUNES ADULTES DANS LES DENOMBREMENTS DU SANS-ABRISME ET DE L'ABSENCE DE CHEZ-SOI (2020 ET 2021).

| | Adultes +26 ans | | Jeunes adultes | |
|--|-----------------|-------------|----------------|-------------|
| | Nombre | % | Nombre | % |
| 1 Dans l'espace public | 408 | 8,2 | 45 | 3,8 |
| 2 En hébergement d'urgence | 319 | 6,4 | 36 | 3,0 |
| 3 En foyer d'hébergement ou en séjour temporaire | 1 014 | 20,3 | 250 | 20,9 |
| 4 En institution | 471 | 9,4 | 123 | 10,3 |
| 5 En logement non conventionnel | 803 | 16,1 | 114 | 9,5 |
| 6 Chez de la famille/des amis | 1 543 | 30,8 | 550 | 45,9 |
| Total ETHOS LIGHT | 4 558 | 89,9 | 1 118 | 93,2 |
| 7 Dans un logement avec menace d'expulsion | 339 | 6,8 | 67 | 5,6 |
| Inconnu | 172 | 3,4 | 23 | 1,2 |
| Total | 5 069 | 100 | 1 208 | 100 |

2.1 Dans l'espace public

45 jeunes adultes (3,8 %) dormaient en rue la nuit du dénombrement.

2.2 En hébergement d'urgence

36 jeunes adultes (3,0 %) passaient la nuit dans un abri de nuit ou d'hiver.

2.3 En foyer d'hébergement ou en séjour temporaire

250 jeunes adultes (20,9 %) se trouvaient en foyer d'hébergement ou en séjour temporaire. En Flandre, l'accueil d'urgence (accueil de crise, accueil résidentiel, refuge, logement accompagné) est principalement organisé par le CAW (Centrum Algemeen Welzijnswerk). En Wallonie, il s'agit des Relais Sociaux et des Maisons d'accueil. En outre, tant en Flandre qu'en Wallonie, de nombreux pouvoirs locaux possèdent leur propre parc de logements où il est possible de séjourner pour une courte durée (logements de transit, logements de crise ou logements d'urgence). Dans certaines villes, d'autres organisations, comme des asbl, proposent aussi des logements pour des séjours de courte durée.

Dans cette catégorie, les jeunes adultes qui séjournent dans un foyer d'accueil résidentiel sont les plus nombreux (101 personnes, soit 40,4 %). 62 jeunes séjournent dans un logement de courte durée d'une administration locale, un logement de transit ou un logement d'urgence et 13 jeunes adultes dans le logement d'une organisation autre qu'une administration locale.

TABLEAU 3. NOMBRE DE JEUNES ADULTES EN FOYER D'HEBERGEMENT ET SEJOUR TEMPORAIRE DANS LES DENOMBREMENTS DU SANS-ABRISME ET DE L'ABSENCE DE CHEZ-SOI (2020 ET 2021).

| | Nombre | % |
|--|------------|------------|
| Accueil de crise | 17 | 6,8 |
| Foyer d'accueil résidentiel | 101 | 40,4 |
| Logement accompagné | 26 | 10,4 |
| Refuge | 6 | 2,4 |
| Logement de courte durée : administration locale | 62 | 24,8 |
| Logement de courte durée : autre organisation | 13 | 5,2 |
| Hôtel, auberge de jeunesse | 11 | 4,4 |
| Centre d'accueil d'une autre région | 2 | 0,8 |
| Autre | 12 | 4,8 |
| Total | 250 | 100 |

2.4 En institution

123 jeunes adultes (10,3 %) séjournent dans une institution 1) qu'ils auraient déjà dû quitter plus tôt, mais dans laquelle ils prolongent leur séjour faute d'une solution alternative de logement, ou 2) qu'ils devront quitter dans le mois sans solution stable de logement. Le tableau 4 présente la répartition de ces jeunes entre les différents types d'institutions.

TABLEAU 4. NOMBRE DE JEUNES ADULTES EN INSTITUTION DANS LES DENOMBREMENTS DU SANS-ABRISME ET DE L'ABSENCE DE CHEZ-SOI (2020 ET 2021).

| | Nombre | % |
|-----------------------------|------------|------------|
| Prison | 13 | 10,6 |
| Hôpital général | 9 | 7,3 |
| Hôpital psychiatrique | 30 | 24,4 |
| Aide à la jeunesse | 40 | 32,5 |
| Habitat protégé | 1 | 0,8 |
| Centre d'accueil Fedasil | 1 | 0,8 |
| Initiative locale d'accueil | 26 | 21,1 |
| Centre de désintoxication | 0 | 0 |
| Autre | 3 | 2,4 |
| Total | 123 | 100 |

Un tiers de ce groupe de jeunes adultes séjournait dans une institution de l'aide à la jeunesse (40 personnes, soit 32,5 %), 30 dans un hôpital psychiatrique et 26 dans une initiative locale d'accueil.

Le tableau 5 indique le nombre de jeunes adultes qui doivent quitter l'institution dans le mois sans avoir de solution de logement et le nombre de ceux qui séjournent plus longtemps dans une institution faute d'une solution de logement, ce qui est le cas d'environ la moitié d'entre eux. Cette question n'a pas été posée lors du dénombrement fait à Louvain.

TABLEAU 5. NOMBRE DE JEUNES ADULTES QUI DOIVENT QUITTER UNE INSTITUTION OU QUI Y SEJOURNENT PLUS LONGTEMPS PAR MANQUE D'UNE SOLUTION DE LOGEMENT DANS LES DENOMBREMENTS DU SANS-ABRISME ET DE L'ABSENCE DE CHEZ-SOI (2020 ET 2021).

| | Nombre | % |
|---|------------|------------|
| Doivent quitter l'institution dans le mois sans solution de logement | 19 | 15,4 |
| Séjourner plus longtemps dans l'institution par manque d'une solution de logement | 64 | 52,0 |
| Donnée inconnue/manquante | 40 | 32,5 |
| Total | 123 | 100 |

2.5 Dans un logement non conventionnel

114 jeunes adultes (9,5 %) séjournèrent dans un logement non conventionnel le jour du dénombrement. 27 d'entre eux logeaient sous tente, 27 autres dans un squat, 20 dans un logement sans bail et 8 dans un logement sans équipements de base (pas de cuisine ni de sanitaires). 10 jeunes adultes passaient la nuit dans une voiture ou un camion.

TABLEAU 6. NOMBRE DE JEUNES ADULTES SEJOURNANT DANS UN LOGEMENT NON CONVENTIONNEL DANS LES DENOMBREMENTS DU SANS-ABRISME ET DE L'ABSENCE DE CHEZ-SOI (2020 ET 2021).

| | Nombre | % |
|---|------------|------------|
| Voiture, camion | 10 | 8,8 |
| Tente | 27 | 23,7 |
| Garage | 2 | 1,8 |
| Squat | 27 | 23,7 |
| Caravane, roulotte, maison de vacances sans domiciliation | 17 | 14,9 |
| Logement sans bail | 20 | 17,5 |
| Logement sans accès aux équipements de base | 8 | 7,0 |
| Autre | 3 | 2,6 |
| Total | 114 | 100 |

2.6 Chez de la famille ou des amis

La plus grande catégorie des jeunes adultes en errance séjournait chez *des membres de la famille ou des amis* faute d'une autre solution de logement. Il s'agit de 550 personnes, soit 45,5 % de tous les jeunes adultes dénombrés. Les jeunes adultes sont proportionnellement beaucoup plus nombreux à avoir recours à cette solution que les adultes (30,8 %).

2.7 Menace d'expulsion

67 jeunes adultes (5,6 %) séjournèrent dans un logement dont ils risquaient d'être expulsés dans le mois suivant le jour du dénombrement. Le tableau 7 montre la répartition de ce groupe selon le motif de la menace d'expulsion.

TABLEAU 7. NOMBRE DE JEUNES ADULTES MENACÉS D'EXPULSION DANS LES DENOMBREMENTS DU SANS-ABRISME ET DE L'ABSENCE DE CHEZ-SOI (2020 ET 2021).

| | Nombre | % |
|---|-----------|------------|
| Jugement notifié | 17 | 25,4 |
| Logement déclaré inhabitable | 24 | 35,8 |
| Déclaration d'insalubrité | 0 | 0 |
| Délai de préavis arrivé à échéance | 8 | 11,9 |
| Délai de préavis arrivant à échéance dans le mois | 14 | 20,9 |
| Autre | 4 | 6,0 |
| Total | 67 | 100 |

Dans plus d'un tiers des situations (pour 24 personnes, soit 35,8 %), il s'agit d'une menace d'expulsion pour cause de *logement déclaré inhabitable*. 14 jeunes adultes risquent d'être expulsés à cause d'un *délai de préavis arrivant à échéance dans le mois* et 8 à cause d'un *délai de préavis déjà arrivé à échéance*. 17 autres ont reçu un *jugement notifié*.

2.8 Lieu de séjour deux semaines avant le jour du dénombrement

En plus du lieu de séjour au moment du dénombrement, on a aussi recensé le lieu de séjour pendant les deux semaines précédentes. Comme celui peut varier durant cette période, il était possible d'indiquer plusieurs options. Le tableau ci-dessous montre la situation des jeunes adultes en errance dans les deux semaines avant le dénombrement. Cette question n'a pas été posée à Louvain.

TABLEAU 8. LIEU DE SEJOUR DES JEUNES ADULTES DEUX SEMAINES AVANT LE JOUR DU DENOMBREMENT DANS LES DENOMBREMENTS DU SANS-ABRISME ET DE L'ABSENCE DE CHEZ-SOI (2020 ET 2021).

| | Nombre de jeunes adultes | % |
|--|--------------------------|------------|
| 1 Dans l'espace public | 68 | 6,5 |
| 2 En hébergement d'urgence | 44 | 4,1 |
| 3 En foyer d'hébergement ou en séjour temporaire | 229 | 21,6 |
| 4 En institution | 108 | 10,2 |
| 5 En logement non conventionnel | 124 | 11,6 |
| 6 Chez de la famille/des amis | 524 | 49,9 |
| 7 Dans un logement avec menace d'expulsion | 51 | 4,8 |
| Inconnu | 9 | 0,9 |
| Total | 1 157 | 100 |

Le tableau 9 est un tableau croisé indiquant le lieu de séjour le jour du dénombrement et dans les deux semaines qui ont précédé. 45 jeunes adultes dormaient dans l'espace public le jour du dénombrement, mais 68 l'ont fait une ou plusieurs nuits avant le dénombrement. Dix des jeunes adultes qui dormaient dans l'espace public le jour du dénombrement ont pu passer une ou plusieurs nuits chez de la famille ou des amis dans les deux semaines précédentes, un en hébergement d'urgence et cinq dans un logement non conventionnel.

36 jeunes adultes résidaient en hébergement d'urgence le jour du dénombrement, mais 44 ont passé une ou plusieurs nuits en hébergement d'urgence dans les deux semaines précédentes.

TABLEAU 9. TABLEAU CROISE INDICANT LE LIEU DE SEJOUR DES JEUNES ADULTES LE JOUR DU DENOMBREMENT ET DEUX SEMAINES AVANT LE JOUR DU DENOMBREMENT DANS LES DENOMBREMENTS DU SANS-ABRISME ET DE L'ABSENCE DE CHEZ-SOI (2020 ET 2021).

| | | Lieu de séjour 2 semaines avant le jour du dénombrement | | | | | | | |
|--|--|---|-----------------------|--|-------------|----------------------------|--------------|--------------------|----------|
| | | Espace public | Hébergement d'urgence | Foyer d'hébergement ou séjour temporaire | Institution | Logement non conventionnel | Famille/amis | Menace d'expulsion | Inconnu |
| Lieu de séjour le jour du dénombrement | Espace public | 32 | 1 | 0 | 0 | 5 | 10 | 0 | 6 |
| | Hébergement d'urgence | 12 | 25 | 8 | 1 | 5 | 6 | 0 | 0 |
| | Foyer d'hébergement ou séjour temporaire | 5 | 5 | 210 | 12 | 1 | 12 | 1 | 1 |
| | Institution | 2 | 0 | 2 | 86 | 1 | 10 | 0 | 1 |
| | Logement non conventionnel | 6 | 0 | 0 | 1 | 98 | 10 | 0 | 0 |
| | Famille/amis | 8 | 9 | 7 | 7 | 13 | 464 | 7 | 1 |
| | Menace d'expulsion | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 4 | 43 | 0 |
| | Inconnu | 3 | 4 | 2 | 1 | 1 | 8 | 0 | 0 |
| | Total le jour du dénombrement | 68 | 44 | 229 | 108 | 124 | 524 | 51 | 9 |

3. Profil des jeunes adultes

Nous décrivons ci-dessous le profil des jeunes adultes en errance et nous reproduisons également les chiffres pour le groupe des adultes (+26 ans). Pour les analyses comparatives, nous utilisons des analyses bivariées. Nous indiquons dans les tableaux tous les chiffres pour les adultes et les jeunes adultes. Dans le texte, nous ne commentons que les résultats statistiquement significatifs, en considérant comme significative une valeur p inférieure à 0,05 : cela signifie qu'il y a un écart constaté statistiquement.

3.1 Sexe

38,9 % des jeunes adultes en errance sont des femmes. C'est un chiffre sensiblement plus élevé que pour les adultes. La réponse « x » a été indiquée pour 0,6 % des jeunes adultes, ce qui est un peu plus que pour les adultes (0,2 %).

TABLEAU 10. SEXE DES ADULTES ET DES JEUNES ADULTES DANS LES DENOMBREMENTS DU SANS-ABRISME ET DE L'ABSENCE DE CHEZ-SOI (2020 ET 2021).

| | Adultes +26 ans | | Jeunes adultes | |
|------------------|-----------------|------------|----------------|------------|
| | Nombre | % | Nombre | % |
| Homme | 3 556 | 70,2 | 733 | 60,8 |
| Femme | 1 491 | 29,4 | 466 | 38,9 |
| X | 10 | 0,2 | 7 | 0,6 |
| Donnée manquante | 12 | 0,2 | 2 | 0,2 |
| Total | 5 069 | 100 | 1 208 | 100 |

3.2 Nationalité et pays de naissance

809 jeunes adultes en errance (67,0 %) sont de nationalité belge. C'est une proportion qui n'est pas significativement différente de celle des adultes. Ces données manquent pour 78 adultes ou la catégorie « Nationalité inconnue » a été remplie.

TABLEAU 11. NATIONALITE DES JEUNES ADULTES DANS LES DENOMBREMENTS DU SANS-ABRISME ET DE L'ABSENCE DE CHEZ-SOI (2020 ET 2021).

| | Adultes +26 ans | | Jeunes adultes | |
|----------------------|-----------------|------------|----------------|------------|
| | Nombre | % | Nombre | % |
| Belge | 3 389 | 67,8 | 809 | 67,0 |
| Non belge | 1 567 | 31,3 | 377 | 31,2 |
| Apatride | 8 | 0,1 | 10 | 0,8 |
| Nationalité inconnue | 36 | 0,7 | 12 | 1,0 |
| Total | 5 000 | 100 | 1 208 | 100 |

En plus de la nationalité belge, les cinq nationalités les plus fréquentes parmi les jeunes adultes sont les nationalités afghane (56 personnes, 14,6 %), slovaque (31 personnes, 8,1 %), syrienne (20 personnes, 5,2 %), marocaine (19 personnes, 5 %) et roumaine (19 personnes, 5 %). On retrouve les pays équivalents (Afghanistan, Slovaquie, Syrie, Maroc et Roumanie) dans le top 5 des pays natals.

Chez les adultes (+ de 26 ans), les cinq nationalités les plus courantes sont les nationalités marocaine (208 personnes, 12 %), algérienne (125 personnes, 7,2 %), roumaine (93 personnes, 5,3 %), bulgare (74 personnes, 4,3 %) et française (61 personnes, 3,5 %).

3.3 Statut de séjour

Parmi les 387 jeunes adultes en errance qui n'ont pas la nationalité belge (non-Belges ou apatrides), les plus nombreux sont ceux qui possèdent un droit de séjour temporaire (124 personnes, soit 31,8 %). 115 jeunes adultes sont en séjour illégal. Le statut de séjour diffère selon l'âge : les adultes sont proportionnellement plus souvent en séjour illégal (40,7 % contre 29,5 %) et ont moins souvent un droit de séjour temporaire (17,8 % contre 31,8 %) que les jeunes adultes.

TABLEAU 12. STATUT DE SEJOUR DES JEUNES ADULTES NE DETENANT PAS LA NATIONALITE BELGE DANS LES DENOMBREMENTS DU SANS-ABRISME ET DE L'ABSENCE DE CHEZ-SOI (2020 ET 2021).

| | Adultes +26 ans | | Jeunes adultes | |
|----------------------------|-----------------|------------|----------------|------------|
| | Nombre | % | Nombre | % |
| Droit de séjour permanent | 440 | 25,5 | 94 | 24,3 |
| Droit de séjour temporaire | 307 | 17,8 | 124 | 32,0 |
| En cours de procédure | 98 | 5,7 | 23 | 5,9 |
| Séjour illégal | 703 | 40,7 | 115 | 29,7 |
| Autre | 27 | 1,6 | 8 | 2,1 |
| Inconnu | 153 | 8,9 | 23 | 5,9 |
| Total | 1 738 | 100 | 387 | 100 |

Le tableau 13 indique les documents de séjour que possèdent les adultes et les jeunes adultes en errance de nationalité étrangère. Cette question n'a pas été posée lors du dénombrement à Louvain. Les jeunes adultes ont le plus souvent un document de séjour A, c'est-à-dire une inscription au Registre des Étrangers à durée limitée.

TABLEAU 13. DOCUMENTS DE SEJOUR DES ADULTES ET JEUNES ADULTES DANS LES DENOMBREMENTS DU SANS-ABRISME ET DE L'ABSENCE DE CHEZ-SOI (2020 ET 2021).

| | Adultes (+26 ans) | | Jeunes adultes | |
|--|-------------------|------|----------------|------|
| | Nombre | % | Nombre | % |
| A : Preuve d'inscription au Registre des Étrangers pour les ressortissants de pays tiers – durée limitée | 133 | 9,2 | 71 | 22,8 |
| B : Preuve d'inscription au Registre des Étrangers pour les ressortissants de pays tiers – durée illimitée | 109 | 7,6 | 21 | 7,3 |
| C : Carte de séjour pour les étrangers établis en Belgique ou pour les Suisses avec droit de séjour (illimité) | 49 | 3,4 | 3 | 1,0 |
| D : Permis de séjour pour les résidents de longue durée | 6 | 0,4 | 1 | 0,3 |
| E : Attestation d'enregistrement pour les citoyens de l'UE avec droit de séjour de plus de trois mois | 72 | 5,0 | 20 | 6,6 |
| E+ : Carte de séjour pour les citoyens de l'UE en séjour permanent | 113 | 7,9 | 21 | 7,3 |
| F : Carte de séjour pour un membre de la famille d'un citoyen de l'UE ou d'un citoyen belge – procédure de regroupement familial | 73 | 5,1 | 11 | 3,6 |
| F+ : Carte de séjour permanente pour un membre de la famille d'un citoyen de l'UE ou d'un citoyen belge | 47 | 3,3 | 7 | 2,3 |
| H : Carte bleue européenne pour un travailleur hautement qualifié | 1 | 0,1 | 0 | 0 |
| Attestation d'immatriculation (carte orange) | 48 | 3,3 | 15 | 4,6 |
| Annexe 3 : Déclaration d'arrivée pour les ressortissants de pays tiers en séjour court | 6 | 0,4 | 1 | 0,3 |
| Annexe 13 : Ordre de quitter le territoire | 38 | 2,6 | 9 | 3,0 |
| Annexe 15 : Attestation de résidence temporaire | 13 | 0,9 | 2 | 0,7 |
| Annexe 26 : Certificat d'enregistrement des demandeurs d'asile à l'intérieur du pays | 16 | 1,1 | 6 | 2,0 |
| Preuve d'enregistrement – demande de protection internationale | 4 | 0,3 | 1 | 0,3 |
| Attestation article 9 bis – Régularisation humanitaire, autorisation de séjour de plus de 3 mois ² | 21 | 1,5 | 6 | 2,0 |
| Autre | 187 | 13,0 | 32 | 9,9 |
| Inconnu | 502 | 35,1 | 85 | 26,4 |

3.4 Revenu

Les jeunes adultes en errance font principalement (623 personnes, 51,6 %) appel au revenu (équivalent) d'intégration sociale. Un jeune adulte sur huit a un emploi fixe ou temporaire et 251 (soit 20,8 %) n'ont aucun revenu.

Le revenu des jeunes adultes diffère de manière significative de celui des adultes sur un certain nombre de points. Les adultes touchent plus souvent une allocation de chômage (10,1 % contre 5,5 %), de maladie ou d'invalidité (14,6 % contre 3,2 %) ou pour personnes handicapées (4,3 % contre 2,2 %) et un revenu informel (6,1 % contre 3,6 %) alors que les jeunes adultes ont plus souvent un revenu d'intégration sociale (51,6 % contre 34,5 %) et sont plus nombreux à n'avoir aucun revenu (20,8 % contre 16,8 %)

² L'annexe 13 et l'article 9 bis ne sont pas en soi des documents de séjour (étant donné qu'ils ne sont associés à aucun droit de séjour), mais ils sont tout de même repris dans ce tableau pour des raisons d'exhaustivité.

TABLEAU 14. REVENU DES ADULTES ET DES JEUNES ADULTES DANS LES DENOMBREMENTS DU SANS-ABRISME ET DE L'ABSENCE DE CHEZ-SOI (2020 ET 2021).

| | Adultes +26 ans | | Jeunes adultes | |
|--|-----------------|------|----------------|------|
| | Nombre | % | Nombre | % |
| Emploi fixe ou temporaire | 527 | 10,5 | 136 | 11,3 |
| Allocation de chômage | 511 | 10,1 | 66 | 5,5 |
| Allocation de maladie-invalidité | 742 | 14,6 | 39 | 3,2 |
| Revenu (équivalent) d'intégration sociale | 1 724 | 34,5 | 623 | 51,6 |
| Allocation pour personnes handicapées (AI-ARR) | 216 | 4,3 | 26 | 2,2 |
| Pension | 172 | 3,4 | 0 | 0 |
| Revenu informel | 310 | 6,1 | 44 | 3,6 |
| Aucun revenu | 842 | 16,8 | 251 | 20,8 |
| Autre | 103 | 2,3 | 71 | 5,9 |
| Inconnu | 189 | 3,8 | 45 | 3,7 |

3.5 Composition du ménage

Le *ménage* se compose des personnes avec qui le sans-abri ou sans chez-soi partage un lieu de séjour et cohabite. Il s'agit uniquement de ménages privés (p. ex. pas de maisons d'étudiants). Lorsque quelqu'un habite temporairement *chez des membres de sa famille ou des amis*, ces personnes ne font pas partie de son ménage étant donné qu'il s'agit seulement d'un lieu de séjour temporaire. On examine aussi chaque fois la situation de fait : des partenaires non mariés sont désignés comme des partenaires.

Les jeunes adultes sont principalement (788 personnes, 66,1 %) des isolés sans enfants. Pour 75 jeunes adultes isolés, un ou plusieurs enfants sont directement impliqués dans leur situation.

La composition du ménage des jeunes adultes diffère significativement de celle des adultes. Les jeunes adultes sont moins souvent isolés (72,4 % contre 81, %) et vivent plus souvent dans un ménage avec leurs parents (8,0 % contre 1,6 %).

TABLEAU 15. COMPOSITION DU MENAGE DES ADULTES ET DES JEUNES ADULTES DANS LES DENOMBREMENTS DU SANS-ABRISME ET DE L'ABSENCE DE CHEZ-SOI (2020 ET 2021).

| | Adultes +26 ans | | Jeunes adultes | |
|--|-----------------|------------|----------------|------------|
| | Nombre | % | Nombre | % |
| Isolé sans enfant | 3 452 | 69,4 | 788 | 66,1 |
| Isolé avec enfant(s) directement impliqué(s) | 575 | 11,6 | 75 | 6,3 |
| Avec partenaire sans enfant | 274 | 5,5 | 62 | 5,2 |
| Avec partenaire avec enfant(s) | 403 | 8,1 | 79 | 6,6 |
| Avec parent(s) sans enfant | 60 | 1,2 | 65 | 5,4 |
| Avec parent(s) avec enfant(s) | 18 | 0,4 | 31 | 2,6 |
| Autre membre de la famille sans enfant | 54 | 1,1 | 32 | 2,7 |
| Autre membre de la famille avec enfant(s) | 22 | 0,4 | 6 | 0,5 |
| Autre | 15 | 0,3 | 32 | 2,7 |
| Inconnu | 99 | 2,0 | 23 | 1,9 |
| Total | 5 069 | 100 | 1 208 | 100 |

3.6 Nombre d'enfants impliqués

181 jeunes adultes ont un ou plusieurs enfants mineurs directement impliqués dans leur situation, qui partagent les conditions de séjour de leur(s) parent(s). 84 jeunes adultes ont un ou plusieurs enfants indirectement impliqués, qui ne partagent pas le lieu de séjour de leur(s) parent(s) : ils séjournent par exemple chez l'autre parent. Pour les couples avec enfant(s), un questionnaire a été complété pour les deux parents. Le tableau 16 indique pour chaque jeune adulte (y compris donc pour chaque partenaire d'un couple) le nombre d'enfants directement et indirectement impliqués. Dans les autres chiffres et tableaux de ce chapitre, les enfants d'un couple ne sont comptabilisés qu'une seule fois afin d'éviter le risque de les compter deux fois dans les résultats.

TABLEAU 16. NOMBRE DE JEUNES ADULTES AVEC ENFANTS MINEURS DANS LES DENOMBREMENTS DU SANS-ABRISME ET DE L'ABSENCE DE CHEZ-SOI (2020 ET 2021).

| | Nombre de jeunes adultes avec enfants directement impliqués | | Nombre de jeunes adultes avec enfants indirectement impliqués | |
|--------------|---|------------|---|------------|
| | Nombre | % | Nombre | % |
| 0 | 845 | 78,8 | 859 | 84,1 |
| 1 enfant | 115 | 10,7 | 61 | 6,0 |
| 2 enfants | 39 | 3,6 | 11 | 1,1 |
| 3 enfants | 12 | 1,1 | 6 | 0,6 |
| 4 enfants | 11 | 1,0 | 5 | 0,6 |
| 5 enfants | 3 | 0,3 | 0 | 0 |
| 6 enfants | 1 | 0,1 | 0 | 0 |
| Inconnu | 47 | 4,4 | 79 | 7,7 |
| Total | 1 073 | 100 | 1 022 | 100 |

Au total, 258 enfants sont directement impliqués dans la situation de sans-abrisme ou d'absence de chez-soi de leur(s) parent(s). Le tableau 17 montre le lieu de séjour de ces enfants. Ils résident surtout avec leur(s) parent(s) chez de la famille ou des amis ainsi qu'en foyer d'hébergement ou en séjour temporaire.

TABLEAU 17. ENFANTS DIRECTEMENT IMPLIQUES AVEC DE JEUNES ADULTES DANS LES DENOMBREMENTS DU SANS-ABRISME ET DE L'ABSENCE DE CHEZ-SOI (2020 ET 2021).

| | Enfants directement impliqués | |
|--|-------------------------------|-------------|
| | Nombre | % |
| 1 Dans l'espace public | 1 | 0,4 |
| 2 En hébergement d'urgence | 3 | 1,2 |
| 3 En foyer d'hébergement ou en séjour temporaire | 86 | 33,3 |
| 4 En institution | 20 | 7,8 |
| 5 En logement non conventionnel | 22 | 8,5 |
| 6 Chez de la famille/des amis | 97 | 37,6 |
| Total ETHOS LIGHT | 229 | 88,8 |
| 7 Dans un logement avec menace d'expulsion | 29 | 11,2 |
| Total | 258 | 100 |

4. Situation de sans-abrisme et d'absence de chez-soi

4.1 Raison de la perte de la sécurité de logement

Il y a plusieurs raisons possibles à la perte de la sécurité du logement. Nous les reprenons dans le tableau ci-dessous. Plusieurs raisons pouvaient être mentionnées.

C'est surtout à la suite d'un conflit avec la famille ou avec des amis que les jeunes adultes perdent leur sécurité de logement (c'est le cas de 451 personnes, soit 37,4 %).

TABLEAU 18. RAISON DE LA PERTE DE LA SECURITE DE LOGEMENT POUR LES ADULTES ET LES JEUNES ADULTES DANS LES DENOMBREMENTS DU SANS-ABRISME ET DE L'ABSENCE DE CHEZ-SOI (2020 ET 2021).

| | Adultes +26 ans | | Jeunes adultes | |
|---|-----------------|------|----------------|------|
| | Nombre | % | Nombre | % |
| Action du propriétaire (expulsion) | 779 | 16,0 | 122 | 10,4 |
| Action du propriétaire (rénovation/vente) | 195 | 3,9 | 28 | 2,3 |
| Fin du bail | 308 | 6,1 | 96 | 8,0 |
| Déclaration d'insalubrité/de logement inhabitable | 391 | 7,7 | 93 | 7,7 |
| Problèmes relationnels | 857 | 16,9 | 181 | 15,0 |
| Conflit avec la famille/les amis | 624 | 12,3 | 451 | 37,4 |
| Problèmes psychiatriques | 581 | 11,5 | 123 | 10,2 |
| Décès | 55 | 1,1 | 6 | 0,5 |
| Chômage | 224 | 4,4 | 28 | 2,3 |
| Violence | 274 | 5,4 | 61 | 5,1 |
| Assuétude | 692 | 13,8 | 84 | 7,0 |
| Raisons financières | 758 | 15,1 | 112 | 9,3 |
| Renvoi d'une institution | 362 | 7,2 | 134 | 11,1 |
| Immigration | 681 | 13,5 | 135 | 11,2 |
| Force majeure | 64 | 1,3 | 10 | 0,8 |
| Autre | 374 | 8,0 | 87 | 7,4 |
| Raison inconnue | 448 | 9,8 | 63 | 5,5 |

Les jeunes adultes se retrouvent en situation de sans-abrisme ou d'absence de chez-soi pour d'autres raisons que les adultes : c'est significativement plus souvent le cas à la suite de la fin du bail (8,0 % contre 6,1 %), d'un conflit avec la famille/des amis (37,4 % contre 12,3 %) et du renvoi d'une institution (11,1 % contre 7,2 %). Pour les adultes, cela résulte plus souvent d'une expulsion faite par le propriétaire (16,0 contre 10,4 %), d'une action du propriétaire (rénovation, vente ; 3,9 % contre 2,3 %), du chômage (4,4 % contre 2,3 %), d'une assuétude (13,8 % contre 7,0 %), de dettes (15,1 % contre 9,3 %) et de l'immigration (13,5 % contre 11,2 %).

4.2 Durée de la situation de sans-abrisme et d'absence de chez-soi

La situation de sans-abrisme et d'absence de chez-soi est récente (moins de trois mois) pour un jeune adulte sur quatre, tandis qu'elle dure depuis quatre à onze mois pour un jeune adulte sur trois. 152 jeunes adultes sont sans situation stable de logement depuis plus de deux ans. Pour 48 autres, il y a encore un logement stable : ils risquent surtout d'être expulsés. La durée de la situation de sans-abrisme et d'absence de chez-soi est plus courte pour les jeunes adultes que pour les adultes.

TABLEAU 19. DURÉE DE LA SITUATION DE SANS-ABRISME ET D'ABSENCE DE CHEZ-SOI POUR LES JEUNES ADULTES DANS LES DENOMBREMENTS DU SANS-ABRISME ET DE L'ABSENCE DE CHEZ-SOI (2020 ET 2021).

| | Adultes +26 ans | | Jeunes adultes | |
|----------------------------------|-----------------|------------|----------------|------------|
| | Nombre | % | Nombre | % |
| Moins de trois mois | 785 | 15,7 | 302 | 25,5 |
| De quatre à onze mois | 1 105 | 22,1 | 389 | 32,9 |
| Un à deux ans | 811 | 16,2 | 192 | 16,2 |
| Plus de deux ans | 1 635 | 32,7 | 152 | 12,8 |
| Il y a encore un logement stable | 241 | 4,8 | 48 | 4,1 |
| Durée inconnue | 418 | 8,4 | 125 | 10,3 |
| Total | 5 069 | 100 | 1 208 | 100 |

5. Santé et services d'aide

5.1 Santé

729 jeunes adultes en errance (39,5 %) n'ont pas de problèmes de santé. Pour 1 jeune adulte sur 4, il y a une (suspicion de) problématique psychique et pour 1 sur 8 une (suspicion de) déficience mentale.

Comparativement aux adultes, les jeunes adultes en errance sont plus nombreux à ne pas avoir de problèmes de santé (39,5 % contre 24,5 %). Ils souffrent aussi moins souvent de problèmes physiques (6,4 % contre 19,4 %), d'une (suspicion de) problématique psychique (23,1 % contre 29,1 %) et d'une (suspicion d') assuétude (17,7 % contre 32,6 %). Par contre, ils ont deux fois plus souvent une (suspicion de) déficience mentale que les adultes sans-abri et sans chez-soi (13,0 % contre 6,0 %).

TABLEAU 20. SANTE DES ADULTES ET JEUNES ADULTES DANS LES DENOMBREMENTS DU SANS-ABRISME ET DE L'ABSENCE DE CHEZ-SOI (2020 ET 2021).

| | Adultes +26 ans | | Jeunes adultes | |
|--|-----------------|------|----------------|------|
| | Nombre | % | Nombre | % |
| Pas de problème de santé | 1 223 | 24,5 | 476 | 39,5 |
| Problèmes physiques (chroniques) | 968 | 19,4 | 77 | 6,4 |
| Handicap physique | 251 | 5,0 | 27 | 2,2 |
| Déficience mentale | 303 | 6,0 | 157 | 13,0 |
| Problèmes psychiques ou psychiatriques | 1 478 | 29,1 | 279 | 23,1 |
| Problèmes d'assuétude | 1 629 | 32,6 | 213 | 17,7 |
| Autres problèmes de santé | 79 | 1,7 | 30 | 2,6 |
| Inconnu | 659 | 13,0 | 163 | 14,3 |

5.2 Séjour en institution

Une question portait sur le séjour dans une institution de l'aide à la jeunesse, un établissement psychiatrique ou en prison. Elle n'a pas été posée lors du dénombrement fait à Louvain (donc auprès de 108 jeunes adultes)³.

Un jeune adulte en errance sur 4 est passé par un séjour dans le secteur de l'aide à la jeunesse (24,4 %). 149 jeunes adultes ont séjourné dans un hôpital ou un centre psychiatrique (13,6 %) et 76 en prison (6,9 %).

TABLEAU 21. SEJOUR EN INSTITUTION DE JEUNES ADULTES DANS LES DENOMBREMENTS DU SANS-ABRISME ET DE L'ABSENCE DE CHEZ-SOI (2020 ET 2021).

| | Oui | % | Non | % | Inconnu | % |
|-----------------------------|-----|------|-----|------|---------|------|
| Aide à la jeunesse | 266 | 24,2 | 614 | 55,9 | 159 | 14,5 |
| Établissement psychiatrique | 149 | 13,6 | 723 | 65,8 | 158 | 14,4 |
| Prison | 76 | 6,9 | 834 | 75,9 | 126 | 11,5 |

Les jeunes adultes ont moins souvent séjourné en prison (6,9 % contre 19,1 %) et dans un établissement psychiatrique (13,6 % contre 19,7 %) que les adultes, mais ils sont plus nombreux à être passés par le secteur de l'aide à la jeunesse (24,2 % contre 4,8 %).

Sur les 266 jeunes adultes qui ont déjà séjourné dans une institution de l'aide à la jeunesse, 80 ont connu en plus un séjour dans un établissement psychiatrique (30,0 %). 59 jeunes adultes ont séjourné dans un établissement psychiatrique, sans passer par l'aide à la jeunesse.

³ Le questionnaire a été adapté pour les dénombrements de 2021. En 2020, la personne pouvait cocher un ou plusieurs séjours en institution. En 2021, la question a été scindée en trois questions distinctes : séjour dans une institution de l'aide à la jeunesse, en établissement psychiatrique et en prison.

TABLEAU 22. TABLEAU CROISE : SEJOUR DANS UNE INSTITUTION DE L'AIDE A LA JEUNESSE ET EN ETABLISSEMENT PSYCHIATRIQUE POUR LES JEUNES ADULTES DANS LES DENOMBREMENTS DU SANS-ABRISME ET DE L'ABSENCE DE CHEZ-SOI (2020 ET 2021).

| | | Séjour dans un établissement psychiatrique | | | |
|---|--------------|--|------------|------------|-------|
| | | Oui | Non | Inconnu | Total |
| Séjour dans une institution de l'aide à la jeunesse | Oui | 80 | 159 | 19 | 266 |
| | Non | 59 | 537 | 17 | 614 |
| | Inconnu | 10 | 27 | 122 | 159 |
| | Total | 149 | 723 | 158 | |

5.3 Accompagnement actif du CPAS

800 jeunes adultes en errance (74,3 %) bénéficient d'un accompagnement actif du CPAS. Pour la plupart d'entre eux, cet accompagnement est assuré par le CPAS de la commune où ils ont dormi la nuit précédente. Cette question n'a pas été posée lors du dénombrement à Louvain.

Les jeunes adultes en errance bénéficient plus souvent de l'accompagnement actif d'un CPAS que les adultes sans-abri et sans chez-soi (77,9 % contre 75,0 %).

TABLEAU 23. ACCOMPAGNEMENT ACTIF DU CPAS POUR LES ADULTES ET LES JEUNES ADULTES DANS LES DENOMBREMENTS DU SANS-ABRISME ET DE L'ABSENCE DE CHEZ-SOI (2020 ET 2021).

| | Adultes +26 ans | | Jeunes adultes | |
|--|-----------------|------------|----------------|------------|
| | Nombre | % | Nombre | % |
| Oui, par le CPAS de la commune où la personne a dormi la nuit précédente | 2 921 | 63,7 | 704 | 65,4 |
| Oui, par le CPAS d'une autre commune | 321 | 7,0 | 96 | 8,9 |
| Non | 1 104 | 24,1 | 227 | 21,1 |
| Inconnu | 241 | 5,3 | 50 | 4,6 |
| Total | 4 587 | 100 | 1 077 | 100 |

5.4 Adresse de référence

202 jeunes adultes en errance (19,6 %) ont une adresse de référence au CPAS. C'est moins souvent le cas que pour les adultes sans-abri et sans chez-soi (33,5 %). Cette question n'a pas été posée lors du dénombrement à Louvain.

TABLEAU 24. ADRESSE DE REFERENCE DES ADULTES ET DES JEUNES ADULTES DANS LES DENOMBREMENTS DU SANS-ABRISME ET DE L'ABSENCE DE CHEZ-SOI (2020 ET 2021).

| | Adultes +26 ans | | Jeunes adultes | |
|---|-----------------|------------|----------------|------------|
| | Nombre | % | Nombre | % |
| Oui, auprès du CPAS de la commune où la personne a dormi la nuit précédente | 1 270 | 27,5 | 171 | 15,8 |
| Oui, auprès du CPAS d'une autre commune | 199 | 4,3 | 31 | 2,9 |
| Non | 2 936 | 63,5 | 830 | 76,6 |
| Inconnu | 205 | 4,4 | 51 | 4,7 |
| Total | 4 610 | 100 | 1 083 | 100 |

6. Analyse de quelques groupes spécifiques

Dans la suite de ce chapitre, nous commentons quelques groupes spécifiques, à commencer par les trois groupes de jeunes adultes que nous avons distingués. Cette classification est faite dans l'optique de recommandations politiques. En complément, nous évoquerons aussi les jeunes adultes avec une (suspicion de) déficience mentale, ceux qui sont en situation de sans-abrisme « bas seuil » et le public *housing first*. Ici aussi, nous utiliserons des analyses bivariées et nous ne commenterons que les résultats statistiquement significatifs, c'est-à-dire avec une valeur p inférieure à 0,05. Les résultats non significatifs ne sont pas repris dans ce rapport.

Si ces résultats mettent en lumière plusieurs groupes vulnérables, il importe de ne pas réduire le public des personnes en situation de sans-abrisme et d'absence de chez-soi à certaines catégories ou caractéristiques et d'appliquer une perspective intersectionnelle, autrement dit une approche axée sur la conjonction de diverses formes d'exclusion et d'inégalité, au lieu de souligner une seule caractéristique spécifique.

6.1 Trois groupes de jeunes adultes en errance

Sur la base des chiffres, nous distinguons trois groupes de jeunes adultes en errance :

- Les jeunes adultes sortant d'une institution de l'aide à la jeunesse (24,2 %)
- Les Belges sans antécédents dans l'aide à la jeunesse (29,4 %)
- Les primo-arrivants (30,4 %)

Étant donné que la question sur les antécédents dans l'aide à la jeunesse n'a pas été posée lors du dénombrement à Louvain, ces chiffres sont calculés sur la base des autres dénombrements locaux. Pour calculer les chiffres relatifs aux primo-arrivants, nous prenons en compte toutes les données dans l'analyse.

Jeunes adultes sortant d'une institution de l'aide à la jeunesse

266 jeunes adultes en errance (24,2 %) ont séjourné à un moment ou à un autre dans le secteur de l'aide à la jeunesse.

37,0 % d'entre eux sont des femmes, une proportion qui ne diffère pas significativement du groupe n'ayant pas d'antécédents dans l'aide à la jeunesse. Par contre, il y a davantage de Belges dans le premier groupe que dans le deuxième (88,3 % contre 63,2 %).

Les jeunes adultes qui sont passés par l'aide à la jeunesse séjournent plus souvent que les autres en foyer d'hébergement ou en séjour temporaire (24,5 % contre 18,5 %), en institution (17,7 % contre 8,7 %), dans l'espace public (4,5 % contre 2,9 %) et en hébergement d'urgence (4,2 % contre 2,1 %). Par contre, ils séjournent moins souvent dans un logement non conventionnel (3,4 % contre 10,6 %), chez de la famille ou des amis (43,4 % contre 50,1 %) et dans un logement avec une menace d'expulsion (1,9 % contre 5,7 %).

Les jeunes adultes sortant d'une institution de l'aide à la jeunesse ont moins souvent un travail que les autres (8,3 % contre 12,9 %). Ils font plus souvent appel au revenu d'intégration sociale (58,3 % contre 46,2 %) et à une allocation pour personnes handicapées (4,5 % contre 1,0 %). Ils sont moins souvent sans revenus que les jeunes adultes sans antécédents dans l'aide à la jeunesse (15,4 % contre 24,6 %).

Pour ces jeunes, la situation de sans-abrisme ou d'absence de chez-soi résulte plus souvent d'un conflit avec la famille ou des amis (50,4 % contre 34,0 %), de problèmes relationnels (21,1 % contre 13,5 %), de troubles psychiques (19,9 % contre 7,5 %), de violences (6,9 % contre 4,0 %), d'une assuétude (13,2 % contre 5,0 %) et du renvoi d'une institution (23,7 % contre 7,5 %). En revanche, leur situation est moins souvent due à une action du propriétaire (rénovation, vente ; 0,8 % contre 3,3 %) et à l'immigration (1,9 % contre 16,9 %).

Les jeunes adultes qui sont passés par l'aide à la jeunesse sont plus nombreux à être restés 1 à 2 ans sans lieu de résidence stable (21,9 % contre 14,9 %).

Ce groupe de jeunes adultes en errance est plus souvent confronté à des problèmes de santé. On observe davantage chez eux une (suspicion de) déficience mentale (26,8 % contre 10,1 %), une (suspicion de) problématique psychique (44,2 % contre 18,2 %) et une (suspicion d') assuétude (35,1 % contre 12,1 %). 21,9 % de ces jeunes adultes n'ont aucun problème de santé. Ce chiffre est de 50,6 % pour ceux qui n'ont pas séjourné dans une institution de l'aide à la jeunesse.

Les jeunes adultes qui sont passés par l'aide à la jeunesse bénéficient moins souvent d'un accompagnement actif du CPAS que les autres (74,7 % contre 79,7 %), mais ont plus souvent une adresse de référence au CPAS (24,9 % contre 16,9 %).

Les Belges sans antécédents en institution

323 jeunes adultes belges en errance (29,4 %) n'ont jamais séjourné dans une institution de l'aide à la jeunesse ou dans un établissement psychiatrique.

41,2 % de ce groupe de jeunes adultes sont des femmes, ce qui ne diffère pas significativement de la moyenne.

Les jeunes adultes appartenant à ce groupe séjournent plus souvent chez de la famille ou des amis que ceux qui ont des antécédents en institution ou que les non-Belges (54,8 % contre 42,3 %), mais un peu moins souvent dans l'espace public (1,5 % contre 4,8 %) et en hébergement d'urgence (0,6 % contre 3,9 %). Ils sortent moins souvent d'une institution (7,4 % contre 11,2 %), séjournent un peu moins souvent dans un logement non conventionnel (8,3 % contre 10,0 %) et sont un peu moins souvent menacés d'expulsion (4,6 % contre 5,9 %). Par contre, ils séjournent un peu plus souvent en foyer d'hébergement ou en accueil temporaire (21,5 % contre 20,6 %).

La composition de leur ménage ne diffère pas significativement de celle des non-Belges et des Belges ayant séjourné en institution.

Les jeunes adultes belges sans antécédents en institution ont plus souvent un travail (16,0 % contre 9,1 %) et perçoivent plus souvent une allocation de chômage que les non-Belges et les Belges ayant séjourné en institution (9,3 % contre 4,0 %). Ils sont moins nombreux à avoir un revenu informel (1,5 % contre 4,8 %) et à être sans revenu (13,6 % contre 23,7 %). 183 d'entre eux (56,5 %) perçoivent un (équivalent) du revenu d'intégration sociale. Ce pourcentage ne diffère pas significativement de celui des deux autres catégories.

La situation de sans-abrisme des jeunes adultes belges sans antécédents en institution est plus souvent due à la fin d'un bail (11,7 % contre 7,1 %) ou à un conflit avec la famille ou des amis (43,7 % contre 33,2 %), et moins souvent à l'immigration (3,1 % contre 15,3 %), à une problématique psychique (4,9 % contre 11,4 %) ou au renvoi d'une institution (7,1 % contre 12,8 %).

Ces jeunes adultes en errance sont moins nombreux à avoir des problèmes de santé (52,8 % contre 34,7 %), une (suspicion de) problématique psychique (12,6 % contre 27,1 %) et une (suspicion d') assuétude (11,1 % contre 20,5 %) que les deux autres catégories.

Ils bénéficient aussi plus fréquemment d'un accompagnement actif du CPAS (82,2 % contre 75,9 %). Nous n'avons pas observé de différences significatives entre ces groupes en ce qui concerne l'adresse de référence.

Primo-arrivants

367 jeunes adultes en errance (30,4 %) sont des primo-arrivants. Il s'agit de personnes qui ont une autre nationalité que la nationalité belge. La terminologie utilisée couvre aussi bien des personnes nouvellement arrivées en Belgique que des personnes n'ayant pas encore obtenu la nationalité belge. Les nationalités les

plus fréquentes sont les nationalités afghane (56 personnes), slovaque (31 personnes), syrienne (20 personnes), marocaine (19 personnes) et roumaine (19 personnes).

Ce groupe est composé à 36,2 % de femmes, ce qui ne diffère pas significativement du groupe des jeunes adultes belges.

Par contre, la composition de leur ménage présente des différences. Les primo-arrivants en errance sont moins souvent des isolés (65,5 % contre 77,2 %) et ont plus souvent un partenaire (17,8 % contre 9,7 %).

Les lieux de séjour des primo-arrivants diffèrent de ceux des jeunes adultes belges en errance. Les primo-arrivants séjournent plus souvent dans un logement non conventionnel (14,3 % contre 7,0 %), risquent plus fréquemment de devoir quitter leur habitation (10,7 % contre 3,2 %) et séjournent un peu plus souvent en hébergement d'urgence (3,8 % contre 2,7 %). Par contre, ils séjournent moins souvent en foyer d'hébergement temporaire (16,2 % contre 23,0 %), doivent moins souvent quitter une institution (8,0 % contre 11,4 %) et séjournent moins souvent chez de la famille ou des amis (42,9 % contre 47,5 %) ainsi que dans l'espace public (3,0 % contre 4,0 %).

La raison de la situation de sans-abrisme et d'absence de chez-soi n'est pas la même pour les primo-arrivants que pour les jeunes adultes belges en errance. Elle résulte plus souvent de l'immigration (32,2 % contre 2,0 %), d'une déclaration d'insalubrité ou de logement inhabitable (12,8 % contre 5,5 %) ou d'une action du propriétaire (rénovation, vente ; 4,6 % contre 1,3 %). Le sans-abrisme des primo-arrivants est par contre moins souvent dû à une assuétude (3,8 % contre 8,3 %), à une problématique psychique (3,3 % contre 13,3 %), à un conflit avec la famille ou des amis (19,3 % contre 45,5 %) ou à des problèmes relationnels (8,2 % contre 18,2 %).

En comparaison avec les jeunes Belges, les primo-arrivants sont moins nombreux à toucher une allocation de chômage (1,7 % contre 7,5 %) et un (équivalent du) revenu d'intégration sociale (37,5 % contre 59,9 %). Ils ont plus souvent un revenu informel (7,9 % contre 1,8 %) ou sont sans revenu (35,8 % contre 12,7 %).

Les primo-arrivants sont plus nombreux que les jeunes adultes belges à n'avoir aucun problème de santé (49,2 % contre 36,5 %), une (suspicion de) déficience mentale (6,5 % contre 16,2 %), une (suspicion de) problématique psychique (13,3 % contre 26,4 %) et une (suspicion d') assuétude (8,2 % contre 21,6 %).

Ils sont aussi plus nombreux que les jeunes adultes belges à être depuis moins de trois mois sans lieu de séjour stable (27,5 % contre 21,4 %), mais sont néanmoins davantage représentés dans le groupe de ceux qui n'ont plus de lieu de séjour stable depuis plus de deux ans (18,3 % contre 10,7 %).

Les primo-arrivants bénéficient moins souvent d'un accompagnement actif du CPAS que les jeunes adultes belges (69,8 % contre 81,0 %) et ont moins souvent une adresse de référence au CPAS (7,7 % contre 24,5 %).

6.2 Les jeunes adultes ayant une (suspicion de) déficience mentale

157 jeunes adultes en errance ont une (suspicion de) déficience mentale. Comme nous l'avons déjà indiqué, ils sont nettement plus nombreux à être dans ce cas que les adultes (13 % contre 6 %).

On trouve dans cette catégorie 37,7 % de femmes, un pourcentage qui n'est pas significativement différent de celui du groupe des jeunes adultes en errance sans (suspicion de) déficience mentale. Les jeunes adultes ayant une (suspicion de) déficience mentale ont plus souvent la nationalité belge (83,8 % contre 66,5 %).

En comparaison avec les jeunes adultes sans (suspicion de) déficience mentale, ces jeunes adultes perçoivent plus souvent une allocation de maladie ou d'invalidité (10,5 % contre 2,3 %) et une allocation pour personnes handicapées (9,2 % contre 1,1 %). Ils ont moins souvent un revenu informel (0,7 % contre 4,0 %) et sont moins nombreux que les autres à être sans revenu (10,5 % contre 21,1 %).

Ces jeunes adultes séjournent plus souvent en foyer d'hébergement ou en hébergement temporaire (26,8 % contre 19,9 %), en hébergement d'urgence (4,5 % contre 2,8 %), en institution (12,7 % contre 9,9 %) et chez de la famille ou des amis (46,5 % contre 45,7 %). Par contre, on les retrouve moins souvent dans un

logement non conventionnel (5,1 % contre 10,2 %), ils sont moins menacés d'expulsion (1,3 % contre 6,3 %) et ils séjournent un peu moins souvent que les autres dans l'espace public (1,9 % contre 4,0 %).

La composition du ménage des jeunes adultes sans-abri ou sans chez-soi ayant une (suspicion de) déficience mentale diffère de celle des autres jeunes adultes en errance. Il s'agit plus souvent d'isolés (82,2 % contre 72,4 %) et ils ont moins souvent un partenaire (5,7 % contre 13,1 %).

Ils se retrouvent plus souvent sans-abri ou sans chez-soi à cause d'une expulsion décidée par le propriétaire (16,3 % contre 9,6 %), de problèmes relationnels (24,0 % contre 13,9 %), d'un conflit avec la famille ou des amis (49,4 % contre 34,6 %), d'une problématique psychique (22,7 % contre 7,9 %), de raisons financières (14,3 % contre 8,3 %) et du renvoi d'une institution (20,1 % contre 9,1 %). Une déclaration d'insalubrité/de logement inhabitable (3,2 % contre 8,2 %) et l'immigration (0,6 % contre 12,6 %) sont des facteurs moins souvent à l'origine de leur situation.

Les jeunes adultes ayant une (suspicion de) déficience mentale souffrent plus souvent que les autres d'un handicap physique (5,2 % contre 1,7 %), d'une (suspicion de) problématique psychique (43,5 % contre 19,4 %) et d'une (suspicion d') assuétude (26,6 % contre 16,2 %).

Ils sont plus nombreux à avoir séjourné dans une institution de l'aide à la jeunesse (48,3 % contre 19,1 %) et dans un établissement psychiatrique (31,0 % contre 10,3 %).

La durée de leur période sans lieu de résidence stable ne diffère pas significativement de la moyenne des jeunes adultes en errance.

Les jeunes ayant une (suspicion de) déficience mentale ne sont pas non plus significativement plus nombreux à bénéficier d'un accompagnement actif du CPAS, mais ont plus souvent une adresse de référence au CPAS (26,4 % contre 18,5 %).

6.3 Jeunes adultes en situation de sans-abrisme « bas seuil »

Durant les nuits des dénombrements, 147 jeunes adultes (12,2 %) étaient en situation de sans-abrisme « bas seuil » : ils vivaient dans la rue (45 personnes), dans un hébergement d'urgence (36 personnes), dans une voiture (10 personnes), sous une tente (27 personnes), dans un squat (27 personnes) ou dans un garage (2 personnes).

Les femmes se retrouvent moins souvent dans cette situation que les hommes (22,4 % contre 41,2 %). Les jeunes adultes en situation de sans-abrisme « bas seuil » ont moins souvent la nationalité belge (63,3 % contre 69,6 %).

Pour cette catégorie de jeunes adultes, la cause de l'errance est plus souvent l'immigration (18,1 % contre 10,1 %) et moins souvent un conflit avec la famille ou des amis (27,8 % contre 37,5 %) ou des violences (1,4 % contre 5,2 %) que pour les autres jeunes adultes en errance.

En ce qui concerne leur santé, les jeunes adultes en situation de sans-abrisme « bas seuil » ont plus souvent une (suspicion d') assuétude (26,4 % contre 16,2 %). 31,3 % d'entre eux n'ont aucun problème de santé, ce qui est moins que les autres jeunes adultes en errance (41,7 %).

8 d'entre eux (5,7 %) ont séjourné en prison, 30 (21,3 %) dans une institution de l'aide à la jeunesse et 21 (14,9 %) dans un établissement psychiatrique.

6.4 Housing First

52 jeunes adultes en errance font partie du public de *Housing First*, qui est défini comme des personnes qui sont sans-abri ou sans chez-soi depuis au moins deux ans et qui sont confrontées à une problématique psychique et/ou à des problèmes d'assuétude. Nous utilisons une délimitation relativement stricte de ce public. Dans la pratique, les conditions pour participer à des projets *Housing First* sont parfois moins

rigoureuses (p. ex., un sans-abrisme chronique n'est pas une condition de base). Cette délimitation stricte vise le public cible initial, à savoir les personnes les plus vulnérables.

16 jeunes adultes du public Housing First sont des femmes. Cette proportion ne diffère pas significativement de la moyenne des jeunes adultes en errance.

Les jeunes adultes du public Housing First perçoivent plus souvent une allocation pour personnes handicapées (7,7 % contre 1,9 %)

21 jeunes adultes de ce public séjournent momentanément chez de la famille ou des amis (38,9 %), 5 vivent dans la rue et une personne en hébergement d'urgence. 9 personnes séjournent en foyer d'hébergement ou en hébergement temporaire, 10 personnes doivent quitter une institution sans solution de logement et 6 jeunes adultes séjournent dans un logement non conventionnel.

Dans ce groupe, la cause du sans-abrisme et de l'absence de chez-soi résulte plus souvent d'un conflit avec la famille/des amis (53,8 % contre 35,7 %), de problèmes relationnels (32,7 % contre 14,4 %), de problèmes psychiques (30,8 % contre 8,8 %) ou d'une assuétude (38,5 % contre 5,6 %).

Les jeunes adultes ayant un profil Housing First ont plus souvent une (suspicion de) déficience mentale (26,9 % contre 12,7 %). 18 d'entre eux ont une (suspicion d') assuétude et une (suspicion de) problématique psychique. 10 ont une (suspicion de) déficience mentale et une (suspicion de) problématique psychique.

Les jeunes adultes du public Housing First sont plus nombreux que les autres à avoir séjourné en prison (20,0 % contre 6,3 %), dans une institution de l'aide à la jeunesse (38,0 % contre 22,5 %) ou dans un établissement psychiatrique (42,0 % contre 11,7 %).



CHAPITRE 3 : APPROFONDISSEMENT QUALITATIF DES EXPERIENCES DES JEUNES ADULTES EN ERRANCE

Les dénombrements démontrent que le groupe des jeunes adultes en errance est très hétérogène, ce qui demande une perception nuancée et dynamique de leurs parcours souvent mouvementés¹. Derrière les chiffres et les caractéristiques de profil se cachent en effet des personnalités uniques de jeunes adultes, chacun avec sa propre trajectoire de vie. Une meilleure compréhension de leurs expériences et de leurs parcours complexes est nécessaire afin de définir de meilleures stratégies politiques et pratiques en vue de l'exercice substantiel de leurs droits². Il est important d'être attentif aux stratégies déployées par les jeunes adultes, aux relations qu'ils nouent et à la signification qu'ils donnent aux ressources de la société auxquelles ils peuvent ou non faire appel³.

Nous distinguerons trois grands thèmes : (1) les dynamiques qui conduisent à la situation de sans-abrisme ou d'absence de chez-soi et les stratégies d'action des jeunes pour y faire face, (2) les droits et les ressources, et (3) les rêves d'avenir et les aspirations. Afin que les récits complexes et mouvementés des jeunes adultes soient aussi parlants que possible, les résultats sont illustrés par cinq parcours individuels.

1. Les dynamiques qui conduisent au sans-abrisme et à l'absence de chez-soi

À partir d'une **orientation sur l'univers de vie**, nous examinons diverses dynamiques structurelles, institutionnelles et relationnelles dans lesquelles naviguent les jeunes adultes⁴. Au départ de leurs expériences et stratégies personnelles, nous recherchons différentes dynamiques qui font en sorte que ces jeunes adultes se retrouvent (à différents moments) dans une situation de sans-abrisme ou d'absence de chez-soi. Nous envisageons les dimensions structurelles, institutionnelles et relationnelles et la manière dont elles interagissent avec la capacité d'action (*agency*) des jeunes adultes. Nous entendons par là non seulement les choix qu'ils font, mais aussi leur capacité à donner un sens aux circonstances dans lesquelles ils se trouvent et à leur propre identité⁵. Cette approche, dans laquelle la relation entre leur univers de vie/biographie et des dynamiques systémiques à l'œuvre dans la société constitue le cœur de l'analyse, va au-delà d'approches qui subdivisent les causes du sans-abrisme en une combinaison de caractéristiques structurelles et individuelles⁶. Une telle subdivision méconnaît l'interaction complexe entre les biographies individuelles des jeunes adultes et les forces systémiques à l'intérieur desquelles elles se déploient⁷.

Si les dénombrements fournissent un instantané de la problématique, on a vu apparaître au cours des quinze dernières années une nouvelle approche de la recherche qui s'appuie sur la notion de parcours conduisant ou sortant du sans-abrisme ou de parcours de logement (*housing pathways*). L'objectif est d'étudier la dynamique du sans-abrisme comme un processus plutôt que comme une donnée statique⁸. Les **trajectoires ou biographies** des sans-abri sont souvent complexes et ne suivent pas un parcours linéaire clair, ce qui fait souvent de la recherche des rapports de causalité une mission impossible. Pour mieux comprendre l'expérience de sans-abrisme des jeunes adultes, il convient d'essayer de comprendre et de décrire avec exactitude le caractère capricieux et hétérogène de leurs parcours.

Enfin, il est important d'envisager les défis particuliers auxquels sont confrontés certains jeunes adultes, qui rendent encore plus difficiles leurs stratégies de résistance et de survie. Nous ne partons pas pour cela de l'idée d'une vulnérabilité individuelle, mais nous examinons les inégalités sociales, comme le handicap, la vulnérabilité psychique, le genre, la migration, etc., et la manière dont ces éléments interagissent et influencent la capacité d'action des jeunes adultes.

1.1 Un accès limité à des logements abordables : pénurie de l'offre et discrimination

Une première cause assez évidente de la situation de sans-abrisme et d'absence de chez-soi des jeunes adultes est l'offre restreinte de logements (de qualité). Pour les jeunes adultes en général, et plus encore pour ceux qui ont un petit budget, affronter un marché immobilier démantelé est une tâche ardue. Comme la demande est supérieure à l'offre, il y a toujours de nombreux candidats quand une maison ou un appartement se libère. Quand ils se présentent pour un logement, les jeunes adultes que nous avons interrogés constatent qu'ils se retrouvent très souvent tout au bout de la file. De nombreux propriétaires préfèrent en effet ne pas louer leur bien à de jeunes adultes, en particulier s'ils ont un revenu modeste, un revenu d'intégration sociale ou pas de revenu du tout, ce qui est le cas de beaucoup d'entre eux. Certains disent ainsi être discriminés parce qu'ils perçoivent un revenu d'intégration sociale.

« Franchement, un appartement qui est tout juste dans la norme, avec deux chambres à coucher, ça coûte facilement 600 à 700 euros. Et si vous travaillez, et que vous touchez environ 1 800 euros par mois, c'est déjà beaucoup. [...] Le problème, c'est que la vie devient beaucoup trop chère pour qu'un jeune puisse dire : "Je vais commencer à mener ma propre vie." [...] Il y a plus de jeunes qui disent vers 18 ou 21 ans "Je pars de chez moi" qu'il y a 80 ans. On préfère choisir le meilleur [...]. Mais quand on est au CPAS ou qu'on fait des intérim, on peut faire une croix sur une maison. » [Jasper]

Trouver un logement sur le marché privé est une mission quasiment impossible avec un revenu d'intégration sociale ou un revenu limité.

« Il y a un an ou deux, ça m'a frappé : un logement était à louer pour environ 430 euros. C'était un appartement avec une chambre. Nous avons été invités à le visiter. On était au moins une trentaine de candidats, si pas plus. Quand on a un revenu d'intégration sociale et qu'on ne peut pas payer la garantie locative, il faut encore faire un prêt. Mais on sait qu'on n'a aucune chance face à 30 autres personnes qui ont un salaire et un boulot. Donc oui, le marché immobilier privé, c'est une catastrophe. » [Travailleur de terrain]

Dans les petites communes, il y a en général peu de logements pour personnes isolées. En ville, on trouve des studios et des appartements avec une chambre, mais ils sont généralement rares et chers. Les « kots » pourraient être une solution parce que le loyer est généralement plus bas et qu'il y a souvent plus de tolérance pour les nuisances sonores et autres. Mais il n'est pas permis de se domicilier dans un kot. Souvent aussi, les jeunes adultes n'ont pas accès au marché du logement social à cause du manque de logements et des énormes listes d'attente qui en résultent. De plus, dans le système actuel d'attribution des agences immobilières sociales, les jeunes obtiennent souvent moins de points (et sont donc moins prioritaires) s'ils peuvent trouver (de temps en temps) un hébergement chez des amis ou de la famille. Or, c'est assez souvent le cas des jeunes adultes en errance (voir aussi le point 1.4).

Lorsque de jeunes adultes parviennent malgré tout à trouver une maison ou un appartement sur le marché privé, il s'agit souvent de logements de très mauvaise qualité pour lesquels ils paient malgré tout un prix élevé, ce qui ne constitue pas une solution à long terme. Les maisons sont souvent très petites, inadaptées, sales et/ou inabordable. Les données quantitatives montrent que ce sont surtout les primo-arrivants qui se retrouvent sans-abri ou sans chez-soi en raison d'une déclaration d'insalubrité ou de logement inhabitable. Un logement de mauvaise qualité peut avoir pour conséquence que de jeunes adultes se (re)trouvent dans la rue.

« L'appart que j'ai eu via [organisation], c'était à [ville]. C'était un 4 pièces pour 530 € par mois, hors charges, chauffage électrique et tout le reste. J'payais presque rien au final parce que c'était impayable : j'avais que 910 €. En décomptant mon loyer, y'avait 200 € d'électricité, et comme j'étais enceinte, il y avait aussi le suivi de ma grossesse, les médicaments... Donc, au final, j'payais pas mes factures. J'ai pas honte de le dire parce qu'il faut ce qu'il faut ! J'avais pas le choix. C'était OK

pour les petites factures de 10 à 15 € et mon téléphone parce que c'est indispensable. Mais après, c'était tout. [...] En plus, l'appart était trop petit, il y avait des asticots qui sortaient du mur, trop de charges, trop de loyer. » [Marine]

C'est parfois aussi le cas dans des logements sociaux, comme en témoigne un travailleur de terrain :

« On nous a signalé que des gens habitaient dans des logements sociaux insalubres. Mais ils ne savent pas quoi faire. Ils ne savent pas où loger. Et en plus, on a l'inspection qui vient leur demander d'avoir des endroits salubres pour pouvoir loger leurs enfants. Souvent ce qui arrive, c'est que leurs problèmes se multiplient. Et comme on l'a souvent remarqué, c'est à ce moment-là que ces gens peuvent se retrouver à la rue. Parce qu'en fait, en rue, tu retrouves tes pairs. Tu trouves des gens qui ont autant de difficultés que toi. Et donc t'es moins "anormal" que dans ton propre environnement. » [Travailleur social]

Des jeunes sont aussi exclus en raison de leur âge. Les mineurs, en particulier, ont peu de possibilités.

« En secondaires, on est "trop jeune". Ils se disent "celui-là, il va vouloir boire et faire la fête". Mais j'suis pas comme ça, moi. Je suis responsable. Ils se font une certaine image des ados. Mais je n'ai pas renoncé. » [Majid]

Les jeunes adultes (tout juste) devenus majeurs doivent aussi affronter un grand nombre de préjugés de la part de propriétaires, concernant leur jeune âge.

« Il y a encore beaucoup de boulot pour changer ce qu'on pense des jeunes. Il y a des sociétés de logement social qui disent tout de suite : "Non, pas à des jeunes, car il y a toujours des problèmes avec eux, donc on n'en veut pas...". Il y a un sérieux boulot à faire. (...) Mais il y a une pénurie totale de logements, donc on ne résout pas simplement ça en concluant un partenariat. Non, il faut des logements. » [Responsable d'équipe]

C'est ainsi que des jeunes en situation vulnérable atterrissent dans les mains de « marchands de sommeil » parce qu'ils ont peu d'autres options. Les travailleurs sociaux assistent souvent à cela :

« C'est un public qui va se faire avoir plus facilement par les logements "de merde". Ils n'ont pas eu l'éducation et l'expérience nécessaires pour se rendre compte que ce n'est pas possible. En plus, c'est la liberté pour eux d'avoir leur propre appartement, alors ils foncent. Une aubaine pour les marchands de sommeil. » [Travailleur social]

Parfois, c'est à cause de la perte d'une garantie locative que des jeunes se retrouvent à la rue. Par exemple, une propriétaire a retenu une garantie, ce qui a empêché la jeune adulte de louer un autre appartement parce qu'elle n'avait plus assez d'argent pour une nouvelle garantie :

« Ce qui a fait que je me suis retrouvée à la rue, c'est que j'avais un bail de trois ans. Et ensuite, ça s'est directement transformé en un bail de neuf ans. Et le problème, c'est qu'en fait la proprio a été très, très malhonnête avec moi parce qu'elle ne m'a pas rendu ma garantie locative. C'est -à-dire que moi, je ne voulais pas renouveler le bail parce que la chaudière, elle n'allait plus. Je n'avais plus de chauffage, je n'avais plus d'eau chaude. Je devais faire bouillir de l'eau pour me laver les cheveux et pour me laver. En plus, quand il pleuvait dehors, il pleuvait chez moi. Donc, non, je ne comptais pas renouveler pour un bail de neuf ans. Et juste parce qu'il y avait une petite griffe sur le parquet, elle m'a enlevé la moitié de ma garantie. Pour une bête petite griffe, hein ! Et l'autre moitié, elle l'a gardée parce qu'en fait, il faut faire un entretien de chaudière tous les ans. Chaque année, y'avait le plombier qui venait. Mais moi, j'suis pas plombier ! Je n'avais jamais vu comment on faisait un entretien de chaudière. Je ne savais pas que le plombier devait ramener une grosse machine pour mettre apparemment de l'acide ou j'sais pas quoi. » [Juliette]

1.2 Devoir quitter son logement à cause d'une situation familiale difficile, d'un parcours migratoire, de la pauvreté et/ou d'un conflit

Pour beaucoup de jeunes adultes à qui nous avons parlé, une forme de conflit dans la famille a été le point de rupture qui a fait qu'ils se sont retrouvés à la rue. Il peut s'agir d'une rupture due au fait que les parents ont d'autres attentes et convictions. Par exemple, au sujet d'une relation amoureuse ou autre avec laquelle ils ne sont pas d'accord. Chez certains jeunes adultes, des différences culturelles et générationnelles dans la famille jouent aussi un rôle. Quelques jeunes filles se sont par exemple enfuies pour échapper à un mariage forcé. Mais le décès d'un parent est aussi un point de basculement qui est évoqué. Certains jeunes sont même mis à la porte par leurs parents :

« En fait, le jour de mes 17 ans, ce n'est pas vraiment moi qui ai voulu partir. Le jour de mes 17 ans, mon beau-père s'est pointé près de mon lit. Et il m'a dit : "J'ai une surprise pour toi en bas, descends !" Donc, le jour de mes 17 ans, à 7h du mat'. [...] Et là, il me fait : "J'ai une surprise pour toi !" J'ai trouvé ça vraiment bizarre ! Du coup, moi je descends, un peu la tête dans le cul, désolé de l'expression ! Je dis bonjour à tout le monde, bizarrement, sans réponse. Dans le salon, je vois 2 sacs à dos et une valise. Je me suis dit "Cool, je pars avec quelqu'un en voyage !" Et là, mon beau-père me dit que je pars tout seul : "C'est tes affaires, prends-les et dégage !" » [Gilles].

D'autres décident eux-mêmes de partir parce que la situation n'est plus tenable pour eux. Ce n'est pas toujours la conséquence d'un événement concret : une succession de tensions peut aussi avoir pour effet qu'un jeune décide à 18 ans de partir de chez lui.

« C'est une rupture familiale qui fait qu'ils sont largués trop tôt, entre guillemets. Pas spécialement par choix. Il y en a qui choisissent vraiment de quitter le nid familial... Mais quand on a 15 ans, à un moment donné, on se dit tous "Ouais, moi, quand j'aurai 18 ans, j'vais partir. J'vais avoir ma maison, et tout et tout." Mais en fait, tu te rends bien vite compte que quand t'as 18 ans, t'as 0 économies. Tu ne peux pas, du jour au lendemain, prendre un appartement. T'as la garantie locative à payer, et tout le reste. Et en fait, je pense que bien souvent, les jeunes qui se retrouvent dans des problèmes de logement, c'est parce qu'ils sont partis trop vite du cocon familial. Par choix, parce que ça ne va pas du tout. Ou alors, parce qu'ils n'avaient pas le cocon familial adapté et que donc, de ce fait-là, ils se retrouvent du jour au lendemain à devoir rechercher des appartements avec un budget très, très, très limité. Et ça ne va pas, quoi. » [Travailleur social]

Dans d'autres cas, c'est la situation de pauvreté de la famille qui fait que devoir prendre les enfants en charge devient tout simplement trop cher pour les parents. Un jeune adulte témoigne ainsi qu'à un certain moment, il pouvait encore rester à la maison, mais pas ses frères et sœurs, sinon sa mère ne s'en sortirait pas.

« Je ne pouvais pas rester chez mes parents. Je devais partir. [...] Ils habitent dans un logement social et je ne pouvais pas rester. Sinon, ils auraient dû dépenser beaucoup pour le loyer et ils ne pouvaient pas se le permettre. Donc, je devais m'en aller. » [Andries]

Les règles de calcul des loyers dans les logements sociaux, qui se basent sur le nombre d'occupants ayant un revenu (temporaire), interviennent aussi. Cette situation peut en outre être une source de stress et de tensions dans les familles.

« Ça devient de plus en plus strict pour les pauvres. On voit les loyers grimper en flèche. Allez, franchement, est-ce qu'on peut s'imaginer ça dans le logement social ? Imaginez que vous êtes un enfant de locataires sociaux. Vous avez 18 ans et vous décidez d'arrêter vos études. Vous avez fait un job étudiant à 16 ans. Et figurez-vous qu'on tient compte de ce montant pour calculer le loyer de vos parents ! C'est dingue ! Ça ne tient absolument pas debout. [...] Les autorités disent : "Non, non, le jeune doit contribuer au loyer, donc le loyer va augmenter." [...] Mais ce qui est dommage, c'est que ces gens doivent dire à leurs enfants, pour des raisons financières, qu'ils doivent partir de chez eux. Des enfants qui ne sont pas du tout prêts à cela. C'est une politique [...] qui a pour effet

que les enfants ne sont même pas en mesure de se faire un peu d'économies. Soit les mères doivent supporter ce surcoût à leurs propres dépens, soit les enfants doivent mettre la main à la poche. En plus, je ne trouve pas ça juste, car ce sont les enfants qui n'étudient pas dont le revenu est pris en compte. Si un enfant poursuit ses études, on ne tient pas compte de son revenu. C'est quand même incroyable ! Donc, les plus forts ont les avantages parce qu'ils ne gagnent rien. Et les plus faibles, ou ceux qui font de temps en temps un intérim, ou qui vont peut-être toucher quelque chose du chômage ou du CPAS au bout d'un moment, ceux-là, leur revenu est pris en compte. Mais enfin, à quoi joue-t-on ? Ça ne me semble vraiment pas bien et ça ne leur donne pas non plus de perspectives d'avenir. Ils ne peuvent rien mettre de côté. Et ça crée des tensions dans les familles. » [Directeur]

Il y a aussi des exemples de parents qui sont absents ou qui négligent leurs enfants, ce qui fait que de jeunes adultes ont le sentiment d'être abandonnés à leur sort.

« Ouais, c'est ça. Abandonnée. Parce que même quand j'le faisais [une tentative de suicide], ma mère, elle... elle s'en foutait ! Elle disait : "Tu veux te tuer ? Ben franchement, t'es qu'une conne". Une fois, elle m'a dit ça, j'étais dans mon bain. Elle a vu plein de sang et tout sur moi, et elle a fait [imite la voix de sa mère] : "Ben, t'es vraiment qu'une conne !" Après, elle a claqué la porte et voilà. Mais bon, j'étais plus petite, hein. J'avais quoi, 14 ans ? Oui, 14 ans, 15 ans... et voilà. » [Meghane]

Dans plusieurs cas, des parents ou d'autres membres de la famille sont alcooliques ou toxicomanes et leurs enfants sont quotidiennement exposés aux conséquences de la (sur)vie avec une addiction. Il y a aussi de nombreux exemples d'abus et de violences intrafamiliales à l'encontre du jeune lui-même, de l'autre parent, d'autres membres de la famille ou de plusieurs de ces personnes.

« La drogue et la violence : il n'y avait rien d'autre à la maison. Des disputes, tout ça. On ne savait pas ce que c'était un foyer chaleureux. » [Pieter]

« J'vivais tout le temps dans la peur. J'avais plus peur dans ma famille que dans la rue. C'était eux ma peur. » [Yousra]

D'autres jeunes adultes sont venus seuls en Belgique parce qu'ils ont émigré. Cela entraîne aussi une situation familiale complexe, mais cela ne s'accompagne pas nécessairement de violences (même si c'est parfois le cas). L'absence de leur famille pèse lourdement sur ces jeunes, qui se sentent souvent seuls et peu soutenus vu qu'ils ont peu ou pas de réseau social. Beaucoup de réfugiés mineurs non accompagnés courent ainsi un plus grand risque de se retrouver dans une situation de sans-abrisme ou d'absence de chez-soi. Pour ceux qui sont en séjour illégal, trouver un logement ou un travail devient même une mission quasi impossible.

TRAJET JEUNE 1



1.3 Accès à un travail et à un revenu

De nombreux jeunes adultes à qui nous avons parlé ont quitté l'école sans qualification. Leur situation familiale difficile, le manque de soutien ou d'autres problèmes ont fait qu'ils ont eu une scolarité chaotique et qu'ils ont finalement décidé d'arrêter leurs études. Or, sans diplôme de l'enseignement secondaire, il leur est difficile de trouver du travail. Du coup, ils ne peuvent pas non plus louer de logement et ils se retrouvent, ou risquent de se retrouver, à la rue. Certains racontent aussi à quel point il est difficile d'aller à l'école sans situation familiale stable. Par exemple, parce qu'ils ne peuvent pas prendre de douche, avoir des habits propres, etc. Le décrochage scolaire va donc souvent de pair avec le sans-abrisme et l'absence de chez-soi, même si l'on ne peut pas toujours déterminer clairement si c'est la cause ou la conséquence.

Thomas ne parvient pas à trouver un logement parce que les propriétaires potentiels trouvent que son revenu (d'intégration sociale) est trop limité. Il envoie son C.V. un peu partout, mais sans succès parce qu'il n'a pas de diplôme. Cette absence de diplôme le prive de beaucoup d'opportunités sur le marché de l'emploi. Dans le passé, il a déjà rénové une salle de bains de ses propres mains et fait d'autres travaux de rénovation. Il a appris cela sur le terrain et en regardant d'autres le faire. Il trouve que les personnes sans diplôme mériteraient davantage de reconnaissance parce qu'être habile de ses mains est aussi nécessaire sur le marché de l'emploi. Mais cette connaissance pratique est aujourd'hui insuffisamment valorisée, ce qui ne lui donne pas l'occasion de prouver sa valeur. [Thomas, notes d'un chercheur]

Au vu des difficultés pour trouver un emploi, la plupart des jeunes adultes en errance font appel au CPAS pour obtenir un revenu d'intégration sociale. Mais le montant qu'ils perçoivent s'avère souvent insuffisant pour louer un logement adéquat, en plus des autres frais fixes. Un travailleur social qualifie cela de cercle vicieux pour les jeunes adultes :

« Si ça fait longtemps que t'es en galère, l'école passe un peu au second plan. Malheureusement. Parce qu'avoir une formation, ça aide à trouver un boulot et ça ouvre des portes. C'est un cercle vicieux, en fait. Si t'as pas de boulot, tu vas galérer à trouver un appartement. Et si tu galères à trouver un appartement, t'as pas la motivation de trouver un boulot. Bref, c'est un peu le serpent qui se mord la queue. » [Travailleur social]

Trouver un travail est souvent un défi encore plus grand pour les jeunes mères, puisqu'elles doivent aussi trouver une garde pour leur enfant, ce qui n'est pas évident.

« Je voulais travailler. J'avais une place au [supermarché] de [lieu]. Le problème, c'est que toutes les crèches sont pleines ou me refusent parce que je n'ai pas de contrat fixe. Du coup, les gardiennes préfèrent donner la place aux enfants dont les parents sont en CDI. Moi, je pouvais avoir un CDI. Mais la crèche voulait la preuve avant. Et le patron ne voulait pas parce qu'il n'y avait pas de certitude... Donc ici, comme [nom de l'enfant] rentre à l'école le 18 novembre, je vais pouvoir aller travailler. J'ai une place qui m'attend... » [Monika]

1.4 Problèmes dans l'aide (à la jeunesse) et l'accueil

Certaines règles ou conditions des services d'aide (à la jeunesse) peuvent parfois avoir pour effet que de jeunes adultes se retrouvent à la rue. Ainsi, des jeunes sont parfois mis à la porte d'une institution parce qu'ils ne répondent pas aux conditions strictes. Comme ce séjour résidentiel était souvent leur dernière option, ils n'ont plus d'alternative.

« Ils m'ont assuré que je pouvais rester là aussi longtemps que nécessaire, sans date limite. Puis, début janvier-février, j'ai tout d'un coup reçu un mail avec une date d'échéance. Mais j'suis pas allé jusqu'au bout. Je suis parti le jour même. On ne fait pas de promesses qu'on ne sait pas tenir. On donne de l'espoir aux gens, une vie nouvelle, et puis d'un simple claquement de doigts tout s'envole... » [Sven]

De jeunes adultes qui doivent quitter une institution à 18 ans se retrouvent souvent à la rue faute d'une alternative et d'une continuité de l'aide.

« Ce sont généralement des jeunes qui ont déjà été placés pour une raison ou pour une autre, qui doivent partir à 18 ans et qui n'ont pas vraiment de réseau, car ils sont tout le temps restés dans l'institution de l'aide à la jeunesse. (...) Ils ont aussi été placés pour une bonne raison, et donc généralement, ils n'ont pas de réseau sur lequel s'appuyer. Ils sont généralement hébergés temporairement chez des amis jusqu'à ce qu'ils ne trouvent plus d'amis à qui faire appel. Du coup, ils se retrouvent vraiment à la rue. » [Travailleur de terrain]

« Ils ont vécu en institution. Et à 18 ans, ils ne veulent plus du tout d'aide. Ils en ont marre et ils veulent s'en sortir seuls. Mais ils n'y arrivent pas. Beaucoup d'entre eux ne savent pas comment débiter dans la vie. » [Coordinateur]

Il est aussi frappant de constater que plusieurs jeunes adultes parlent de cas d'abus et de négligences dans la famille d'accueil où ils ont été placés quand ils n'ont plus pu rester chez eux. Cela crée des expériences traumatisantes qui font qu'ils ne font plus confiance aux gens et qu'ils pensent qu'ils ont mérité cela pour une raison ou pour une autre.

Dans la famille d'accueil où il a été placé, Thomas a non seulement été victime d'abus sexuels, mais a aussi été confronté à l'usage d'armes. On l'a retiré de sa famille pour cause d'abus et de négligences et il s'est retrouvé très jeune dans une famille d'accueil. Mais comme il a été victime là aussi d'abus et de violences, on l'a placé dans une institution. Tous ces événements ont fortement entamé sa confiance envers les gens. [...] Après les abus dans la famille d'accueil, Thomas s'est retrouvé à partir de ses 12 ans dans diverses institutions. Toutes les deux semaines, il était envoyé dans une autre institution, ce qui fait qu'il ne devait même plus déballer sa valise. Il n'a donc jamais eu de lieu de résidence fixe et n'a jamais pu se sentir chez lui. Il s'est senti énormément abandonné à son sort. Il raconte ainsi que l'éducateur qui faisait le service de nuit dormait parfois et que les jeunes devaient résoudre un problème tout seuls. Il a senti peu de soutien en institution. [Thomas, notes d'un chercheur]

1.5 Capacité d'action et marge de manœuvre réduite

En plus des problèmes que les jeunes adultes rencontrent fréquemment, il y a des dimensions d'inégalité structurelle, de marginalisation et d'exclusion qui ont souvent une influence sur les décisions qu'ils peuvent prendre et sur les parcours conduisant au sans-abrisme et à l'absence de chez-soi. Ces jeunes ne subissent pas passivement ce contexte, mais exercent leur capacité d'action en développant des mécanismes de résistance et de survie qui témoignent d'une résilience considérable.

« Eh bien, je vais retourner à la rue si je me fais vraiment virer. Là, j'essaie de garder le sourire. Je me cache derrière un sourire depuis très, très longtemps... Je sais, ça ressemble à des paroles de Soprano, mais c'est vrai [rires]. Je me cache derrière ce sourire. Mais c'est juste pour montrer une image aux gens, quoi. Pour leur montrer que je reste positif malgré tout ce qui me tombe dessus. Si je commence à être négatif, c'est le début de la fin ! Du coup, j'avance ! » [Gilles]

Dans cet esprit, les jeunes adultes en situation de vulnérabilité prennent aussi certaines décisions qu'ils jugent nécessaires pour tenir le coup dans leur situation, comme reporter des paiements pour pouvoir acheter de la nourriture :

« Je vais être honnête : avant, j'ai dû faire des choix qui n'étaient pas toujours faciles. C'était ça ou ça. Et il m'est arrivé de faire de mauvais choix. Mais maintenant, je suis de nouveau sur de bons rails. [...] À ce moment-là, ma copine était enceinte. Malheureusement, on l'a perdu [le bébé]. Mais ma copine mangeait plus qu'en temps normal. Et donc, on a dû choisir : c'était soit payer le loyer, soit acheter à manger. Pour moi, le choix a été vite fait. [...] Mais je me suis moi-même mis un peu

dans les ennuis. Oui, c'est ce que je dis... Devoir faire des choix, hein ! [...] C'était ne pas payer le loyer pendant un mois, comme ça, on pouvait manger ce mois-là, et épargner pour le mois suivant. C'est ce qu'on a fait. Du coup, ils n'ont jamais pu s'adresser à la justice pour me mettre dehors. Mais ce mois que je n'avais pas payé, il était retenu pour le suivant, cela venait s'ajouter. Et donc, maintenant, c'est devenu beaucoup plus cher. » [Andries]

Les jeunes recourent aussi aux drogues et à l'alcool pour oublier un moment leurs problèmes, ou bien ils volent pour pouvoir se payer à manger. De tels choix sont indissociables du contexte sociétal plus large et des conditions dans lesquelles les jeunes adultes doivent survivre.

Il n'a pas toujours pris les décisions les plus légales pour se procurer de l'argent ou des choses dont il avait besoin. Alors, je lui ai demandé si, avec du recul, il aurait fait autrement ou si, avec ce qu'il sait aujourd'hui, il aurait fait d'autres choix dans la vie. "Il faut en avoir l'occasion, hein ! Si t'as pas cette chance, ben y'a pas d'autre moyen : tout est trop cher." [Sander, notes d'un chercheur]

Les jeunes adultes en errance font ce « choix » parce qu'ils ne voient pas d'autre solution à ce moment-là. On constate donc que leur univers de vie est lié à un système qui ne réussit pas à les protéger (suffisamment).

« Des vols avec violence, du racket, de la vente d'objets volés... Parce qu'avant, j'avais pas le choix. Mais maintenant, j'ai le choix, et je n'ai plus envie de recommencer quelque chose de ce genre. J'en ai plus envie. Ce n'est pas que je ne veux pas, c'est que je n'en ai plus envie." [...] Eh bien, avant, parce que je n'avais pas de revenu. J'avais rien. Donc j'avais pas d'autre option que de voler. Maintenant, j'ai un revenu. J'ai tout ce qu'il me faut. Donc, le choix, je l'ai. C'est à moi de choisir. Et ce n'est pas toujours facile, mais je fais avec. » [Jérémy]

Les jeunes adultes font parfois, dans les limites du système, des choix qui ne les font pas avancer. Un travailleur de terrain relie cela à un manque de réseau et de soutien.

« Les jeunes que nous touchons ont un lourd poids à porter. Ils doivent tout faire, tout décider eux-mêmes. Ils n'ont personne vers qui se tourner, à qui demander de l'aide. Et donc, ils prennent parfois des décisions qui les plongent encore plus dans les problèmes. » [Travailleur de terrain]

Bien que certaines stratégies soient réfléchies et puissent avoir pour but d'améliorer leur existence à long terme, elles peuvent parfois entraîner involontairement des conséquences négatives. La marge de manœuvre permettant de faire de « mauvais » choix, ou de remédier à leurs conséquences, est également très réduite.

« Je me suis demandé "Tiens, qu'est-ce qui pourrait me faciliter la vie ?" La première chose à quoi j'ai pensé, c'est le permis de conduire. Je n'ai pas de diplôme, mais si j'avais un permis, les portes s'ouvriraient. Je pourrais dire : "Regardez, j'ai un permis de conduire, je peux aller travailler à [autre ville]..." Quand j'ai acheté ma voiture, il y a encore plus de portes qui se sont ouvertes, du genre "Regardez, j'ai ma propre voiture, je peux aller là où là. [...] J'ai été bête, j'ai tout de suite acheté une voiture neuve. Aujourd'hui, je suis coincé : je dois payer ça chaque mois. [...] Ma voiture me coûte 315 euros par mois. » [Jasper]

Pour beaucoup de jeunes adultes, il est important de pouvoir (à nouveau) demander une aide sociale. Mais on leur fait souvent comprendre qu'ils ont « laissé passer leur chance ». On les retire par exemple de la liste d'attente, ils ne sont plus les bienvenus nulle part ou bien ils sont rejetés comme étant des « cas difficiles ».

Comme tout le monde, les jeunes adultes ont le droit de faire parfois des erreurs. Or, ils ont souvent une grande méfiance envers certaines institutions et ont connu de nombreuses déceptions. Résultat, ils ne veulent plus d'accompagnement et il est difficile de les motiver à en accepter un. Ils sont surtout très

ambivalents. Dans ce contexte, une assistante sociale estime que derrière le refus ou la non-acceptation d'une aide se cache aussi une demande et que les services d'aide doivent être suffisamment sensibles à cela :

« Derrière une non-demande, il y a une demande de quelque chose. Essayer de la découvrir et de montrer des pistes me semble important. Il faut travailler le fait que même si les jeunes ne disent pas quelque chose, ils disent quand même quelque chose. Ils ont besoin de chemins et de perspectives. Ils se diront que peut-être cette route-là est intéressante. Ça ne veut pas dire, comme intervenant social, de prendre une place trop grande dans l'histoire de la personne, pas du tout [...] Pour moi, c'est ouvrir un chemin dans le sens de proposer des pistes. Et entendre qu'une non-demande, une non-expression de quelque chose ne veut pas dire qu'il n'y a rien à devancer. »
[Assistante sociale]

Un travailleur de terrain dit avoir le sentiment qu'on ne laisse plus aux jeunes adultes la possibilité de donner un sens à leur situation :

« Quand on vit dans la misère, on ne peut plus faire de choix. Être sans-abri, ce n'est (généralement) pas un choix délibéré. Il faut prendre le premier appartement qu'on vous donne. Je connais un type qui avait trouvé un appartement. Le CPAS lui a dit : "On a encore quelques vieux meubles". Le gars ne les a pas voulus. Le CPAS a trouvé que c'était de l'ingratitude. Mais bon, quoi ? Il devrait accepter avec joie ce qui n'était plus bon pour quelqu'un d'autre ? » [Travailleur de terrain]

Malgré les choix qu'ils font, la situation des jeunes adultes reste bien sûr extrêmement difficile et confuse, surtout s'ils ont l'impression de n'avoir nulle part leur « chez-soi ».

« En fait, c'est compliqué. Je regrette sans regretter. Le truc que j'ai le plus regretté, c'est de ne plus avoir de toit au-dessus de la tête. Un jour, tu as tout : ton lit, ta chambre, ton matelas et tout. Et puis, du jour au lendemain, t'es parti et tu n'as plus rien du tout... Tu as un salaire, mais tu ne sais pas où aller... À gauche ou à droite ? En fait, c'est ça... » [Hugo]

1.6 Défis

Dans leurs parcours de vie, les jeunes adultes font face à des défis qui influencent leurs possibilités. Ce sont des difficultés auxquelles ils ont été confrontés dans leur jeunesse ou plus tard dans leur vie, comme une vulnérabilité psychologique, la consommation de stupéfiants ou un handicap. Bien que les dénombrements fassent fortement apparaître une (suspicion de) déficience mentale dans le groupe des jeunes adultes en errance (voir chapitre 2), cette question n'a pas été abordée dans les récits des jeunes. De plus, ceux-ci ont aussi affaire à des inégalités sociales qui se reproduisent structurellement et qui sont basées entre autres sur la pauvreté, la migration et le genre.

Diverses formes d'exclusion et d'inégalité naissent au croisement de ces catégories et de ces expériences. Elles peuvent rendre très difficile la sortie de la situation de sans-abrisme et d'absence de chez-soi pour les jeunes adultes.

Pensées suicidaires et tentatives de suicide, traumatismes et solitude

Les résultats quantitatifs montrent qu'un jeune adulte en errance sur quatre est confronté à une (suspicion de) problématique psychiatrique. Plus de la moitié des jeunes interrogés dans cette recherche qualitative disent souffrir de problèmes psychiques. Il est difficile de déterminer si ces problèmes sont la cause ou la conséquence d'une situation de sans-abrisme ou d'absence de chez-soi, ces deux aspects étant fortement imbriqués l'un dans l'autre. Mais une forme de vulnérabilité psychique apparaît dans presque chaque récit et il est donc important d'être attentif à cela. Plusieurs jeunes disent aussi avoir des pensées suicidaires et certains d'entre eux ont tenté de mettre fin à leurs jours.

Les traumatismes vécus par les jeunes adultes ont un impact énorme sur leur existence actuelle. Tant les situations conflictuelles dans la famille et dans d'autres relations que le comportement de fuite de certains et les périodes d'instabilité de logement, caractérisées par un manque de confort et de sécurité, peuvent engendrer des expériences traumatisantes. C'est surtout le fait de dormir dehors qui est qualifié de particulièrement problématique.

Il est important de voir les problèmes psychiques rencontrés par les jeunes adultes comme une réalité dynamique, qui traverse toute leur situation de vie.

« J'ai passé toute mon enfance dans une famille d'accueil. Pendant 18 ans, j'ai été maltraitée chaque jour par la femme de ma maison d'accueil. Elle m'avait aussi mis dans la tête que "toi, de toute façon t'es rien, t'es personne. T'es pas ma fille. De toute façon, toi, t'es pas digne d'être aimée. Jamais personne ne t'aimera". Quand on te dit ça pendant 18 ans, en fait tu trouves que c'est normal qu'on te maltraite. Tu te dis : "Je l'ai mérité", tout simplement. Et c'est ça qui s'est passé, que j'ai mis beaucoup de temps à comprendre : qu'au final, je ne le méritais pas, que c'était elle le problème et pas moi, que je n'avais rien fait, en fait. » [Juliette]

Toxicomanie/assuétude

Les jeunes adultes en errance disent avoir recours à des produits stupéfiants pour échapper à leur situation difficile. Le dénombrement nous apprend qu'une (suspicion d') assuétude est observée chez 18 % d'entre eux. Ici aussi, l'assuétude peut aussi bien être la cause que la conséquence du sans-abrisme ou de l'absence de chez-soi. Certains jeunes commencent à se droguer quand ils habitent encore chez leurs parents, par exemple comme moyen pour échapper à des conflits. Pour d'autres, la découverte de certaines drogues n'intervient que dans la rue.

« J'ai dit que je n'avais pas d'argent. Mais les autres, ils avaient de l'argent, alors ils m'ont dit : "Vas-y, tu veux tester ?". Alors, j'ai dit : "Et ça fait quoi ?", "Oh t'oublies seulement les mauvaises choses du passé." Là, ça m'a fait tilt et j'en ai pris, quoi. » [Paul]

Statut de séjour et origine migratoire

Les dénombrements révèlent que 32 % des jeunes adultes en errance ont un statut temporaire de séjour et que 30 % sont en séjour illégal. Le statut juridique des jeunes primo-arrivants influence fortement leurs possibilités et les ressources de la société auxquelles ils peuvent ou non faire appel en termes d'enseignement, d'emploi, de soins de santé, de logement, etc. Leur position dépend de leur statut de séjour : le fait que quelqu'un arrive dans le cadre d'un regroupement familial, soit un réfugié reconnu, un étudiant ou un citoyen de l'UE détermine fortement le type de soutien auquel cette personne a droit. Un réfugié reconnu a par exemple davantage de droits sociaux qu'un ressortissant d'un pays extérieur à l'UE. Lorsque la citoyenneté formelle d'un jeune adulte est limitée, cela peut entraîner des situations de sous-protection et de sans-abrisme ou d'absence de chez-soi.

Quand je lui demande quelle serait la meilleure manière de l'aider dans sa situation actuelle, Sami ne me donne aucune réponse. Cela semblait d'abord être dû à la barrière linguistique, comme s'il ne comprenait pas vraiment la question. Mais il est apparu plus tard dans la discussion que tout ce qui se passe actuellement dans sa vie est compliqué par le fait qu'il ne possède pas de titre européen de séjour. Tant que ce n'est pas réglé, il n'y a pas moyen de l'aider à ses yeux. Il continue cependant de rêver et il veut se construire une vie. Mais sans papiers, il ne peut pas commencer à construire son avenir. [Sami, notes d'un chercheur]

Qui plus est, les jeunes adultes qui ont une autre nationalité ou origine ethnique, une couleur de peau foncée et/ou un nom « étranger » subissent encore plus de discriminations et d'exclusions sur le marché du logement et de l'emploi que les autres jeunes.

Difficultés liées au genre

En ce qui concerne spécifiquement les jeunes femmes, on constate qu'il est encore plus dangereux pour elles de vivre dans la rue, mais que, d'un autre côté, il leur est aussi plus facile d'obtenir de l'aide. Il existe toute une série de services. Toutefois, les jeunes filles sentent qu'elles n'ont pas d'autre choix que de faire appel à eux. Certaines d'entre elles sont enceintes ou ont déjà un enfant.

« En fait, il [son frère] n'était pas très correct. Il travaillait, mais euh... Il ne pouvait pas se trouver un endroit pour qu'on habite ensemble. En fait, il aimait trop sortir, voyager. Du coup, souvent, il me laissait chez des amis à lui, et chez des hommes. J'étais très jeune et je ne connaissais pas encore les hommes à ce moment-là. Donc c'était très compliqué. [...] Quand tu vis chez un homme, t'es obligée de... Et je n'étais pas comme ça à l'époque. Donc, je refusais. Du coup, quand je disais non, ils me disaient : "Là, tu prends tes affaires et..." [ça se finissait] très, très mal, parce qu'en fait, c'était des hommes plus âgés que moi. C'était vraiment, je dirais, des papas, dans les 35-40 ans. Du coup, j'avais très, très peur, surtout parce que des fois, je disais non. » [Samantha]

Certaines jeunes femmes parlent aussi de violence, aussi bien émotionnelle que physique, dans leur relation. En raison de leur grande dépendance vis-à-vis de leur partenaire, il leur était très difficile de sortir de cette relation, surtout pour celles qui ont un enfant avec lui.

Stigmatisation

Enfin, les jeunes adultes en errance subissent les formes les plus diverses de stigmatisation dans la société, pour différentes raisons : à cause de la situation précaire dans laquelle ils se trouvent, de leur pauvreté, de leur famille, de leur passé dans l'aide à la jeunesse, de leur couleur de peau, de leur assuétude ou de leurs problèmes psychiques. Même dans leurs contacts avec les services d'aide, les jeunes adultes disent être confrontés à des conceptions stigmatisantes ou accusatrices.

« Il faut avoir les sous pour ça [l'épicerie sociale]. Quand t'as pas de sous, c'est pas une option. T'essaies d'éviter ce genre de choses, car les gens qui sont un peu plus à l'aise, ils te regardent de travers. On le voit tout le temps quand on est dans la rue. Moi, j'avais encore de la chance : j'avais des vêtements propres, je pouvais les laver. Mais il y a beaucoup de gens qui n'ont pas ça et on les regarde, du genre "ah, ils sont encore en train de boire, ou de faire tel truc." Il y a beaucoup de préjugés. » [Andries]

TRAJET JEUNE 2

Premières années dans un orphelinat, puis adopté

Maltraitance dans la famille adoptive

Adopté avec frères par membre de famille à 9 ans

Le nouveau parent adoptif ne parvient pas à s'occuper d'eux

Trouve un kot provisoire via une association pour 3 mois

Envoyé dans un autre kot provisoire

Fait des «conneries», arrêter l'école

Viré du kot car ne pas présent aux rendez-vous avec assistante sociale

Vit dans la rue (toujours mineur)

Retour à la rue

Vit en foyer, mett un délit là-bas

Cohabitation est difficile alors s'enfuit

Vit dans un squat via un ami

Vit dans la rue à 15 ans

Vit 2 années chez une amie

2. Droits et ressources : obstacles et leviers

Une bonne conception et mise en œuvre du droit au logement sert à prévenir le sans-abrisme et est liée au droit à bénéficier de services publics en général, y compris de moyens financiers tels que le revenu d'intégration sociale, les allocations de chômage, les allocations familiales, les pensions et l'aide sociale ainsi que des moyens matériels tels que le logement, la mobilité et d'autres services⁹. Afin d'offrir un logement adéquat à tous, le gouvernement a développé un certain nombre de mesures politiques et de services, mais leur accès est souvent complexe et insuffisant. De plus, un nombre croissant de personnes sans-abri et sans chez-soi ne peuvent guère faire valoir des droits sociaux formels en raison d'une politique migratoire plutôt répressive, qui ne les reconnaît pas officiellement comme citoyens¹⁰. C'est ainsi que naissent en parallèle toutes sortes d'aides informelles, émanant souvent d'organisations bénévoles, qui procurent une aide matérielle d'urgence, de la nourriture et des possibilités de rencontre¹¹.

Dans les récits des jeunes adultes en errance, nous recherchons les diverses ressources formelles et informelles et les dispositifs d'aide auxquels ils peuvent faire appel. Connaissent-ils leurs droits et l'offre existante ? Et comment, et en se basant sur quelles considérations, font-ils ou non usage de ressources et de services de la société ? Nous tenterons aussi de cette manière d'identifier les barrières structurelles et bureaucratiques qui peuvent entraver l'exercice de droits.

Par ailleurs, nous examinerons aussi les stratégies de résistance et de survie développées par les jeunes adultes. Cela nous permettra entre autres de mieux percevoir les ressources alternatives trouvées dans le réseau informel des jeunes sans-abri (p. ex. famille, amis, voisins...) ainsi que les manquements des services formels. Étant donné qu'en Belgique les jeunes adultes vivent dans leur famille jusqu'à l'âge de 25,5 ans en moyenne, la relation avec la famille et le rôle de celle-ci sont tout à fait pertinents. Dans ce contexte, l'importance des relations sociales, et en particulier familiales, a également été soulignée dans de précédentes recherches sur le sans-abrisme et l'absence de chez-soi des jeunes adultes¹².

2.1 Recours au réseau informel (souvent fragile) et au logement nomade (*sofa surfing*)

Le réseau informel est un élément qui est mentionné comme un énorme soutien dans pratiquement tous les témoignages. C'est d'ailleurs généralement grâce à ce réseau que les jeunes adultes trouvent un lieu pour dormir, une douche, de la nourriture, de l'argent, des vêtements... et parfois aussi, en plus de ces éléments matériels, un soutien émotionnel et la motivation.

« Y'a mon cousin qui me parle et qui essaie que je ne fasse pas de gaffe parce que j'ai déjà pensé à me suicider [...] On s'est déjà disputé. Mais c'est quelqu'un qui essaie que je m'en sorte. Il essaie de me remonter le moral, de me dire "Allez, sois un bonhomme, trouve-toi un appart, fais ci, fais ça." Et il a raison finalement. Il a raison parce que c'est comme ça la vie. [...] Je lui dois 150 euros et je lui ai dit que pour l'instant c'était galère. Il m'a répondu "Ouais, t'inquiète, prends ton temps pour me les rendre." Donc de ce côté-là, je sais que je n'ai pas de souci à me faire. » [Jérémy]

Mais ils peuvent aussi s'adresser à ce réseau pour une information ou un coup de main administratif (papiers et procédures). Le réseau peut aussi être un grand soutien pour orienter le jeune adulte vers certains services.

« Du coup, il m'a dit : "Allez, on s'en bat les couilles, viens chez moi ! J'ai une petite chambre là. L'ancien locataire vient de se casser. Viens là le temps de faire tes papiers, etc. Ainsi, tu pourras signer et t'installer chez moi." » [Leon]

De très nombreux jeunes adultes interrogés trouvent (temporairement) refuge chez des amis. C'est un phénomène qu'on appelle le « logement nomade » (ou *sofa surfing*). Les résultats quantitatifs des dénombrements montrent que 46 % des jeunes adultes en errance séjournent chez des amis ou des

membres de leur famille. Comme il s'agit uniquement de jeunes qui sont en contact avec des services d'aide, le chiffre réel est sans doute sous-estimé. Mais ce n'est pas une solution durable. Une jeune femme a parlé de son expérience négative du logement nomade chez des membres de sa famille ou des amis parce qu'elle a dû plusieurs fois leur remettre son revenu d'intégration sociale en échange d'un endroit pour dormir, ce qui fait qu'elle n'avait plus de quoi s'acheter à manger.

Les jeunes adultes déménagent ou « surfent » souvent d'un logement temporaire à l'autre.

« Depuis combien de temps je suis sans abri ? Longtemps... Quand même pas mal de temps. J'ai eu mon adresse officielle au CPAS pendant presque un an... [...] Chez des amis et chez ma copine, où je suis parfois resté dormir. Mon chat a pu rester chez mes parents. Ça posait problème à [personne de l'AIS], mais ils ont fermé les yeux. [...] Je crois que pendant près d'un an [...], j'ai dormi chez des amis, dans la voiture... Chez ma mère quand j'étais « au fond du trou ». Je suis aussi un peu resté chez [nom d'un ami]. Mais à part ça, non. » [Andries]

« Pendant 8 à 9 mois, je suis allée chez une copine. Et puis, j'ai eu un copain. Puis je retournais chez un autre copain. Je tournais entre 5 potes. Tant que je pouvais, j'y allais. Et quand je ne trouvais personne, je trouvais un petit coin pour mettre mes affaires. C'était l'été, donc je n'avais pas trop froid. » [Marine]

Parfois, le réseau permet de trouver une solution plus durable, un logement déniché via plusieurs intermédiaires. Mais ici aussi, c'est rarement un endroit idéal ou adéquat, à cause de la taille ou de l'état de l'habitation dans laquelle les jeunes se retrouvent.

« En général, on voit que la meilleure manière pour des jeunes de trouver un appartement, c'est via d'autres jeunes. Quand un jeune entend dans son immeuble "Ah, il y a quelqu'un qui s'en va, il y a une place qui se libère" ou qu'il part lui-même. [...] Parce qu'il connaît déjà le proprio. Et puis, c'est quand même différent : on entre beaucoup plus vite qu'en cherchant au hasard un appartement où il y a une visite et tout ça. Et bien sûr, quand on peut choisir entre un étudiant dont la mère va payer le loyer chaque mois et que c'est en ordre, et quelqu'un du CPAS. Rien que la connotation, déjà... mouais. » [Travailleur de terrain]

Souvent, les membres de leur réseau ont aussi recours à une certaine forme d'aide. Ils résident dans une institution, ils habitent dans un logement social et/ou ils perçoivent un revenu d'intégration sociale. Or, c'est généralement assorti de conditions strictes, ce qui peut poser problème quand ils hébergent un jeune.

« Pendant 8 mois, j'ai logé chez des potes. J'y allais une semaine ou deux. Et puis eux, ils avaient envie de leur ... Ils disaient toujours : "Faut que t'y ailles, parce que je vais me faire coincer." Ils étaient au CPAS, donc ils avaient peur de se faire pincer. Ils me disaient : "Pars et reviens dans une semaine." À l'époque, je n'avais pas de revenus, donc c'était compliqué. » [Marine]

S'ils cohabitent officiellement avec quelqu'un, ils risquent de perdre leur revenu d'intégration sociale ou leur logement social, d'être sanctionnés ou même mis à la porte de l'institution.

« Je pense que dans la plupart des ménages, les familles de la classe moyenne, il n'y a personne qui vient sonner à la porte en demandant : "Est-ce que je peux dormir ici ce soir ?" Mais chez les personnes plus abîmées par la vie, qui vivent dans des situations plus vulnérables, ça se fait. C'est leur échappatoire. Surtout ceux qui ont eux-mêmes été sans-abri : ils vont accueillir des gens. Mais quand on fait ça et qu'on habite dans un logement social, on est réprimandé et sanctionné. [...] On reçoit pour ainsi dire des points négatifs. Ces gens se retrouvent alors eux-mêmes dans la rue. Ou alors, ils doivent mettre l'autre personne à la porte. Ou bien, ils ne peuvent pas dire que cette personne habite chez eux. Mais ce n'est pas légal, ce n'est pas en règle et c'est dangereux. J'ai donc beaucoup de mal avec cette législation, qui... Je trouve que c'est ignorer la souffrance des gens qui vivent dans la misère, mais aussi ignorer une solidarité inconditionnelle. » [Directeur]

Les jeunes adultes qui vivent dans la rue témoignent d'une grande solidarité entre sans-abri. Des personnes qui se retrouvent dans la même situation peuvent souvent s'entraider de manière très concrète, en s'échangeant des choses qui les ont aussi aidées : renseigner des services de soutien, conseiller de bons endroits pour dormir, partager le peu de nourriture et de matériel qu'elles ont.

« J'ai rencontré quelqu'un en rue. D'ailleurs, j'espère que je vais de nouveau tomber sur lui, parce que je n'ai plus son numéro. Je l'ai rencontré et vraiment... [...] Il m'a aidé à faire mes démarches parce que lui, ce n'était pas la première fois qu'il était à la rue. Il y était depuis 2 ans et demi. Et il m'a aidé. Il m'a dit : "Va là-bas, fais ça. En attendant que ton dossier passe, tu vas venir avec moi : je vais te montrer quelques endroits." Et c'est lui qui m'a montré les endroits où je pouvais aller pendant la journée. Et en soirée, en attendant que les abris de nuit ouvrent. » [Gilles]

Il y a beaucoup de solidarité et de soutien entre les habitants des squats dans lesquels se retrouvent certains jeunes adultes. Mais pour d'autres, il s'agit aussi d'endroits sales et dangereux, avec beaucoup de drogue et de criminalité, ce qui leur procure un sentiment d'insécurité.

Les grands-parents sont souvent cités aussi comme une grande source de soutien, tant sur le plan émotionnel que pour procurer un toit, de l'argent, une adresse de référence, etc.

« Sans elle [grand-mère], je ne sais pas ce que je serais devenue. Parce que quand j'avais besoin de quelque chose, par exemple à l'école, et que ma mère, ben elle ne savait pas l'acheter ou alors elle ne voulait pas l'acheter ou je ne sais pas quoi... Ben, elle, pour tout ce dont j'avais besoin, que ce soit de l'amour, une famille, quelque chose de matériel ou de la nourriture, elle était là. Même quand par exemple j'avais du mal à m'acheter des vêtements ou des chaussures, et tout, elle était là. Maintenant, j'ai un peu plus les moyens, petit à petit. Mais avant, je galérais. Et elle nous donnait à chaque fois des sous. Elle m'aidait dans tout. Il manquait quelque chose ? Ben, elle était là. Même quand j'avais besoin de rien, elle me donnait quand même quelque chose en disant : "Oui, mais on ne sait jamais." » [Meghane].

Les jeunes adultes qui ont une relation amoureuse disent aussi que leur partenaire est un soutien important, tant émotionnellement que financièrement. Il y a ainsi l'exemple d'un partenaire qui paie des chambres d'hôtel.

« Moi et [prénom de sa copine], on était juste potes avant. Mais c'est vraiment elle qui m'a aidée, parce que sans elle, je serais toujours en train de dormir dehors parce que je ne saurais pas où aller. Et heureusement qu'elle est là, quoi. Parce que parmi mes potes, je n'ai personne vraiment qui m'aide, à part ma meilleure amie, mais bon, elle habite à [lieu], donc c'est la galère ! C'est surtout elle qui m'a sauvée, vraiment ! C'est pour ça que même si on a des moments difficiles, on passe au travers [prononcé délicatement] parce qu'elle m'a sauvé la vie. Et même si un jour, je ne le souhaite pas hein, mais si un jour nous sommes obligées de nous séparer (parce que voilà, telle chose ne va pas ou quoi), on s'est déjà dit qu'on resterait quand même en contact parce qu'elle m'a sauvé la vie. Et puis, moi aussi, des fois, je lui ai sauvé la vie. Pour quelques trucs. Des trucs qui se sont passés. Donc voilà. » [Meghane]

Mais lorsqu'une relation amoureuse prend fin, cela peut aussi occasionner des problèmes, comme la perte d'un logement.

En même temps, il ressort des récits des jeunes adultes que leur réseau est très fragile. Leurs parents et amis se trouvent souvent eux-mêmes dans une situation vulnérable, il y a des conflits, une grande dépendance, etc. Cela fait que de nombreux jeunes adultes finissent par se retrouver (à nouveau) à la rue.

« J'ai dormi chez des amis, jusqu'à ce qu'ils ne soient plus des amis. » [Sven]

Beaucoup sont aussi très réticents à l'idée de solliciter (chaque fois) leur réseau informel pour demander de l'aide. Certains se voient comme un poids et ne veulent pas imposer leurs problèmes à d'autres. Ils

trouvent que c'est à eux de les supporter et de les résoudre. La honte et la culpabilité qu'ils éprouvent compliquent encore plus le fait d'oser demander de l'aide.

« Je passe toutes mes journées dehors. Quand je peux, bah, je reste un peu chez ma copine. Mais vu que j'me sens mal dans ma peau, je préfère rester dehors plutôt que chez elle, parce que dans le fond j'reste quand même, heu, une personne à problèmes, avec des addictions. Donc, c'est quand même dangereux de rester près de moi, en fait. J'sais pas si un jour j'vais pas péter un plomb. » [Leon]

Certains disent aussi avoir le sentiment d'être seuls et de ne pouvoir faire confiance à personne.

« Faire appel à qui ? J'sais pas. Je fais appel à moi. » [Hassan]

« Je préfère la vie en solo. J'aime être seule. Parfois, je me dis "Vous étiez où quand c'était difficile pour moi ?" » [Alicia]

Tout cela nourrit le sentiment « de devoir s'en sortir tout seul », auquel sont confrontés tant de jeunes adultes en errance.

« Quand j'ai un problème, je ne sais pas vers qui me tourner pour avoir du soutien. Quand ma relation s'est terminée, pendant une semaine, je n'ai pas su chez qui aller. » [Rik]

2.2 Soutien des services d'aide formels

Les formes de services d'aide que les jeunes adultes en errance considèrent comme constituant un grand soutien sont les initiatives d'accueil et le soutien d'accompagnateurs individuels. Ils apprécient surtout qu'on leur propose un toit et une aide pour des questions pratiques, comme des formalités administratives, dont ils ont le plus besoin à ce moment-là.

« Le seul endroit qui m'aide, c'est un endroit qui s'appelle [organisation]. Cela veut dire que le matin, on peut y manger et y chercher un colis [...] Ce sont les seuls à m'aider, comme je n'ai pas de carte d'identité. Ils m'aident avec le CPAS et des trucs ainsi. OK, il y a d'autres associations. Mais en fait, la première fois que je suis allé à [organisation], beh comme on dit, ça a touché ma dignité. Je n'ai pas besoin d'aller ailleurs : tant que j'ai tout ce qu'il me faut là, j'irai toujours là. Je m'en fous de savoir s'il y a des "Restos du Cœur" quelque part. Je m'en fous de savoir que... J'ai quand même ma part de dignité dans l'histoire, hein ! » [Prosper]

Ils parlent aussi d'acteurs de terrain bien précis qui les ont énormément aidés à avancer à différents moments de leur parcours, ce qui démontre l'importance de la confiance et de la continuité dans l'accompagnement. Les jeunes adultes racontent comment ils ont été aidés à divers moments, ce qui leur a permis par exemple de trouver un logement ou de bénéficier d'autres formes de soutien.

« Moi, j'ai eu le cas et maintenant, je peux vous dire que je ne fais confiance à personne à [organisation x], mis à part [nom x], parce que je sais très bien que [nom x], elle ne dira rien... Elle répète souvent qu'elle est sous le secret professionnel. C'est ça qui est bien parce qu'elle ne dit rien. Du coup, à part [nom x], de [organisation x] et [organisation y], je n'ai plus vraiment confiance. Chez [organisation y], c'est [nom y] que j'aime bien. Oui, elle, j'ai confiance. Je sais très bien à qui je peux faire confiance et à qui je ne dois plus faire confiance. [...] Quand je suis allé à [organisation x], je l'ai remerciée pendant des jours, des semaines, voire des mois ! Parce que c'est grâce à elle que je suis rentré à [organisation x]. À chaque fois, elle avait le sourire. Même si je lui parlais seulement au téléphone, j'entendais bien qu'elle souriait. Chaque fois, elle me disait : "T'inquiète, c'est mon travail..." Du coup, à chaque fois que je l'appelle, je lui dis : "Merci de m'avoir fait rentrer à [organisation x]...". Et chaque fois, elle me répond : "Mais non, c'est mon travail, faut pas. On travaille pour les gens, OK ? Mais c'est vrai qu'avoir un merci de temps en temps, ça fait plaisir." J'vais dire qu'au niveau de l'aide sociale (oui, voilà, c'est vraiment le bon mot), c'est vraiment elle

qui m'a poussé à agir. Elle m'a dit : "Écoute, aujourd'hui tu vas au CPAS. Tu demandes tel et tel papier. Et ce soir, tu dois être à l'abri de nuit de [lieu] pour 20h." Donc, c'est vraiment elle qui appelait pour moi. Je me suis dit : "Si on fait ça pour moi, pourquoi je ne le ferais pas pour d'autres personnes ?" C'est vraiment histoire de renvoyer le soutien qu'on m'a envoyé à moi, quoi. » [Gilles]

« Parce qu'en fait, moi, il faut savoir que pendant les 7 mois où je suis restée à la rue, y'a pas un jour, qu'il pleuve, qu'il vente, qu'il neige ou que je sois malade ou pas, où je ne me bougeais pas. Je voulais me sortir de la rue, je ne voulais pas... Un jour, je suis allée dans cet endroit-là pour manger. Et, là, t'as le responsable qui m'appelle, et qui me dit : "[nom], y'a [organisation] qui nous a contactés. On doit choisir une personne pour... qu'ils peuvent aider. Et on t'a choisie, toi". Déjà, j'étais très touchée, je me suis dit : "Ouh là là !". Mais là-dessus, il me lâche : "On t'a choisie, toi, parce que tu es très courageuse. Chaque jour, on te voit te bouger. Chaque jour, tu fais tes papiers, on n'a rien à redire." Voilà, donc, j'étais hyper contente, quoi ! Et c'est comme ça que j'ai eu ce logement... Enfin, le logement AIS [agence immobilière sociale]. » [Juliette]

TRAJET JEUNE 3



2.3 Manque d'accès et/ou de connaissances par rapport à certains droits et services d'aide

Les jeunes adultes disent que les listes d'attente des organisations et des services constituent un gros problème. Ils doivent parfois attendre des années pour qu'on leur propose une solution adéquate, une place dans un service, une prise en charge, un logement social, ... Cela les décourage et fait aussi en sorte qu'ils finissent par ne plus chercher à exercer un droit ou à demander une aide.

« Si je me souviens bien, il faut être résident ici depuis plusieurs mois. Et le problème, c'est qu'il y a une grosse liste d'attente... Donc, si tu es le centième, tu dois attendre que la liste descende, quoi. [...] Et tout ce qui est logements sociaux, c'est pareil : tu as une longue liste. Je sais que mon oncle, ça fait 20-30 ans qu'il est dessus. Il n'a toujours pas réussi à avoir son appartement social. » [Hugo]

Certains jeunes adultes ne sont pas en possession d'une carte d'identité ou d'autres documents importants : ils les ont perdus, ne sont pas allés les demander ou les chercher, ou bien ces documents ont été envoyés à l'adresse des parents où ils n'habitent plus et avec qui ils n'ont parfois plus de contact. Ils se heurtent dès lors à un tas de problèmes pratiques au niveau des procédures.

« Sauf que le problème, c'est que par malheur, ma carte d'identité a été perdue par un pote à moi. [...] Et ma carte de banque a été avalée récemment par heu... par la banque quoi ! Donc au matin, justement, j'avais un rendez-vous pour la récupérer. Mais ils disent que ce n'est pas possible vu que je n'ai pas de carte d'identité. [...] Lundi, j'avais vu si j'ai été radié. Logiquement, je sais que je vais recevoir une carte provisoire. Je vais refaire ma carte d'identité qui va m'aider à refaire tout le reste, quoi... [...] Mais ma carte de banque, ma carte d'identité et un logement qui m'appartient : voilà ce qui me manque actuellement pour pouvoir vraiment avancer. » [Prosper]

Il y a beaucoup de services auxquels les mineurs d'âge ne peuvent pas (encore) s'adresser, alors qu'un groupe considérable de jeunes sans-abri a moins de 18 ans. Les travailleurs sociaux dénoncent le manque de soutien et de structures pour cette catégorie de jeunes :

« Pour les mineurs qui veulent partir et qui sont en décrochage scolaire, il y a vraiment peu de choses qui existent. Alors oui, il y a le projet solidarité, heureusement. Mais ce n'est qu'à partir de 16 ans. Or, parfois, ils sont déjà en décrochage scolaire à 13 ou 14 ans. Et donc, selon moi, il y a vraiment un manque à combler, là. Pour les jeunes en décrochage scolaire qui sont mineurs, qui ont moins de 16 ans, y'a rien. Et ça, c'est vraiment difficile. » [Travailleur social]

Les jeunes adultes peuvent avoir une certaine méfiance vis-à-vis des services d'aide à cause de précédentes expériences négatives. C'est aussi lié à la faible marge de manœuvre dont ils jouissent, comme nous l'avons dit plus haut dans le rapport.

Pour les jeunes primo-arrivants, l'accès aux droits sociaux formels dépend du statut de séjour qu'ils possèdent à ce moment-là. En outre, certains risquent de perdre leur statut s'ils font appel à la sécurité sociale.

« Quand l'Office des étrangers régularise une série de personnes via l'article 9 BIS, qui est la régularisation humanitaire, il demande que la personne travaille ou qu'elle ne soit pas à charge des pouvoirs publics. Déjà, pour des jeunes de moins de 25 ans, pour des adultes, j'estime que c'est regrettable de conditionner un droit de séjour au fait de ne pas dépendre des pouvoirs publics. Mais alors, pour des jeunes qui sont en rupture familiale, qui sont là depuis peu, qui ont peu de référents parentaux et pour qui les démarches sociales sont déjà difficiles... Mettre des conditions de séjour pour eux, c'est dramatique, selon moi. » [Assistante sociale]

Pour de jeunes adultes qui ne sont pas en séjour légal, il est extrêmement difficile d'obtenir un quelconque soutien. Dans certaines villes, ils ne sont parfois pas les bienvenus dans des lieux d'accueil tels que des

abris de nuit parce qu'ils ne sont pas des citoyens belges. Ils disparaissent ainsi complètement dans la nature.

Les jeunes adultes ressentent souvent un manque d'information. Nous les avons souvent entendus dire : *"Je n'en savais rien", "Personne ne m'en a parlé", "Je ne savais pas que ça existait"*. Mais d'un autre côté, ils indiquent aussi qu'un excès d'information ne permet pas de s'y retrouver dans l'enchevêtrement des services d'aide et qu'à cause de cela, ils ne savent pas où s'adresser. Comme le dit l'un de ces jeunes : *"Il y a trop de choses à retenir. Je suis perdu dans tout ça"*. Autrement dit, l'information sur l'offre existante de services d'aide ne touche pas suffisamment les jeunes adultes ou n'est pas assez adaptée à leur univers de vie. C'est ainsi que certains passent à côté d'un revenu d'intégration sociale ou d'un lieu pour dormir dans un abri de nuit.

« Mais moi, j'ai jamais, jamais, jamais dormi dans un abri de nuit, parce que je ne savais pas que ça existait ! Y'a personne qui m'a dit : "Y'a ça, tu peux aller manger là-bas..." Personne... » [Marine]

« Et c'est même presque honteux que j'aie pris autant de temps à découvrir [organisation]. Parce qu'en plus, il y a même quelque chose pour les mineurs à [organisation]. Ça veut dire qu'à l'époque, quand j'avais quinze ans, j'aurais déjà pu me rendre là-bas pour demander de l'aide, etc. Mais on ne m'en a jamais parlé : ni [service], ni [service], ni [service], ni le CPAS quand j'ai eu mes dix-huit ans. Personne ne m'a jamais parlé de [organisation]. » [Leon]

Les jeunes adultes se retrouvent ainsi dans des situations de sous-protection. Par manque d'information, ils ne font pas usage de certains services, dispositifs et mesures de soutien, et des droits qu'ils pourraient formellement faire valoir (comme le droit au logement et le droit à un revenu) ne sont pas garantis.

Il ressort aussi de cela que les jeunes adultes ont un grand besoin d'aide pratique. Ils mentionnent par exemple l'importance de personnes de soutien qui les ont aidés et leur ont permis d'obtenir de l'aide auprès de services ou d'organisations dont ils ne connaissaient même pas l'existence. L'école peut aussi jouer un (plus grand) rôle à cet égard, comme l'estiment des travailleurs de terrain :

« Je pense que dans l'enseignement, on ne cherche pas assez à faire connaître ce genre de choses. [...] Ils sont tous allés à l'école à un moment donné. Et je trouve qu'on pourrait commencer assez tôt avec ça car... [...] Surtout une information générale. Infor-Jeunes, désolé, mais c'est le début de tout pour les jeunes. Et même ça, la plupart des jeunes ne le connaissent pas, ce que je trouve hallucinant. » [Travailleur de terrain]

En même temps, des travailleurs de terrain disent qu'ils se débattent eux aussi avec la question de savoir comment rendre l'information accessible à des jeunes en situation de vulnérabilité :

« En ce qui concerne les revenus, il y a beaucoup de gens qui en ont besoin, mais qui ne savent pas à quoi ils ont droit. Ils l'ignorent, tout simplement. Ils n'ont pas accès aux canaux d'information qui sont supposés être lus, entendus ou vus par tout le monde. Eux, ils ne voient pas ça, ils ne savent pas ça. Et quand ils entendent parler de quelque chose, ils se disent "ce n'est sûrement pas pour moi". Donc, vous voyez, je trouve que c'est une question difficile : quelle est la meilleure manière de communiquer ? En tant que travailleurs de rue, nous avons l'avantage d'avoir le temps et les possibilités pour aller à la rencontre de ces gens, leur expliquer tous les détails, les accompagner, entrer chez eux... Ce sont toutes sortes de petits obstacles qu'on peut supprimer. Mais cela reste difficile, car il y a toujours un grand groupe de gens qui ne sont pas au courant. Surtout les jeunes. » [Coordinateur]

2.4 Une communication insuffisante de la part des services d'aide formels

La communication des services d'aide destinée aux jeunes adultes est souvent trop complexe. Les explications que certains services leur donnent, les lettres qu'ils reçoivent ou les procédures qu'ils doivent

suivre sont formulées dans un vocabulaire difficile et inaccessible qui n'est pas adapté aux jeunes adultes (en situation de vulnérabilité).

« Franchement, depuis mes quinze ans, j'ai passé ma vie avec des contrats de location. Parce que, allez, dès que je suis arrivé à [organisation] et qu'ils m'ont donné mon premier logement social, j'ai dû remplir plein de trucs, tous les jours : des contrats et plein de brols de ce genre. Tous les deux jours, je devais remplir des contrats. Et ça ne me faisait pas autant chier que maintenant. Genre, quand je me suis inscrit au CPAS, il y avait plein de papiers : il faut faire plein de démarches avec les allocations familiales, le juge, et j'sais pas tout quoi. Même au CPAS de [ville x], ça pouvait aller. Mais là-bas, c'est compliqué, j'sais pas pourquoi. [...] J'ai un ami à [ville x]. En fait, quand je suis venu au CPAS de [ville y], il m'a dit : "Écoute, vu que tu restes beaucoup là-bas et que tu n'as pas vraiment de preuves de..." En fait, il fallait des preuves d'hébergement à [ville y] et je n'en avais pas. Alors, mon pote m'a dit : "Va t'inscrire au CPAS de [ville x]". Mais le CPAS de [ville x] m'a refusé. Du coup, je suis allé au CPAS de ... Comment ça s'appelle encore ? Je crois que c'était à [ville z], parce que j'avais un ami qui habitait là-bas, pour demander si je pouvais m'inscrire là-bas. Sauf que, vu qu'en fait j'habite à [lieu], j'pouvais pas m'inscrire là-bas. C'est pour ça que je ne pouvais pas non plus m'inscrire à [ville x]. Du coup, j'ai dû revenir au CPAS de [ville y] et faire tout plein de démarches. Puis, j'ai rencontré une copine, fin de l'histoire. » [Leon]

Même les travailleurs sociaux disent ne pas toujours bien comprendre les lettres que reçoivent de jeunes adultes.

« Tout ce qui concerne le logement, l'administratif, et toutes ces choses, moi, je n'y connaissais rien. Je veux dire que je dois tout apprendre sur le tas. Autrement dit, je suis aussi perdu que les jeunes à ce niveau-là. Ça manque dans la formation d'éducateur. » [Travailleur social]

« Sans blague, il y a un jeune qui est venu me trouver avec une lettre de la justice. Et moi non plus, je n'arrivais pas à comprendre si le jugement était positif ou négatif. » [Travailleur de terrain]

Les jeunes adultes qui sont en contact avec certains services se plaignent de la mauvaise qualité de la communication. L'un d'eux a ainsi reçu la visite d'un huissier à cause d'une erreur faite par son gestionnaire de budget. Il avait pas mal de dettes à cause d'une hospitalisation dans un service psychiatrique. Et tout à coup, il a vu arriver un huissier parce que son gestionnaire de budget avait oublié de payer une facture. Un travailleur social avait promis à un autre jeune adulte qu'il pourrait occuper à nouveau son appartement après son hospitalisation. Mais quand le jeune est revenu, des gens étaient déjà en train de vider son appartement. Dans une autre situation encore, on a promis à un jeune adulte qu'il pourrait obtenir une aide au logement parce qu'il avait trouvé une habitation après une période de sans-abrisme. Comme il avait assez vite trouvé un travail temporaire via l'article 60 et qu'il gagnait juste un peu trop, il n'a finalement pas eu droit à cette aide au logement alors qu'un collaborateur du CPAS lui avait pourtant assuré que ce ne serait pas le cas.

De jeunes adultes dénoncent aussi le manque général d'accessibilité et de compréhension de certains travailleurs sociaux :

« Elle est gentille et tout, hein. C'est ma première assistante depuis que je suis là-bas. Mais elle n'est présente qu'un jour par an. Quand j'lui envoie des mails, des fois, oui, elle répond tout de suite. Mais des fois, il faut une semaine ou deux pour qu'elle réponde. Quand je lui demande des rendez-vous, on dirait qu'elle est morte. Ouais, c'est un fantôme. Et quand je la vois, c'est juste pour qu'elle me mette à chaque fois la pression en mode : "Faut que tu fasses ci, et ça... Parce que tu l'as pas fait...", j'sais pas quoi, tel rendez-vous, alors qu'elle-même n'était pas présente. » [Leon].

« Dans des endroits où tu t'attends à ce qu'on te comprenne... allez, franchement, parfois, c'est à se taper la tête au mur. C'est déjà grave d'être traité ainsi par monsieur Tout-le-Monde dans la rue, mais quand un service social te regarde aussi de cette manière... » [Andries]

2.5 Des règles de services d'aide qui ne sont souvent pas adaptées à l'univers de vie des jeunes adultes

Règles des services ou des structures d'accueil

Dans les services ou les initiatives d'accueil, beaucoup de règles qui régissent le mode de fonctionnement ne sont pas (assez) adaptées aux jeunes adultes. Ainsi, de nombreux services ne sont ouverts que pendant les heures de bureau. Or, beaucoup de jeunes sont alors à l'école, ce qui rend ces services très peu accessibles pour eux. Comme le dit Jasper à ce sujet, *"La dépression n'a pas d'horaires de travail"*. De plus, il est souvent très difficile de respecter des obligations quand on essaie de survivre dans la rue :

« Je dois voir une assistante de justice une fois par mois. Et une fois par mois, je dois aussi voir un psychiatre. Et normalement, je dois avoir un job. Mais pour ça, j'attends toujours un coup de fil, que malheureusement je ne reçois jamais. Mais de toute façon, en étant dans la rue, ce n'est pas facile de s'occuper de quoi que ce soit. » [Jérémy]

Comme nous l'avons dit, les jeunes adultes en errance essaient souvent de cohabiter pour réduire les coûts. Mais ils se heurtent à la réglementation relative aux allocations : la cohabitation risque de leur faire perdre, à eux et/ou à leurs amis allocataires sociaux, une (partie d'une) allocation qu'ils perçoivent. Du coup, beaucoup cohabitent en cachette, afin de ne pas léser les amis chez qui ils logent. Pour certains parents aussi, cela peut être une raison pour mettre leurs enfants à la porte.

Il est aussi fréquent que de jeunes adultes sans domicile fixe logent chez des amis qui résident dans une structure d'accueil ou un foyer d'hébergement. Mais ici aussi, les règles sont strictes et leurs amis peuvent être exclus de cette structure pour avoir hébergé quelqu'un. Un exemple est donné par un jeune adulte qui était depuis deux mois sur une liste d'attente pour un foyer d'hébergement. Il a été rayé de la liste quand il est apparu qu'il avait dormi plusieurs fois chez son frère, qui y avait déjà une chambre :

« Finalement, comme je logeais chez mon frère, ils m'ont simplement rayé de la liste. Parce que... c'était contre les règles. On le savait bien, mais... Finalement, ils n'ont plus voulu m'aider. [...] Je pouvais encore dormir là-bas le soir même. Mais je devais partir dès le lendemain, sinon on était mis dehors tous les deux. [...] Ils m'ont tout de suite suspendu et rayé de la liste. [...] Oui, je me suis fâché, mais ils n'ont même pas voulu m'écouter ! C'est eux qui avaient raison, voilà tout. [...] Et [travailleur de rue] a regardé si je pouvais être remis sur la liste, mais je lui ai dit : "Pff, s'ils me traitent comme ça, je n'en ai plus envie." C'était une question de principe. Je préférerais être sans abri que rester là-bas. [...] À ce moment-là, ça faisait deux mois que j'étais sur la liste d'attente, mais aucune chambre ne s'était libérée et c'était presque à mon tour. Je crois que j'aurais encore dû attendre seulement un petit mois avant que ce soit à mon tour. » [Andries]

Quand une solution peut être trouvée, il est fréquent qu'en pratique elle ne convienne pas aux jeunes adultes :

« J'attendais la décision et il m'a dit que je serais placée en famille d'accueil. Là, j'ai paniqué. Et une fois qu'il a fermé le dossier, il n'a même pas cherché à trouver une autre solution ou quoi. Comme j'ai refusé, ils ont tout fermé. Moi, j'aurais voulu qu'ils cherchent, qu'ils trouvent d'autres solutions, qu'ils me laissent un peu de temps pour prendre une décision. Mais pas m'imposer du jour au lendemain d'aller dans une famille que je ne connais pas, chez des personnes âgées à la campagne, très loin d'ici. Dans une ville que je ne connais pas du tout. Cela veut dire que j'aurai dû changer d'école en fin d'année... J'ai dit que je ne voulais pas ça. Et le juge n'a pas compris. Pour eux, si je disais non, c'est que je n'ai pas besoin de leur solution, de leur aide, etc. [...] Mais il faut nous comprendre aussi. Se mettre à notre place ! On vit des choses difficiles. J'ai dû attendre la décision du juge... Ce n'est pas facile de dire tout à coup à un enfant qu'il doit partir et ce n'est pas si évident que ça que l'enfant réponde : "OK, je pars..." Je devais obéir, mais je ne pouvais pas faire ça. Je suis pour la liberté de choisir. Ils auraient proposé d'autres choix, ou attendu un peu que je

réfléchisse, peut-être... [...] Mais du jour au lendemain, on m'a montré des photos de personnes âgées à la campagne. On m'a dit que j'irais là-bas, qu'ils viendraient me chercher le soir. On ne m'a même pas demandé mon avis. » [Yousra]

Conditionnalité de l'aide

Du fait qu'il leur manque les bons papiers, comme une carte d'identité ou une adresse de référence, de jeunes adultes ne peuvent pas bénéficier de certains services d'aide. Ils se retrouvent ainsi dans une sorte de situation paradoxale : le fait qu'une pièce du puzzle manque empêche aussi de mettre la suivante. Les jeunes adultes sont prisonniers de règles et de procédures, encore renforcées par la manière dont elles sont interprétées et appliquées par les professionnels, et ils ne peuvent pas avancer. Une jeune fille a ainsi parlé d'un service qui ne voulait pas l'aider parce qu'elle n'avait pas de domicile fixe. Elle devait d'abord poursuivre ses études, mais sans toit, c'était impossible pour elle. De ce fait-là, elle ne pouvait pas non plus obtenir de revenu au CPAS. Les travailleurs de terrain qui les accompagnent dénoncent aussi ce problème :

« On est dans une spirale qui est insupportable. Par exemple, j'ai accompagné une jeune qui devait renouveler sa carte et pour pouvoir la renouveler, il fallait qu'elle soit inscrite dans une école. Elle avait choisi une école de promotion sociale, mais l'école ne pouvait pas l'inscrire si elle n'avait pas un titre de séjour. C'est un vrai cirque et un cercle infernal impossible à briser. » [Assistante sociale]

De nombreux jeunes adultes disent aussi avoir le sentiment de ne pouvoir bénéficier d'une aide que s'ils répondent à des conditions strictes. Sinon, ils n'y ont pas accès. Un jeune adulte qui ne se sentait pas en sécurité chez lui et qui voulait chercher un logement alternatif s'est ainsi entendu dire par une structure d'accueil qu'elle ne pouvait pas l'aider parce qu'elle n'avait pas de place pour lui. « *Cela doit être plus grave, il faut vraiment venir avec des coups et blessures pour pouvoir avoir une place* », dit-il. D'autres témoignent d'expériences similaires :

« Y'a pas de centre pour les SDF. Ce sont des abris de nuit. Fallait vraiment que t'aies des enfants ou que t'aies été battue, ou que tu sois enceinte, pour rentrer dans un centre comme ça. Sinon c'est des abris de nuit et t'as rien pour la journée. Et tu dois changer [d'endroit] toutes les nuits, parce qu'une fois que tous les lits sont pleins, tu dois trouver un autre abri de nuit. » [Marine]

« Chaque fois que je me suis présenté quelque part pour y être admis, il faut d'abord faire un entretien. On dirait une candidature pour un emploi. Et à la fin, on te dit qu'il n'y a pas de place pour toi. Par exemple, si tu reconnais qu'il t'arrive de fumer un joint. [...] Ce qui manque, c'est une humanité de base, sans jugements. » [Sven]

Les intervenants sociaux disent constater qu'une combinaison de problématiques constitue souvent un critère d'exclusion. On ne laisse aucune possibilité aux jeunes adultes d'exprimer leur colère ou un avis contraire, car sinon, ils sont vite catalogués comme étant agressifs ou « réfractaires à toute aide ». Un travailleur social d'un service public indique ainsi qu'il est très difficile de faire admettre de jeunes adultes en errance dans un centre psychiatrique. On peut par exemple y entrer pour un problème d'alcoolisme, mais s'il y a davantage de problèmes en jeu (agressivité, drogue, etc.), souvent, on n'est plus le bienvenu. Pour un autre, c'est souvent dû à des mesures d'économie, qui rendent des organisations plus sélectives par rapport aux jeunes adultes qu'elles accueillent. Ceux qui ont un profil plus « lourd » ou justement plus vulnérable disparaissent ainsi dans la nature.

Contrôle

Quand une solution (temporaire) est trouvée pour les jeunes adultes, ceux-ci ont souvent le sentiment d'être contrôlés : ils doivent justifier leurs occupations et leurs achats, signaler chez qui ils résident... Cela leur procure un grand sentiment de méfiance, qui nuit à la relation d'aide.

« En fait au CPAS, quand tu dis que le 10 du mois, t'as plus d'argent, t'es directement jugé : “Ah et pourquoi ?”. Tu dois venir avec tes extraits de compte. Et elle analyse. Mais scrupuleusement, hein ! À la loupe, j'ai envie de dire. “Ah et pourquoi t'as été dans ce magasin ? T'as acheté quoi ?” C'est humiliant. Mais jamais on ne m'a fait ça à [ville]. Y'a des gens, ça ne va pas leur poser problème, parce que c'est des assistés, j'ai envie de dire. Mais moi, ça me dérange. J'ai 32 ans et j'estime que je n'ai pas à justifier mes achats. Je trouve ça humiliant de dire : “Ben parce que voilà, j'ai dû... Je ne sais pas, moi... Ce mois-ci, j'ai acheté un matelas parce que je n'en ai pas chez moi.” Je trouve ça quand même humiliant de devoir dire ça... À un moment donné, à [ville], tu devais amener tes extraits de compte pour qu'ils voient... En fait, la seule chose qu'ils vérifiaient, c'était que tu ne mens pas, que tu es honnête. C'est tout, ils n'allaient pas dire “C'est quoi ça ?” Non, jamais. » [Juliette]

Des travailleurs sociaux dénoncent également l'énorme pression à laquelle sont soumis les jeunes adultes en situation de vulnérabilité :

« Si la personne a un parcours de vie un peu difficile, elle est encore plus perdue. Je trouve qu'on est face à des choses un peu impossibles, en fait. Plus on conditionne tout, plus on est dans une logique d'exigences vis-à-vis du public... Les gens doivent mériter d'avoir leur carte, montrer qu'ils en bavent... C'est terrible. On ne sait pas vraiment aider un jeune quand on pose de telles exigences, quand le système exige autant de choses terribles... Tout cela, alors que la personne se débat déjà avec des ruptures familiales et un parcours de vie difficile. » [Assistante sociale]

Une faible reconnaissance du logement nomade

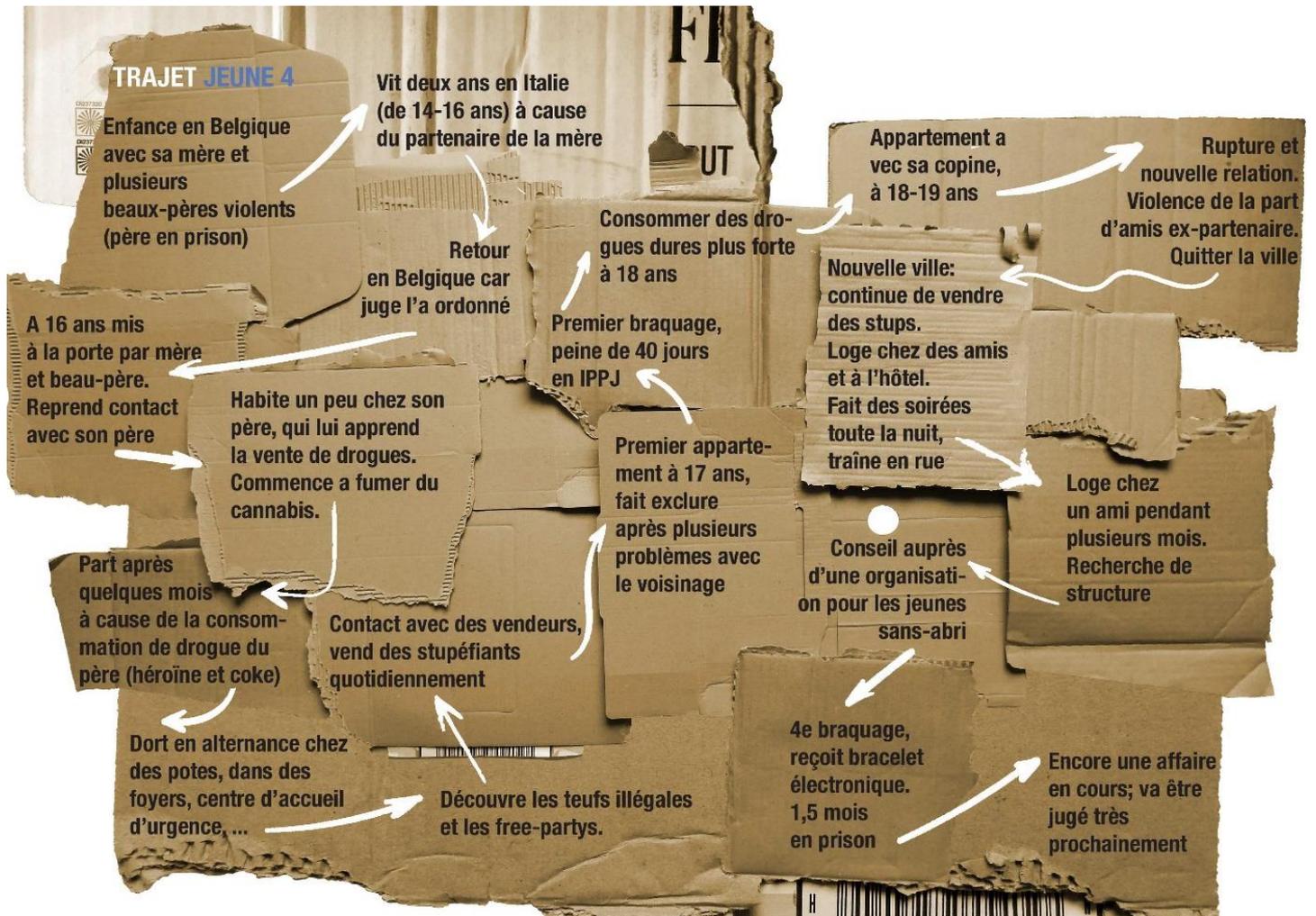
Le logement nomade (*sofa surfing*) est rarement reconnu par les instances officielles comme une forme cachée de sans-abrisme et d'absence de chez-soi, ce qui crée des problèmes. Ainsi, les jeunes adultes qui logent « ici et là » dans certaines villes n'entrent pas en ligne de compte pour un logement social en priorité.

« Les agences immobilières sociales fonctionnent avec un système de points. Ça va jusqu'à 20 points. Je ne connais pas le calcul exact, mais je pense qu'on n'obtient 20 points qu'au moment où on est sans-abri. Et “être sans-abri”, ça veut dire qu'on ne peut pas loger chez quelqu'un, dormir dans une voiture, ... Donc, vraiment, qu'on dort dans la rue ou dans un abri de nuit. Alors, oui, ces abris de nuit, ce sont des lieux fréquentés par des gens très différents. Et il y a aussi un public qui peut parfois effrayer un peu les jeunes. [...] Ou bien nous devons déclarer qu'ils dorment effectivement dans la rue, et soi-disant, ils ne peuvent pas alterner ça avec un logement chez des amis de temps en temps. » [Travailleur de terrain]

Les agences immobilières sociales attribuent des points selon le revenu et l'urgence d'un logement pour une personne. Plus quelqu'un a de points, plus il est haut sur la liste d'attente. Être sans-abri donne 20 points (le maximum), tandis que séjourner chez de la famille ou des amis ne donne que 17 points. Les jeunes adultes qui logent « ici ou là » ont donc moins vite droit à un logement social, alors que le logement nomade est une forme de sans-abrisme et d'absence chez-soi très fréquente parmi les jeunes adultes en situation de vulnérabilité.

Les travailleurs de terrain se heurtent aussi au fait que les jeunes adultes sans chez-soi sont plus difficiles à trouver et/ou à atteindre parce qu'ils font moins usage des services d'aide ou des abris de nuit :

« Il y a les sans-abri et les sans chez-soi. Les sans chez-soi, c'est une tout autre histoire. Ce sont très souvent des jeunes qui campent ou qui logent ici ou là. Ce sont des gens très difficiles à toucher, je pense. Un sans-abri, c'est beaucoup plus facile. Si l'on connaît les lieux fréquentés la nuit et qu'on circule en voiture, on les trouve. Attention, ils sont très créatifs : j'ai entendu des histoires vraiment absurdes sur des endroits où des gens dorment. Mais ils sont quand même plus faciles à détecter. » [Coordinateur]



2.6 L'importance d'une personne de confiance et de la confidentialité

Les jeunes adultes en errance ont besoin d'informations pratiques. Or, sur ce plan-là, ils se sentent souvent livrés à leur sort. Beaucoup disent qu'il serait utile que quelqu'un d'expérimenté les emmène dans certains lieux ou services et cherche avec eux la meilleure manière de s'attaquer à certaines choses. Comme le déclare Bruce, « *On a besoin de quelqu'un à qui on peut s'adresser. Quelqu'un qui ne juge pas, mais qui donne de temps en temps un conseil. Je crois que chaque jeune devrait avoir quelqu'un comme ça.* » Certains jeunes adultes ont connu une personne de ce genre (souvent des éducateurs ou des travailleurs de rue) à un moment de leur vie, peuvent encore faire appel à elle et considèrent que c'est un grand soutien.

« C'était un vieux avec beaucoup d'expérience. Mais c'était celui qui mettait les points sur les i. Je venais le trouver et je lui disais à quoi je pensais. Il m'écoutait, puis il disait : "C'est plus réaliste" [...], "Comment peux-tu tracer ta route ?" C'est un peu l'architecte du chemin que j'ai suivi. [...] C'était lui qui fabriquait les éléments de construction et qui faisait les plans. Donc, j'allais chez lui et je lui disais : "Oui, en fait, j'ai ce problème..." Bon, je ne suis pas non plus son œuvre, mais ce qui était spécial, c'est qu'il disait : "Écoute, voilà tes options." [...] Il travaille encore là-bas, mais il ne dit pas qu'il est payé pour m'aider. [...] J'apprécie énormément ça. » [Jasper]

Les travailleurs sociaux disent aussi que cela peut constituer une énorme plus-value pour les jeunes adultes.

« Ils ne sont pas derrière toi. Ils ne regardent pas si tu vas bien, ils n'écoutent pas bien. Ils sont là, mais ils sont... C'est pour ça qu'on disait qu'un éducateur, il doit être comme un grand frère. Pas fermé, parce que nous, ça ne nous donne pas envie de parler. Ça nous met encore plus mal. Parce que dans ces moments-là, c'est des moments difficiles pour nous. On a besoin d'être soutenus. On a besoin de conseils, d'être épaulés. Surtout qu'on n'a personne. On est seuls à ce moment-là. Ya des jeunes qui se suicident, qui ne vont pas bien, qui foutent en l'air leur vie, qui font n'importe quoi après... » [Yousra]

L'école peut aussi constituer un acteur très important dans la vie de jeunes en errance et de jeunes en situation de vulnérabilité en général. Lorsque des écoles accordent une attention particulière à des jeunes en difficulté, c'est ressenti comme un énorme soutien.

« À 16 ans, c'est l'école, mon directeur, qui a vu que mes notes chutaient. Il a vu beaucoup de changements, que je revenais avec des coups, etc. Du coup, il m'a pris dans son bureau et il m'a demandé ce qui n'allait pas, pourquoi je m'absentais souvent, pourquoi mes points chutaient. Il se posait des questions. Du coup, il a pris rendez-vous d'urgence avec le [service], les assistants sociaux. » [Yousra].

Mais beaucoup pointent aussi un manque de soutien de la part des écoles. Les jeunes y vont tous les jours, mais ils n'ont pas toujours le sentiment qu'on s'intéresse à la situation difficile dans laquelle ils se trouvent. La rupture de confiance que cela peut provoquer a eu pour effet que certains jeunes ne sont plus allés à l'école parce qu'ils avaient l'impression que cela ne changeait rien. Un jeune adulte raconte être allé trouver un accompagnateur scolaire pour parler de problèmes à la maison. Comme il était alors mineur et que l'accompagnateur avait un devoir de discrétion (mais n'était pas tenu par le secret professionnel), sa mère a été mise au courant. Résultat, sa mère et lui ont été mis à la porte par la grand-mère chez qui ils habitaient à l'époque. Lors d'un contrôle antidrogue, on s'en est pris durement à ce même jeune parce qu'il avait été en contact avec du cannabis. L'école n'a fait preuve d'aucune compréhension pour la situation familiale difficile dans laquelle il se trouvait. Un autre jeune adulte témoigne également d'un événement qui lui a fait perdre sa confiance dans l'école :

« Et ils parlaient, ils disaient : "Oui, pourquoi t'as séché les cours ?" Bref, ils me faisaient la morale, tu vois. Et mon père, à un moment, il s'est énervé, il est devenu rouge. Quand j'ai vu ça, j'me suis dit : "J'suis mort." Et les éducateurs, ils n'ont rien fait. J'te jure, mon père, il m'a massacré. Il m'a

tabassé, il m'a giflé... Franchement, il m'a tué ce jour-là, tu vois, vraiment, il a... Ce n'était même pas son bureau. Il a fermé le bureau, il m'a enculé et aucun des éducateurs n'a bougé, aucun éducateur n'a réagi. [...] J'sais pas. Je déteste les écoles depuis ce jour-là. [...] C'est vraiment ça, c'est le truc qui m'a traumatisé. J'suis en mode "L'école, c'est pas pour moi." » [Abdel]

L'absence de secret professionnel avec les mineurs est un problème souvent mentionné par les jeunes adultes. Il est fréquent que des choses que les jeunes racontent en confiance à quelqu'un soient rapportées, avec de bonnes intentions, aux parents ou aux tuteurs, contre la volonté des jeunes. Ceux-ci ne se sentent dès lors plus en sécurité.

« Au niveau du [service], quand on est mineur, les parents peuvent tout savoir. Il n'y a pas de confidentialité. Même s'ils disent : "Ça reste entre toi et moi." Y'a pas de secret, ça n'existe pas : tout ce que tu dis, ils le racontent à tes parents. Mais quand t'es majeur, non, ce qui est confidentiel est confidentiel. Il faudrait ça pour les mineurs parce que s'il n'y a pas ça, ça met l'enfant en danger. Et nous, ça nous bloque pour beaucoup de choses. Et les parents sont plus en colère de savoir ce qui se passe. » [Yusra]

Ce manque de confidentialité fait aussi perdre aux jeunes leur confiance dans les services et les institutions. Comme ils ne veulent pas que leurs parents sachent où ils traînent ou résident, ils cessent souvent tout à fait de faire appel aux services d'aide.

« Je faisais confiance à personne parce que tout ce que je disais, ils allaient le répéter à mes parents. Ça allait me mettre en danger. C'est dommage parce que c'est comme ça que les enfants ils ont difficile à faire confiance aux adultes. » [Yusra]

Le fait que des travailleurs sociaux échangent des informations entre eux sur les jeunes adultes est parfois préjudiciable à la confiance ou est ressenti comme un manque de respect :

« C'est le secret professionnel. OK, je comprends qu'il y ait des trucs qui doivent se dire entre eux. Mais si je demande que personne ne le sache, c'est qu'il y a une bonne raison ! Mais ils le répètent quand même. [...] Ils sont là à dire que ce sont des éducateurs, qu'il faut tout leur dire, qu'ils sont là pour t'aider. Mais au fond, ils t'enfoncent encore plus parce qu'ils communiquent tout entre eux. C'est un manque de respect. » [Monika]

« Je trouve que ça a été très difficile pour moi, surtout pour trouver une personne avec qui parler, à qui je peux vraiment faire confiance. Par exemple, à mon internat... Un jour, mon père est mort. Je revenais de l'école et la seule personne à qui j'ai pu en parler, c'était l'éducateur avec qui j'étais super pote. Je lui ai dit "j'aimerais bien que ça ne se sache pas trop vite parce que c'est un gros coup." J'avais alors 8 ans. Et là, je me réveille au début de la nuit et j'entends deux éducateurs parler entre eux : "Oui, le père de Jasper est décédé et..." J'avais demandé qu'on ne le dise pas, et bien sûr on l'avait dit. D'un côté, je peux comprendre qu'on communique ce genre de choses personnelles à des éducateurs, mais là, j'avais 8 ans et ma confiance s'est envolée. » [Jasper]

2.7 Passer la nuit

Les jeunes adultes en errance développent toutes sortes de stratégies pour passer la nuit. Tout d'abord, en essayant de trouver un lieu protégé, chaud et si possible sûr pour dormir. Ils dorment entre autres dans des couloirs, des cages d'escalier, des caves, des squats, des parcs (en se lavant à la fontaine), des cimetières, des plaines de jeux, des agences bancaires, des hôtels, des voitures...

« Mais à un moment donné, j'en pouvais plus. Donc j'ai été dans un squat à [lieu]. C'était un vieux squat. J'y suis restée quelques jours. Quand j'avais un petit peu d'argent, j'allais quelques nuits à l'hôtel pour pouvoir bien me laver, pour pouvoir dormir une bonne nuit, en étant tranquille, en ne me disant pas "on va m'agresser" ou autre chose, et surtout pour rester au chaud, en attendant de pouvoir trouver, en attendant que tout ça se termine. » [Juliette]

« Je vis dans ma voiture pour le moment. [...] J'ai déjà vécu en rue. Et quand j'étais plus jeune, je roulais avec des voitures. Et des fois, je dormais dedans aussi. Donc personnellement, j'ai l'habitude. [...] Ici, ça fait deux semaines que je vis dans ma voiture. [...] Pour moi, dormir dans ma voiture, c'est bien un moment. Mais après, il commence à faire froid. [...] Dormir dans une voiture, surtout dans une petite, ça fait mal au dos. » [Jérémy]

La peur empêche certains jeunes adultes de dormir la nuit. Ils errent dans les rues ou sortent tard et essaient de dormir quelques heures la journée. Ou bien ils restent des heures dans les transports en commun parce qu'il y fait un peu plus chaud qu'à l'extérieur.

« Parfois, je dormais dehors. Enfin, quand je dis "dormir dehors", je partais tout le temps dans des soirées, parce que je n'avais pas d'endroit. Donc, tu te dis : "Autant aller dans une soirée où je sais que je suis avec des gens." » [Samantha]

L'une des structures pouvant accueillir beaucoup de sans-abri est catégoriquement rejetée par la quasi-totalité des jeunes adultes que nous avons interrogés : les abris de nuit. Tous disent que ce n'est pas un endroit pour eux et qu'ils ne s'y sentent absolument pas en sécurité¹³. Une jeune fille raconte qu'elle a vraiment été choquée quand elle est allée dans un abri de nuit et qu'elle a trouvé ça effrayant. La plupart des gens qui y résident sont nettement plus âgés et les jeunes adultes préfèrent ne pas y aller parce qu'il y a de la drogue, des conflits et de la criminalité. Beaucoup préfèrent dormir en rue que dans un abri de nuit.

« À un moment donné, j'étais un peu partie parce que c'est dur, hein ! T'es mélangée avec plein de gens, tu vois. Et des gens, sans vouloir être méchante, qui font peur. Moi, en tout cas, ils me faisaient peur. Même les hôpitaux psychiatriques ne voulaient plus de ces gens-là tellement ils étaient atteints, tu vois ? Rajoute à ça la drogue, l'alcool... Ils étaient mélangés avec des psychotiques aigus, des schizophrènes aigus, tous des gens délirants. Ça fait peur, hein ! Aucune hygiène. Rien du tout, laisse tomber. Des gens, moi je ne savais même pas que des êtres humains pouvaient avoir ça : des puces, carrément. Moi, j'pensais qu'on ne trouvait ça que chez les animaux, tu vois. J'me suis dit " OK..." Tu vois, des gens qui n'avaient plus leur tête. Moi, ça me faisait très, très peur. En plus, je m'étais fait voler mes affaires. Heureusement, j'avais... Le principal, je l'avais dans mon sac que je mettais sous mon oreiller, comme ça j'étais sûre. » [Juliette]

Ils disent qu'il leur manque non seulement un endroit correct pour passer la nuit, mais aussi des lieux d'accueil (pour jeunes adultes) en journée, où ils peuvent par exemple prendre un repas chaud « *sans soucis* ».

« Y'a pas de centre pour les SDF. Ce sont des abris de nuit. Fallait vraiment que t'aies des enfants ou que t'aies été battue, ou que tu sois enceinte, pour rentrer dans un centre comme ça. Sinon c'est des abris de nuit et t'as rien pour la journée. Et tu dois changer [d'endroit] toutes les nuits, parce qu'une fois que tous les lits sont pleins, tu dois trouver un autre abri de nuit. » [Marine]

Les travailleurs de terrain et les travailleurs sociaux pointent le même problème et disent qu'il y a un manque criant d'une forme d'accueil (d'urgence) convenable pour jeunes adultes en errance :

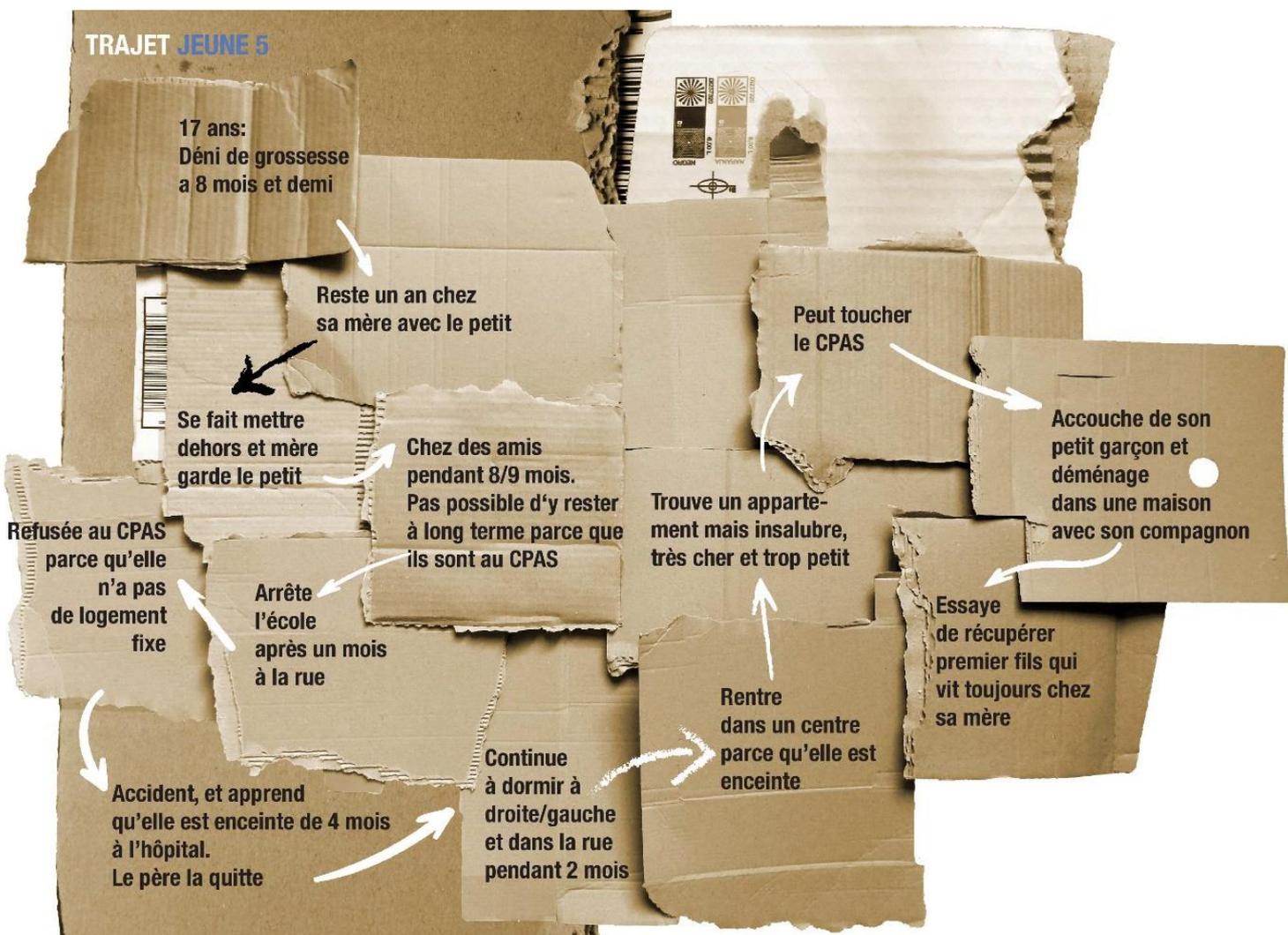
« En plus, pour l'instant, il n'y a rien comme solution d'urgence convenable pour les jeunes sans-abri. Qu'est-ce qu'il y a ? Des abris de nuit, qui ne sont pas un bon endroit pour les jeunes, et surtout pas pour les jeunes filles. Mais même pour les jeunes en général, ce n'est vraiment pas un bon endroit car il y a beaucoup de drogues, de vols, etc. Et donc, je trouve ça hallucinant : presque tous les jeunes à qui j'ai présenté l'abri de nuit, au moment où je le décris, ils reconnaissent ce que d'autres ont dit et ils ne veulent pas y aller. J'en connais qui préfèrent dormir en hiver sous un pont plutôt que dans l'abri de nuit ! » [Travailleur de terrain]

2.8 Stratégies de revenu

De très nombreux jeunes qui vivent dans la rue n'ont aucune forme de revenu. Ils essaient donc de trouver de l'argent par des moyens plus informels pour s'acheter à manger ou quelques affaires. Beaucoup reconnaissent voler de temps en temps ou avoir volé (de la nourriture et des articles dans des magasins, des vélos pour les revendre, ...). D'autres mendient, font du trafic de drogue ou participent à des courses ou des combats urbains pour se faire un peu d'argent. *“Des conneries, des trucs de merde pour se faire un billet”*, comme le dit un jeune adulte. Certains ont un job, mais il s'agit dans la plupart des cas d'une forme de travail au noir, d'un travail très temporaire, incertain et peu sûr, surtout pour ceux qui sont sans papiers et qui n'ont légalement pas d'autre option.

« Ouais, j'ai déjà volé dans des magasins, ouais... Sinon, avec mes potes, quand j'étais chez eux, ils me faisaient quand même à manger. Mais quand je dormais dehors, y'avait toujours moyen de s'arranger pour voler, pas des gros plats, mais de voler quand même quelque chose dans un bête magasin... » [Marine]

TRAJET JEUNE 5



3. Rêves d'avenir et aspirations

Dans cette dernière partie, nous nous intéressons à la manière dont les jeunes adultes évaluent eux-mêmes leur situation, à ce qu'ils considèrent comme problématique et à ce qu'ils aimeraient changer, en étant particulièrement attentifs à leurs rêves d'avenir¹⁴.

Une place est également laissée au concept de justice sociale pour les jeunes adultes, autrement dit à leurs conceptions des droits dont ils disposent et de la manière dont ils devraient être traités. Leur vision de leurs droits influence en effet leurs perceptions et leurs aspirations¹⁵.

3.1 « Pas à pas » : achever sa formation, trouver un emploi et un logement

De nombreux jeunes adultes n'osent pas encore faire trop de rêves à longue échéance. Ils disent vouloir être réalistes et rêvent d'abord d'un emploi ou d'une maison pour construire leur vie à partir de là. Ils regardent donc d'abord quelles démarches ils peuvent entreprendre à court terme. Compte tenu du grand nombre d'entre eux qui ont décroché de l'école, « achever une formation » est pour beaucoup le premier pas. Ensuite, trouver un emploi stable et suffisamment bien rémunéré est aussi un objectif important pour les jeunes adultes en errance. Un autre grand rêve, lié à cela, est bien sûr de trouver un logement adéquat. « *Savoir où dormir, où mettre sa tête* », c'est ce qui compte tellement pour Samantha dans le fait d'avoir un toit. Les jeunes adultes souhaitent avoir un endroit à eux où habiter, un endroit sûr et agréable où ils peuvent construire quelque chose.

« J'peux difficilement aller travailler si je n'ai nulle part un lieu que je peux appeler mon "chez moi". Ça ne va pas, tu piges ? Il faut d'abord pouvoir être à l'aise quelque part avant de pouvoir faire quelque chose de soi. » [Joachim]

« Un logement à moi, un emploi stable, vivre avec ma copine. Devenir aussi un mouton comme le reste [de la société] : travailler, payer ses factures et ses impôts. Je ne veux plus vivre comme avant. » [Thomas]

« D'ici dix ans, j'aimerais travailler comme jardinier. J'espère que j'irai bien. Tout ce dont j'ai envie, maintenant, c'est d'être normal. Ne plus avoir peur. [...] C'est l'image que j'ai de moi, en tout cas. Je voudrais être tranquille dans ma maison. Peut-être avec une copine, j'dirais pas non. » [Kevin]

Pour d'autres, leur première ambition est de travailler les problèmes psychiques et les traumatismes auxquels ils sont confrontés. C'est pour eux le premier pas indispensable pour pouvoir ensuite se construire un avenir.

Parmi les jeunes en errance à qui nous avons parlé, beaucoup font preuve d'un optimisme prudent quant à l'avenir, malgré tout ce qu'ils ont vécu. Certains vont même jusqu'à dire qu'ils ne se contenteront pas du minimum, aussi bien pour leur maison que pour leur travail. Ils veulent une grande maison, avec un jardin ou un jacuzzi. Ils rêvent de passer à la télé ou de percer dans la musique ou le sport.

« Mmm, mon avenir franchement... Travailler avec des jeunes. [...] Après, j'ai encore d'autres projets. Mais ça, c'est dans mon pays, ce n'est pas assez important, enfin... Mais sinon, avoir beaucoup d'argent et voyager [rire], construire une maison. Mais d'abord, d'abord, d'abord, d'abord, mon projet numéro 1, c'est travailler avec des jeunes en difficulté. » [Samantha]

Pour les jeunes en séjour illégal, l'objectif central pour l'avenir est généralement simple : obtenir des papiers. Cela pourrait leur donner accès à un travail, à un logement et à diverses formes d'aide. Voilà pourquoi c'est pour beaucoup d'entre eux la première grande étape qu'ils espèrent franchir.

3.2 Manque de confiance dans un avenir meilleur

En revanche, d'autres jeunes adultes n'ont plus beaucoup confiance en l'avenir, après tout ce qu'ils ont vécu. Natacha dit que, pour l'instant, tout est un trou noir et qu'elle « vit simplement pour vivre ». Les jeunes adultes qui ont des enfants parlent en termes assez négatifs de leur propre avenir et de celui de leurs enfants. L'un d'eux dit ainsi : « *Je ne dois pas attendre quelque chose qui ne viendra pas. [...] Elle [son enfant] aura les mêmes problèmes que moi, je peux déjà le prédire.* » Ils n'osent plus faire trop de rêves parce que l'expérience leur a appris qu'ils ne peuvent pas avoir ce qu'ils veulent et ce à quoi ils ont droit.

« Pff, oui... Comme je disais, je ne rêve plus de beaucoup de choses, car il vaut mieux laisser aller les choses et voir où ça te mène. [...] Je pense de plus en plus que ce n'est pas un seul coup du sort, mais plusieurs. Et je sais que quand ce genre de choses arrive, je m'arrête simplement et je me dis : "OK, ça ne sert plus à rien." Il faut un peu voir ça comme si tu construis un pont en te disant : "ah oui, cette pierre-là est cassée, et cette pierre-là aussi. Et il y a de plus en plus de chances que le pont s'effondre". Alors tu te dis : "Bon, OK, sorry..." [...] Ce qu'il y a, c'est que j'ai eu une bonne résolution de Nouvel An : il vaut mieux se dire que ça va rater que se dire que ça va marcher, car si tu penses que ça va rater, c'est moins dur que si tu crois que ça va marcher et que le pont s'écroule. » [Jasper]

« Si tout se passe bien, si les choses avancent enfin comme je l'espère, je me vois dans un nouveau logement et... [silence]. Ouais, dans un beau petit appartement deux pièces, c'est bien. Si ça se passe mal, bah je me vois toujours dans le même kot à toujours aller à [organisation] en espérant que je vais m'en sortir. Ou peut-être que je vais mourir, j'sais pas : genre d'une overdose. » [Leon]

3.3 Ambitions pour la société

Mieux soutenir les jeunes adultes dans la même situation

Il est frappant de voir le grand nombre de jeunes adultes en errance qui ont exprimé des ambitions et des rêves allant au-delà de leur situation personnelle. Sven espère et rêve ainsi qu'il n'y aura plus de sans-abrisme. « *Cela doit changer. Je suis en train de perdre mon frère* », dit-il. Youstra espère elle aussi « de tout son cœur » que des choses changeront pour les jeunes adultes en errance et « *qu'on sera la dernière génération à vivre des moments difficiles comme ça* ». Pour eux, il est tout d'abord nécessaire de mieux soutenir les jeunes adultes dans la même situation qu'eux. Ceux-ci se sentent souvent livrés à leur sort et pas écoutés. Ils demandent aussi plus de compréhension pour leur situation et leur parcours.

« Pour moi, aucun jeune ne devrait être à la rue, parce qu'il n'a rien fait. On n'est plus tout à fait innocents, mais si on est là, on ne l'a demandé à personne. S'il y en a qui fuguent, c'est qu'il y a une raison derrière ça. Ce n'est pas qu'on le fait juste par plaisir. Souvent, on veut le faire remarquer et les gens ne le remarquent pas. » [Monika]

Les jeunes adultes que nous avons interrogés plaignent dès lors pour qu'on les écoute davantage et qu'on parle avec eux. Ils constatent que, dans beaucoup de services, on parle d'eux, mais pas avec eux, et qu'ils n'ont pas l'occasion de réfuter les nombreux préjugés qui existent toujours. Ils demandent que les travailleurs de terrain recherchent des solutions avec les jeunes adultes au lieu de leur imposer certaines choses.

« Déjà, faut arrêter de refuser certains trucs aux SDF parce que les SDF, quand ils veulent s'en sortir, automatiquement ceux qui veulent s'en sortir, ce n'est pas des jeunes comme moi, malheureusement. C'est des plus vieux. Et les plus vieux, ils ne peuvent plus s'en sortir. Quand ils veulent chercher du travail quand ils sont SDF, sans diplôme, sans rien, ils ne peuvent rien faire, donc c'est sur ça qu'il faut les aider. » [Paul]

« Mon conseil, c'est de ne pas se renvoyer la balle. C'est, quand un jeune vient les trouver, au moins écouter ce qu'il a à dire. Parce qu'ici, une grande faiblesse qu'ils ont, c'est que... Par exemple, Chloé va dire : "Va raconter ça à Steeve". Puis Steeve va dire : "Va voir Brigitte", tu vois ? » [Gilles]

Pour la même raison, un jeune adulte dit qu'il aimerait aussi qu'une personne de confiance puisse agir indépendamment d'un service. Comme les travailleurs sociaux n'interviennent pas toujours de manière tout à fait libre, étant donné leur lien avec l'organisation, il dit avoir besoin d'une personne de confiance qui défend inconditionnellement les jeunes adultes. On mentionne aussi l'importance d'un soutien permanent. Dans beaucoup de cas, l'aide cesse dès que les jeunes atteignent l'âge de 18 ans. Ils considèrent cela comme un énorme obstacle et voudraient que cette aide se prolonge encore un peu.

« J'aurais besoin de plus d'accompagnement pour l'administration. Ce n'est pas que je ne comprends pas ce qu'il faut faire, mais j'ai peur de mal faire. [...] Si on vient me chercher, je suis là. Mais les services pour les adultes, il faut aller les chercher, ils ne viennent pas vers toi. » [Kevin]

Une organisation et un accueil (de nuit) spécifiques pour les jeunes adultes

Certains jeunes adultes expriment aussi l'ambition de changer les choses en créant par exemple eux-mêmes une organisation ou un accueil (de nuit) pour jeunes adultes, d'avoir une concertation avec des décideurs ou d'utiliser autrement leur savoir expérientiel pour aider d'autres jeunes adultes. Jasper rêve par exemple de lancer une entreprise : un « business », où de jeunes adultes trouvent en permanence une oreille attentive, peuvent expérimenter sur place différents jobs (avec la possibilité de parfois se tromper), peuvent recevoir de l'aide pour des démarches administratives importantes, en matière de logement... Il espère ainsi pouvoir éviter à d'autres jeunes de devoir effectuer le parcours difficile qu'il a dû faire. Ce projet réunit à peu près tout ce dont il a lui-même manqué en cours de route.

« Je lancerais une organisation. Ce serait une organisation où un jeune pourrait dire : "Voilà, je veux partir de chez moi et je veux commencer à vivre seul, mais je ne sais pas comment ça marche". Il pourrait simplement rester sur place et on lui dirait : "Voilà où tu peux aller travailler." Il pourrait y aller et commencer à apprendre ceci ou cela. [...] Il aurait telle ou telle option, il pourrait toutes les tester et continuer à faire ce qu'il préfère, comme job étudiant ou quelque chose comme ça. [...] Et aussi, comme patron, être ouvert à certaines choses. Bien sûr, on ne peut pas continuellement accepter des erreurs, mais... On peut laisser sa chance à quelqu'un, je trouve. Si cela ne fait pas de tort à l'entreprise, pourquoi faudrait-il se débarrasser de ces personnes ? [...] Une organisation qui se charge des papiers. Comme par exemple... Une très petite chose, mais qui est en fait importante, c'est par exemple de relire les actes qui doivent être signés. Des trucs comme ça, des contrats. Ou aussi, tout bêtement, mais c'est un grand investissement, créer un lieu où les jeunes peuvent aller quand ils ont vraiment des difficultés et discuter entre eux. [...] Je pense que ce serait un grand plus si une organisation créait ce genre de choses et disait : "voilà, nous avons de la place." Le problème, c'est qu'elle serait débordée en un rien de temps. » [Jasper]

De manière générale, les jeunes adultes estiment donc que l'on doit encore investir davantage dans le bien-être des jeunes. Ils trouvent que les organisations pour les jeunes sont vraiment indispensables, qu'il n'y en a pas assez, qu'elles ne sont pas assez accessibles pour eux et que l'offre actuelle n'est pas assez large. Ils pointent aussi l'importance d'un lieu d'accueil sûr pour les jeunes adultes, tant de jour que de nuit.

Comme beaucoup d'entre eux ont eu une expérience négative des services d'aide, ils plaident pour des sanctions plus nombreuses et plus efficaces en cas de dysfonctionnement, comme dans les témoignages que nous avons recueillis concernant des erreurs dans l'accompagnement budgétaire ou la désignation de familles d'accueil inadéquates.

Investir dans le logement (pour jeunes adultes)

Enfin, les jeunes adultes trouvent qu'il faudrait beaucoup plus investir dans des logements propres, sûrs et abordables auxquels ils pourraient avoir accès. Ils demandent que l'on s'intéresse aussi aux immeubles actuellement inoccupés pour pouvoir apporter une réponse aux longues listes d'attente pour les logements sociaux qui existent aujourd'hui. Il y a des gens qui se trouvent depuis des années sur la liste d'attente et qu'on pourrait aider plus rapidement, disent-ils. Ils demandent par ailleurs des alternatives plus durables, parce qu'un logement d'urgence peut être une solution rapide, mais comme le dit Thomas, « *On ne peut pas aider les gens pendant six mois et ensuite les mettre à la porte.* » Ils aimeraient aussi que les propriétaires abandonnent leurs préjugés à leur sujet et leur donnent une chance.

« Il faudrait qu'ils [les propriétaires] acceptent plus de choses, soient plus compréhensifs. [...] Ce n'est pas parce que tu as une situation comme ça que tous les gens qui bénéficient du CPAS vont payer en retard, faire les barakis ou salir ton truc, tu vois. Les gens ont l'image que les gens du CPAS sont des barakis. CPAS rime avec barakis. Je trouve ça dommage, car parfois t'as pas le choix, en fait, d'être au CPAS. Il y en a qui en profitent, mais il y en a qui n'ont pas le choix, genre lui, en l'occurrence, il ne profite pas du CPAS. C'est ça, moi, qui me désole : qu'ils mettent une étiquette. » [Hassan]

Mais ici aussi, ils demandent d'intensifier les contrôles sur l'état des logements et de prévoir des sanctions pour les propriétaires et les marchands de sommeil qui ne répondent pas aux conditions.

« J'sais pas, ça serait, bah, des gens vraiment spécialisés dans le confort, qui connaissent très, très bien le minimum nécessaire pour avoir un confort convenable et vivre correctement. Et qui seraient là pour régler les propriétaires. Ça veut dire que, avant que le propriétaire ne loue son logement, il y a une police qui vient et qui décide si le logement est apte ou pas à être loué. Comme ça, il n'y a pas d'arnaques qui se font et il n'y a pas de gens qui sont dans ma situation. Du coup, ouais, il faudrait qu'il y ait une police des logements qui fasse qu'on ne puisse pas nous arnaquer. Surtout quand on est con comme moi. » [Leon]

¹De Muylder, Bénédicte et Martin Wagener. « L'errance racontée par les jeunes ». *Pauvreté* 26 (2020), p. 1.

²Dewanckel, Lore, Tineke Schiettecat, Koen Hermans, Rudi Roose, Wim Van Lancker et Griet Roets. "Researching the non-take up of social rights: A social work perspective". *The British Journal of Social Work* 52, n°3 (2022), p. 1416-1434.

³De Muylder & Wagener, « L'errance racontée par les jeunes ».

⁴Grunwald, Klaus et Hans Thiersch. "The concept of the 'lifeworld orientation' for social work and social care". *Journal of Social Work Practice* 23, n°2 (2009), p. 131-146 ; Roets, Griet, Rudi Roose et Maria Bouverne-De Bie. "Researching child poverty: Towards a lifeworld orientation". *Childhood* 20, n°4 (2013), p. 535-549.

⁵Parsell, Cameron et Andrew Clarke. "Agency in advanced liberal services: Grounding sociological knowledge in homeless people's accounts". *The British Journal of Sociology* 70, n°1 (2019), p. 356-376.

⁶Voir entre autres Busch-Geertsema, V., W. Edgar, E. O'Sullivan et N. Pleace. "Homelessness and homeless policies in Europe". *Lessons from Research*. (Bruxelles : FEANTSA) (2010).

⁷Schiettecat, Tineke, Griet Roets et Michel Vandenbroeck. "Capturing life histories about movements into and out of poverty: A road with pits and bumps". *Qualitative Social Work* 17, n°3 (2018), p. 387-404 ; Van Laethem, H. "Ge weet niet waar ge recht op hebt': trajecten van jongeren in dak- en thuisloosheid in Gent". Mémoire de fin d'études. Promoteur : prof. Dr. Griet Roets. Assistante : Sophie Samyn. 2022.

⁸Clapham, David. "Pathways approaches to homelessness research". *Journal of community & applied social psychology* 13, n°2 (2003), p. 119-127 ; Mayock, Paula, Mary Louise Corr et Eoin O'Sullivan. "Homeless young people, families and change: Family support as a facilitator to exiting homelessness". *Child & Family Social Work* 16, n°4 (2011), p. 391-401 ; Busch-Geertsema, Volker, Dennis Culhane et Suzanne Fitzpatrick. "Developing a global framework for conceptualising and measuring homelessness". *Habitat International* 55 (2016), p. 124-132.

⁹ De Boe, F., & Van Hootegem, H. (2014). "Automatische toekenning van rechten als stap naar een grotere effectiviteit van rechten". Dans I. Pannecoucke, W. Lahaye, J. Vranken, & R. Van Rossem (Eds.), "Armoede in België: Jaarboek 2014" (p. 191-207). Gand : Academia Press ; Warin, Jo. "Stories of self: Tracking children's identity and wellbeing through the school years". Trentham Books, 2010.

¹⁰ Dewanckel et al., "Researching the non-take up of social rights: A social work perspective", p. 1416-1434.

¹¹ Kessl, F., Oechler, M., & Schroeder, T (2019), Charity Economy. Dans : Kessl Fabian, Walter Lorenz, Hans-Uwe Otto, Sue White (Eds.) : "European Social Work - A Compendium". Leverkusen & Farmington Hills : Barbara Budrich Publisher.

¹² De Muylder & Wagener, « L'errance racontée par les jeunes » ; Parker, Sarah et Paula Mayock. "They're always complicated but that's the meaning of family in my eyes': Homeless youth making sense of 'family' and family relationships". *Journal of Family Issues* 40, n°4 (2019), p. 540-570.

¹³ Il n'y a qu'à Anvers qu'il existe un abri de nuit spécifiquement destiné aux jeunes adultes.

¹⁴ Alanen L (2004), "Theorizing children's welfare". *New Perspectives on Childhood*, University of Leeds, UK, p. 12-13. Novembre 2004 ; Roets, Griet, Rudi Roose et Maria Bouverne-De Bie. "Researching child poverty", p. 535-549 ; Vandekinderen, Caroline, Griet Roets, Hilde Van Keer et Rudi Roose. "Tackling social inequality and exclusion in education: From human capital to capabilities". *International Journal of Inclusive Education* 22, n°1 (2018), p. 1-20.

¹⁵ Kriegman, George. "Entitlement attitudes: Psychosocial and therapeutic implications". *Journal of the American Academy of Psychoanalysis* 11, n°2 (1983), p. 265-281.



CHAPITRE 4 : IMPLICATIONS POUR LA POLITIQUE ET LA PRATIQUE

Dans cette partie, nous commentons les principaux résultats en nous basant sur une intégration des données quantitatives et qualitatives de la recherche. Ces implications sont alimentées par des *focus groups*, dans lesquels une diversité de décideurs et d'acteurs de terrain ont réfléchi avec nous à ces résultats.

1. Dynamiques structurelles menant au sans-abrisme et à l'absence de chez-soi

- Si les dénombrements rendent visibles divers publics de jeunes dans des situations (cachées) de sans-abrisme et d'absence de chez-soi, avec des problématiques différentes (jeunes sortant d'une institution de l'aide à la jeunesse, jeunes sans antécédent en institution et primo-arrivants), la recherche qualitative sur les parcours et les expériences de ces jeunes montre la complexité et le caractère dynamique de leurs situations. C'est ce que des acteurs formulent en ces termes : « *nous devons réfléchir au-delà du modèle de culpabilité individuelle* », « *les jeunes ont une telle résilience.* » **Les problèmes que rencontrent ces jeunes sont souvent de nature structurelle et multidimensionnelle, et ils s'accumulent.** Les jeunes se retrouvent ainsi pris dans des processus de marginalisation et dans des situations de vulnérabilité sociale. On ne peut donc pas dissocier la situation de sans-abrisme et d'absence de chez-soi dans laquelle ils se trouvent à présent de leur parcours de vie, encore à ses débuts. Cette situation est souvent le résultat d'une succession d'événements complexes combinés à des mécanismes structurels d'exclusion, ce qui conduit souvent à stigmatiser les jeunes en question : « *C'est complexe. Il s'agit de jeunes qui, pour diverses raisons et parce qu'ils sont stigmatisés, ne trouvent pas leur place dans les systèmes classiques qui sont prévus.* »
- Les parcours et les expériences des jeunes obligent l'ensemble des organisations et services concernés à réfléchir à la manière de **mieux soutenir de manière proactive des enfants, des jeunes et des familles** (y compris des familles recomposées, monoparentales...). De nombreux problèmes peuvent être qualifiés de **problèmes structurels** (problématique de pauvreté, absence de revenus de la famille, emploi des parents, logement de mauvaise qualité/inabordable, reproduction de l'exclusion, inégalités sociales dans l'enseignement, ...) **qui touchent toute la famille et provoquent des conflits (mauvais traitements, ...) ou des pertes (décès, perte de contacts, ...) entre les parents et les enfants.** Une détection et une intervention plus précoces semblent dès lors indispensables à première vue. En même temps, cela constitue aussi un piège. Un interventionnisme excessif peut aussi entraîner une expérience négative des services d'aide et donner aux familles et aux jeunes le sentiment que ces services ne répondent pas à leurs attentes. Pour les services d'aide, c'est un exercice d'équilibre : intervenir et prendre contact trop vite avec les parents/responsables de l'éducation des jeunes, sans l'accord de ceux-ci, entraîne souvent des interventions supplémentaires, des ruptures, des placements...
- Les parcours des jeunes sont le reflet d'une société qui produit l'inégalité sociale et la pauvreté et surtout d'un **système scolaire rigide. Il en résulte un effet de cascade et un décrochage scolaire de jeunes non qualifiés.** « *Lorsque des jeunes se retrouvent dans la rue, c'est que l'enseignement n'est plus adapté à leurs stratégies de survie et qu'ils n'y sont plus les bienvenus.* » Il ressort aussi des témoignages des jeunes adultes qu'on tient peu compte dans l'enseignement des problèmes auxquels des jeunes sont confrontés chez eux. Il faut **plaider**, vis-à-vis du système d'enseignement, **pour un « droit d'apprendre » et pour l'existence de figures de relais et de figures de soutien qui peuvent soutenir la relation « enseignement-aide sociale » avec les jeunes.**

- Les services concernés soulignent qu'il ne faut pas uniquement se concentrer sur « les jeunes adultes sortant d'une institution de l'aide à la jeunesse », qui ne constituent pas le seul public vulnérable qui risque de se retrouver « sans abri ». Comme il ressort aussi des analyses quantitatives, il existe un groupe important qui n'a pas d'antécédents dans l'aide à la jeunesse. Un participant au *focus groups* a qualifiés de *survivors*: de jeunes adultes qui ont « survécu » à leur situation familiale et qui ont quitté à 18 ans la maison parentale ou qui ont été mis à la porte. Ces jeunes n'ont pas été suffisamment orientés vers les services d'aide ou n'ont pas pu être suffisamment aidés par eux. Les Belges sans antécédents dans l'aide à la jeunesse ne résident pas dans une institution de l'aide à la jeunesse ou un établissement psychiatrique : comme le révèlent les dénombrements, ils logent surtout chez des membres de leur famille ou des amis. Ils ont aussi plus souvent un travail. Leur errance résulte d'un conflit avec la famille ou des amis, ou de la fin de leur bail. Ces jeunes adultes sans d'antécédents dans l'aide à la jeunesse ont aussi plus rarement des problèmes de santé.
- On s'aperçoit de plus en plus que le début de l'âge adulte constitue une phase spécifique du développement psychologique dans laquelle, d'un côté, les jeunes ont besoin de soutien et de protection et, d'un autre côté, ils veulent en même temps avoir un indispensable espace d'expérimentation puisque, selon le législateur, ils sont adultes. Comme ils ne peuvent pas faire appel à leurs parents, ces jeunes adultes sont contraints de prendre chaque décision eux-mêmes. Une « mauvaise » décision peut avoir de lourdes conséquences. Les traiter uniquement en adultes revient par conséquent à faire l'impasse sur la spécificité de la phase de l'existence dans laquelle ils se trouvent.
- Il est frappant de constater qu'un groupe important de jeunes adultes en errance ont un revenu d'intégration sociale, mais pas de logement stable, comme le montrent les dénombrements. Cela signifie qu'ils ont su s'adresser au CPAS, mais que le marché immobilier est inaccessible pour eux. Le fait qu'ils aient un revenu d'intégration sociale a justement pour effet qu'ils trouvent plus difficilement un logement abordable. Ils subissent aussi des discriminations sur le marché du logement, comme on a pu le constater lors de tests de situation. De plus, il y a plusieurs aspects dans la situation de ces jeunes adultes qui compliquent leur accès au marché du logement, comme la combinaison d'un revenu d'intégration sociale et d'une origine migratoire. Ils témoignent aussi des préjugés dont ils sont victimes de la part de propriétaires qui pensent qu'ils seraient de moins bons locataires.

2. Obstacles dans les services d'aide

- Les problèmes des jeunes montrent surtout qu'ils peuvent s'adresser à divers systèmes et domaines d'aide sociale (VAPH/AVIQ, GGZ/services de santé mentale, aide à la jeunesse, CAW/centres pour le bien-être général, CPAS, ...), mais que l'approche actuelle, spécifique à certains publics cibles, crée un paysage fragmenté des services d'aide. Les jeunes et leurs familles ont dès lors le sentiment d'être « renvoyés de gauche à droite comme une balle de ping-pong » ou « de ne plus pouvoir accéder à aucun service parce qu'ils ont trop d'étiquettes » et qu'ils rencontrent des problématiques multiples. « On nous demande si nous pouvons garantir qu'ils se comporteront correctement, mais ce n'est pas possible... Que faire quand une structure comme ça ferme ses portes ? » Les jeunes se retrouvent souvent seuls à des moments qui comptent. La question est de savoir comment créer des leviers au niveau intersectoriel pour mieux soutenir les jeunes et leur contexte familial. « L'objectif est d'encore mieux harmoniser toutes les aides. Mais tout le monde manque de temps pour cela, personne ne joue vraiment un rôle de pionnier. Il y a beaucoup d'enthousiasme, mais peu d'action. Comment faire en sorte que personne ne disparaisse du radar ? »

- Les jeunes ont souvent acquis et démontré une très grande **résilience**. Beaucoup « *continuent à tirer le meilleur parti possible de la situation* ». En tant que travailleurs sociaux, nous devons respecter cela. **De nombreux jeunes ont dû se débrouiller toute leur vie** et « *s'en sortir avec les moyens du bord. Puis, tout à coup, nous leur disons ce qu'ils doivent faire* ». Nous devons **veiller à ne pas vouloir trop leur imposer les parcours à suivre**. On attend des jeunes qu'ils acceptent le **rythme** des services d'aide. Pour les acteurs, il faut : « *avoir du temps et le prendre, et travailler au rythme des jeunes. C'est tellement important. Les travailleurs sociaux veulent faire avancer le train, mais les jeunes ratent ce train, puis se prennent une baffe* ». « *Les jeunes disent qu'ils doivent toujours et partout partir le plus vite possible. Le rythme est défini pour eux* ». « *Les jeunes voient passer leur vie à un rythme infernal* ». Les **attentes des services d'aide sont souvent trop conditionnelles et trop élevées**. On attend d'eux qu'ils soient le plus rapidement possible « *autonomes* » et/ou « *motivés* », alors que beaucoup d'autres jeunes ne retombent sur leurs pattes que plus tard et plus lentement. Ils ont souvent le sentiment qu'ils doivent partout être « *dehors* » le plus vite possible.
- Beaucoup de jeunes qui se retrouvent dans les services d'aide sont très **ambivalents** quand arrive le cap des 18 ans. « *Leur motivation n'est pas d'aller quelque part, mais surtout de partir de quelque part. Mais la première chose qui leur manque, c'est leur communauté de vie* ». Ils sont fatigués des services d'aide et veulent être autonomes. Les jeunes ont droit à l'autodétermination. « *Si les jeunes ne veulent pas aller à gauche ou à droite, nous devons rester près d'eux* ». On dit souvent d'eux qu'ils cherchent à éviter l'aide, mais c'est précisément pour cela que nous les perdons. « *S'ils n'ont plus envie [de notre aide], nous devons créer un filet de protection. L'autodétermination ne peut pas être un prétexte pour ne plus être là* ». Les jeunes « *ont le droit de se prendre des gamelles* ».
- **Pour beaucoup de jeunes, il est important de continuer à leur parler, de ne pas couper les ponts et de rester présent** de telle sorte qu'ils puissent revenir après un certain temps (par exemple, en restant les bienvenus dans leur communauté de vie). Cela signifie qu'il ne faut pas installer « *d'échelles d'autonomie* » dans les services d'aide, mais qu'il faut travailler sur la base d'une **continuité de la prise en charge** en adoptant leur point de vue. Les jeunes qui décrochent doivent souvent choisir, par exemple entre vivre chez eux ou vivre de manière autonome. Mais « *souvent ils ne peuvent plus faire marche arrière* ». Nous devons **travailler de manière proactive à la transition des 18 ans avec les jeunes et dans leur contexte**. On fait souvent des coupures trop brutales au moment de cette transition parce que la réglementation et les systèmes de financement reproduisent cela. Nous devons même **éviter et supprimer les coupures dans les services d'aide**. « *Nos propres dynamiques institutionnelles doivent rester dans la ligne de mire* ».

3. L'importance d'un accompagnement constant et engagé

- On plaide pour un **accompagnement intensif du parcours ou de la famille**, effectué par un accompagnateur. Cependant, de telles approches restent **souvent conditionnelles**. Il y a toutes sortes d'attentes et si ça ne marche pas, l'engagement prend fin, « *ils doivent par exemple vivre seuls dans l'année* ». **L'aide fonctionne aussi grâce à la « motivation » des jeunes pour faire volontairement appel aux services d'aide**. Les jeunes « *doivent trouver la motivation d'accepter un accompagnement aussi intensif. On ne peut pas fonctionner comme ça avec tout le monde* ». Les jeunes doivent « *être d'accord pour aborder autrement leur existence* ». Beaucoup de jeunes et/ou de familles décrochent parce qu'à cause de leur problématique structurelle, ils ne se sentent pas aidés (p. ex. ils ne trouvent pas de logement, le système d'enseignement les défavorise, le revenu (du ménage) est insuffisant...). Cela entraîne une **réaction d'impuissance et de découragement**, que l'on traduit souvent par un « *manque de motivation* ». En même temps, on voit des jeunes être pris dans l'interaction de problèmes complexes. « *Les jeunes veulent déterminer leur avenir pas à pas* ».

Mais il y en a beaucoup qui restent pendant des mois bloqués par la question : que faut-il faire en premier lieu ? Car l'un dépend de l'autre. »

- **La réglementation et le financement ne sont pas adaptés à la problématique.** C'est surtout le cas pour les jeunes sans-papiers ou à statut précaire. C'est une problématique que dénoncent aussi vivement les travailleurs sociaux parce que tout tourne autour de la question d'avoir les bons papiers. *« Il faut rassembler vingt mille papiers. Moi-même, je ne comprends plus les procédures (p. ex. un passeport de l'Afghanistan, ça s'obtient comment ?). Les papiers prédominent, en plus de l'augmentation de la discrimination. C'est le côté sombre de l'aide à la jeunesse. Le simple fait de mentionner aux propriétaires le nom d'un jeune issu de l'immigration entraîne un refus. »* Les jeunes n'ont nulle part où aller, sauf dans des squats, en rue, ... *« S'il n'y a rien, il ne reste que le désert. »* De plus, l'accompagnement des jeunes qui ont des papiers se prolonge souvent au-delà de ce qui est possible (y compris à la demande explicite de juges de la jeunesse, par exemple). Même pour les services d'aide, l'exercice des droits est un grand défi. Par exemple : *« quand des jeunes vivent en ville dans de petites maisons, ils ne peuvent pas faire appel à une prime d'installation. »* Pour permettre cela, nous devons faire usage de notre **pouvoir discrétionnaire**. C'est certainement important pour que les jeunes n'aient pas la perception qu'ils ont « échoué » dans leur tentative de vivre de manière autonome. Nous pouvons construire de cette manière une forme de continuité de la prise en charge qui a du sens pour eux.
- **On ne constate pas seulement l'impuissance et le découragement des jeunes, mais aussi, en raison de leur position isolée, des intervenants sociaux qui travaillent avec eux.** *« Je ne peux pas orienter des jeunes vers un abri de nuit parce qu'ils ne peuvent pas y accéder. Donc, je leur donne un sac de couchage et je leur dis où ils peuvent trouver une place dans un parking souterrain. » « Certains sont tellement fâchés parce que je ne peux pas leur donner de solution pratique... C'est révoltant. »* Dans le réseau des services d'aide, les travailleurs sociaux *« doivent souvent se débrouiller seuls »*. Pour eux aussi, les services d'aide sont enchevêtrés, fragmentés et inaccessibles. Certains services stigmatisent les jeunes en disant qu'ils sont « embêtants » et qu'ils ont un « comportement d'évitement ». **Il est pourtant crucial de rester présent pour les jeunes. Les travailleurs sociaux sont contraints d'imaginer des « solutions de dépannage »** (p. ex. donner aux jeunes un sac de couchage ou une petite tente et leur indiquer où ils peuvent squatter). *« On doit continuer à se retrousser les manches et chercher, chercher ensemble sans relâche jusqu'à ce qu'on trouve quelque chose. »*
- **Le CPAS joue un rôle de pivot pour un grand nombre de ces jeunes adultes.** D'une part, ces jeunes s'adressent au CPAS pour obtenir un revenu d'intégration sociale. D'autre part, leurs témoignages montrent clairement qu'ils ont besoin d'une période de répit, d'une certaine période de stabilité pour remettre leur vie sur les bons rails. Les services concernés soulignent eux aussi l'importance d'une telle phase de répit. Cela ne signifie pas que le jeune adulte est abandonné à son sort, mais que l'on mène avec lui un travail sur mesure, adapté à son rythme. En même temps, les travailleurs sociaux concernés indiquent que les attentes formulées par le CPAS en termes d'activation, de règlement de dettes, etc. ne tiennent pas assez compte de l'univers de vie de ces jeunes adultes, qui risquent dès lors à nouveau de décrocher.
- Il ressort des chiffres que **la proportion de femmes est plus grande parmi les jeunes adultes en errance que dans l'ensemble de la population des personnes sans-abri ou sans chez-soi.** Même si des services spécifiquement destinés aux femmes en errance ont vu le jour ces 40 dernières années, on peut dire que l'approche reste dans une certaine mesure « aveugle aux questions de genre ». Ce phénomène semble être encore plus présent dans les services qui s'adressent aux jeunes adultes. Il est donc conseillé de s'atteler à l'avenir à une approche plus sensible au genre du sans-abrisme et de l'absence de chez-soi des jeunes adultes.

4. Le logement nomade et l'échec de l'accueil de crise

- Les jeunes adultes représentent un cinquième des personnes sans-abri et sans chez-soi dénombrées. Près de la moitié d'entre eux séjournent chez des membres de la famille ou des amis. Un sur huit est en situation de sans-abrisme « bas seuil » et dort dans la rue, dans un abri de nuit, une tente, un squat, une voiture ou un camion. **Il faut éviter à tout prix qu'un jeune dorme dans la rue** à cause du caractère traumatisant de cette expérience. « *De nombreux jeunes ont aujourd'hui un couteau en poche pour se sentir en sécurité dans la rue, car le sentiment d'insécurité a augmenté ces dernières années* ». Cela devrait constituer le point de départ d'une approche intégrée du sans-abrisme et de l'absence de chez-soi des jeunes adultes. Mais le fait de séjournier temporairement chez de la famille ou des amis n'est pas non plus une solution stable, comme le montrent les témoignages de jeunes adultes.
- **L'accueil de nuit n'est pas une bonne solution pour les jeunes.** « *Les jeunes imaginent des solutions très créatives pour ne pas devoir dormir dans un abri de nuit.* » Ils doivent s'y présenter sans garantie d'être accueillis et sont renvoyés vers d'autres villes. « *Il n'y a pas beaucoup de places dans les structures d'accueil. Les jeunes doivent se battre pour y trouver une place et ils risquent d'être mis à la porte.* » « *Même dans les abris de nuit, des jeunes sont suspendus* ». Ces structures constituent un environnement très peu sûr (« *trafic de drogue* », « *vols* », « *violence* », « *conflits* », ...). Les jeunes évitent d'y aller et échappent ainsi au radar de l'accueil d'urgence et de crise. Les jeunes suggèrent l'idée d'hébergements de nuit qui leur seraient réservés, ce qui confirme l'idée que ce n'est pas une bonne solution pour eux. Leur suggestion montre surtout qu'ils n'ont pas seulement des aspirations individuelles, mais aussi des aspirations collectives pour d'autres jeunes qu'ils veulent aider à aller de l'avant. **Il est conseillé de redéfinir des structures d'accueil de nuit et de crise pour en faire des solutions temporaires de logement (ex. caravane, tiny house, « hôtel social » en collaboration avec l'administration locale, « hôtel itinérant » avec caravane, ...).**

5. Un besoin criant de solutions temporaires et structurelles combinant logement et prise en charge

- **Il est crucial de mener une politique forte combinant logement et prise en charge, avec une concertation et une collaboration du réseau qui peut conduire à rechercher structurellement avec les jeunes comment garantir le droit au logement et à la prise en charge.** Ces projets novateurs prennent souvent forme à l'initiative d'acteurs associatifs : « *Il ne faut pas attendre les pouvoirs publics, le marché locatif privé ou le logement social, car il n'y a rien qui bouge.* » « *Les pouvoirs publics supra-locaux sont largement absents* » ou « *reculent* ». Sur ce plan-là, les parcours d'accompagnement dans lesquels se retrouvent des jeunes sur le marché locatif privé ou dans le logement social sont souvent complexes (propriétaires ne voulant pas ou plus participer, ou qualité de la vie déjà fortement sous pression dans les logements sociaux). On dit qu'il peut être utile de faire office d'intermédiaire auprès des propriétaires, mais aussi « *qu'on se tire une balle dans le pied en faisant ça : les propriétaires disent à l'avance qu'il y a un problème avec les jeunes* » et « *ils nous bombardent de coups de fil quand quelque chose ne va pas.* »
- Des acteurs associatifs font preuve d'innovation en créant des projets **temporaires et structurels combinant logement et prise en charge, souvent avec le soutien de la politique sociale locale (par exemple, une collaboration claire entre divers acteurs (locaux), l'administration locale/le CPAS, le logement social, l'aide à la jeunesse, la police...).** Exemples de tels projets : caravanes, tiny houses, « hôtel social » en collaboration avec l'administration locale, « hôtel itinérant » avec caravane, ... Mais les solutions temporaires comportent toujours aussi un risque : « *Ça ne sert souvent qu'une fois. Dès que les jeunes sont partis, c'est fini.* » Et « *quand nous donnons rapidement un toit aux*

jeunes pour leur donner de la stabilité, les sortir de la rue, les aider à se constituer des droits ou à rechercher un emploi, on se retrouve parfois dans des bâtiments destinés à terme à être abattus. Par conséquent, vu que ces maisons vont être détruites, nous ne pouvons pas leur donner de bail. »

- Des **solutions structurelles** de logement, comme des unités mobiles ou des projets à ancrage local, sont plus pertinentes, étant donné qu'elles permettent de s'entendre avec le pouvoir local et l'environnement : *« les projets doivent être consolidés »*. Il existe une série de projets de logement qui s'adressent spécifiquement au public des jeunes adultes en errance, mais ils se trouvent tous dans une situation incertaine parce que leur financement ne jouit pas d'un ancrage structurel. La prolongation de l'aide à la jeunesse jusqu'à 25 ans demande aussi un débat de société sur la manière de reconnaître et de financer des services qui répondent spécifiquement aux demandes et aux besoins de ces jeunes adultes, mais qui se trouvent aujourd'hui, comme les jeunes eux-mêmes, dans un vide entre l'aide à la jeunesse et l'aide aux adultes.
- Un **important levier local est le règlement qui permet à des autorités locales d'accorder une priorité d'attribution** à certains publics. Cela suppose aussi que les acteurs associatifs trouvent un soutien auprès des administrations locales et/ou des promoteurs de projets immobiliers. La réforme de l'arrêté sur le logement social en Flandre par exemple, avec ses trois piliers, contient des leviers pour l'avenir. Il faut penser à des leviers adaptés dans toutes les régions.
- **Il est crucial de prévoir un suivi et un accompagnement professionnel permanent dans les projets (aussi bien temporaires que structurels) combinant logement et prise en charge** (par exemple : combinaison d'un accompagnement avec le logement social, « coachs en logement », rester attentif à des dynamiques de stigmatisation ou à des environnements qui compromettent fortement la qualité de la vie tels que les assuétudes, les vols, les violences, les conflits, l'insécurité, ... Rester aussi attentif aux jeunes qui apprennent à vivre de manière autonome). **Le caractère financièrement abordable et la qualité (de vie) de ces logements ont une importance essentielle.** *« Des logements abordables dans un quartier sûr sont cruciaux : quand les jeunes se retrouvent dans un bon cadre, ils peuvent mieux retomber sur leurs pattes. »*
- **Il est vital de connaître la réglementation en vigueur et les systèmes de financement** et d'imaginer des stratégies et des partenariats visant à les réorienter, à les combiner et à mieux les harmoniser entre eux. **Des projets et des financements de courte durée sont loin d'être idéaux. Un financement structurel et à long terme s'avère nécessaire. Les projets innovants (aussi bien temporaires que structurels) associant logement et prise en charge** demandent de plus en plus une combinaison de financements publics (régionaux/locaux), les différents niveaux de pouvoir continuant à assumer leurs responsabilités et pouvant nouer des partenariats avec des investisseurs privés. On plaide avec insistance en faveur d'un cadre (de droits) éthique et professionnel appuyé par les pouvoirs publics. Cela demande une implication constante des acteurs à l'origine de tels projets et des partenariats locaux. Les acteurs de terrain plaident aussi pour que les pouvoirs publics continuent à s'impliquer dans la lutte contre la marchandisation/commercialisation et l'aide d'urgence matérielle/non structurelle. Le recours à des *social impact bonds* et à des partenariats publics/privés peut ainsi être un piège parce qu'on demande un « retour sur investissement » et que les jeunes qui ne répondent pas aux attentes risquent de se retrouver exclus.

6. À public diversifié, approche diversifiée

Les primo-arrivants représentent une part importante de la population des jeunes adultes en errance. Ils résident plus fréquemment dans des lieux non conventionnels et risquent davantage de perdre leur logement. Ils deviennent sans-abri ou sans chez-soi à cause de l'immigration ou

d'un logement déclaré insalubre ou inhabitable. Ils sont plus nombreux à être sans revenu et perçoivent plus rarement un revenu d'intégration sociale. Ils ont moins souvent des problèmes de santé. Cette super-diversité se reflète non seulement dans l'origine migratoire, mais aussi dans le statut de séjour. Dans cette recherche, il a été très compliqué de toucher ces primo-arrivants, en particulier les jeunes à statut de séjour incertain. **Dans les villes, ceux qui ont travaillé avec ces jeunes adultes ont développé ces dernières années une grande expertise, mais il s'agit souvent de fonctionnements très précaires.** Une expérience est ainsi en cours dans la ville de Gand pour offrir un accueil de longue durée à des personnes en séjour illégal et pour travailler à partir de là à leur réorientation. **Il convient donc de garantir et de renforcer l'expertise acquise dans ce domaine.**



Références

- Alanen L (2004) "Theorizing children's welfare". *New Perspectives on Childhood*, University of Leeds, UK, p. 12-13, novembre 2004.
- Alcock P (2004) "The influence of dynamic perspectives on poverty analysis and anti-poverty policy in the UK". *Journal of Social Policy* 33(3), p. 395-416.
- Becker, Howard S. "Whose side are we on?" *Sociological work*, p. 123-134. Routledge, 2017.
- Bertaux-Wiame, Isabelle et Paul Thompson. "The familial meaning of housing in social rootedness and mobility: Britain and France." *Pathways to Social Class: A Qualitative Approach to Social Mobility* (1997), p. 124-182.
- Bifulco, L. (2014). "Citizenship and governance at a time of territorialization: The Italian local welfare between innovation and fragmentation". *European Urban and Regional Studies*, DOI : 10.1177/0969776414531969
- Boele, Evert Bisschop. "Etnografisch onderzoek: het perspectief van de ander." *Cultuur+ educatie* (2019), p. 85.
- Bogdan, Robert C. et Sari Knopp Biklen. "Research for education: An introduction to theories and methods." (2007).
- Booth, Tim et Wendy Booth. "Sounds of silence: Narrative research with inarticulate subjects". *Disability & Society* 11, n°1 (1996), p. 55-70.
- Brackertz et al., 2016
- Braun, Virginia et Victoria Clarke. "Using thematic analysis in psychology". *Qualitative research in psychology* 3, n°2 (2006), p. 77-101.
- Bretherton, Joanne. "Reconsidering gender in homelessness". *European Journal of Homelessness* 11, n°1 (2017).
- Busch-Geertsema, V., W. Edgar, E. O'Sullivan et N. Pleace. "Homelessness and homeless policies in Europe". *Lessons from Research* (Bruxelles : FEANTSA) (2010).
- Busch-Geertsema, Volker, Dennis Culhane et Suzanne Fitzpatrick. "Developing a global framework for conceptualising and measuring homelessness". *Habitat International* 55 (2016), p. 124-132.
- Chamberlayne, P. ed., "The turn to biographical methods in social science". Abingdon, Royaume-Uni : Taylor & Francis, 2000 ; Riessman, Catherine Kohler et Lee Quinney. "Narrative in social work: A critical review". *Qualitative social work* 4, n°4 (2005), p. 391-412.
- Cheng, Tessa, Evan Wood, Cindy Feng, Steve Mathias, Julio Montaner, Thomas Kerr et Kora DeBeck. "Transitions into and out of homelessness among street-involved youth in a Canadian setting". *Health & place* 23 (2013), p. 122-127.
- Clapham, David. "Pathways approaches to homelessness research". *Journal of community & applied social psychology* 13, n°2 (2003), p. 119-127.
- Clarke, Anna. "The prevalence of rough sleeping and sofa surfing amongst young people in the UK". *Social Inclusion* 4, n°4 (2016), p. 60-72.
- Cloke, Paul et Paul Milbourne. "Knowing homelessness in rural England". *International perspectives on rural homelessness* (2006), p. 121-136.
- Curry, Susanna R., Matthew Morton, Jennifer L. Matjasko, Amy Dworsky, Gina M. Samuels et David Schlueter. "Youth homelessness and vulnerability: How does couch surfing fit?" *American Journal of Community Psychology* 60, n°1-2 (2017), p. 17-24.
- De Boe, F., & Van Hootegem, H. (2014). "Automatische toekenning van rechten als stap naar een grotere effectiviteit van rechten", dans I. Pannecoucke, W. Lahaye, J. Vranken, & R. Van Rossem (Eds.), "Armoede in België:

- Jaarboek 2014" (p. 191-207). Gand : Academia Press ; Warin, Jo. *Stories of self: Tracking children's identity and wellbeing through the school years*. Trentham Books, 2010.
- De Decker, Pascal et Kaatje Segers. "Chaotic, fluid and unstable: an exploration of the complex housing trajectories of homeless people in Flanders, Belgium". *Journal of Housing and the Built Environment* 29, n°4 (2014), p. 595-614.
- De Muylder, Bénédicte et Martin Wagener. « L'errance racontée par les jeunes ». *Pauvreté* 26 (2020), p. 1.
- Deleu, Harm, Mieke Schrooten et Koen Hermans. "Hidden homelessness: a scoping review and avenues for further inquiry". *Social Policy and Society* (2021), p. 1-17.
- Demaerschalk et al. "MEHOBEL-Measuring homelessness in Belgium", p. 1-181.
- Demaerschalk, Evelien et Koen Hermans. "Dak-en thuislozentelling Leuven". Louvain : LUCAS (2020).
- Dewanckel, Lore, Tineke Schiettecat, Koen Hermans, Rudi Roose, Wim Van Lancker et Griet Roets. "Researching the non-take up of social rights: A social work perspective". *The British Journal of Social Work* 52, n°3 (2022), p. 1416-1434.
- Fitzpatrick, Suzanne, Glen Bramley et Sarah Johnsen. "Pathways into multiple exclusion homelessness in seven UK cities". *Urban Studies* 50, n°1 (2013), p. 148-168.
- Grunwald, Klaus et Hans Thiersch. "The concept of the 'lifeworld orientation' for social work and social care". *Journal of Social Work Practice* 23, n°2 (2009), p. 131-146.
- Hermans, K. & Italiano, P. (2021). « Dénombrement du sans-abrisme et de l'absence de chez-soi. Rapport global 2020 ». Fondation Roi Baudouin. Bruxelles.
- Hermans, K., Wagener, M., Demaerschalk, E., De Moor, N., Emmanuel, N., Mertens, N., Vermeir, E., & (2022). « Dénombrement du sans-abrisme et de l'absence de chez-soi. Rapport global 2021 ». Fondation Roi Baudouin. Bruxelles.
- Hsieh, Hsiu-Fang et Sarah E. Shannon. "Three approaches to qualitative content analysis". *Qualitative health research* 15, n°9 (2005), p. 1277-1288.
- Isin, Engin F. "Citizens without nations". *Environment and Planning D: Society and Space* 30, n°3 (2012), p. 450-467.
- Kabeer, Naila. "Inclusive citizenship. Meanings and expressions". Zed Press, 2005 ; Lister, Ruth. "Inclusive citizenship: Realizing the potential". *Citizenship studies* 11, n°1 (2007), p. 49-61.
- Kallio, Kirsi Pauliina, Bronwyn Elisabeth Wood et Jouni Häkli. "Lived citizenship: conceptualising an emerging field". *Citizenship Studies* 24, n°6 (2020), p. 713-729.
- Keevers, Lynne et Delia Rambaldini-Gooding. "Practices effective for assisting young people avoid or exit homelessness: Young service recipient's perspectives". *Children and Youth Services Review* 119 (2020), p. 105-492.
- Kessl, F., Oechler, M., & Schroeder, T (2019), Charity Economy. Dans : Kessl Fabian, Walter Lorenz, Hans-Uwe Otto, Sue White (Eds) : "European Social Work - A Compendium". Leverkusen & Farmington Hills : Barbara Budrich Publisher.
- Kriegman, George. "Entitlement attitudes: Psychosocial and therapeutic implications". *Journal of the American Academy of Psychoanalysis* 11, n°2 (1983), p. 265-281.
- Lincoln, Yvonna S. et Norman K. Denzin, eds. "Turning points in qualitative research: Tying knots in a handkerchief". Rowman Altamira, 2003.
- Maesele, Thomas, Rudi Roose, Maria Bouverne-De Bie et Griet Roets. "From vagrancy to homelessness: The value of a welfare approach to homelessness". *British Journal of Social Work* 44, n°7 (2014), p. 1717-1734.

- Mayock, Paula, Mary Louise Corr et Eoin O'Sullivan. "Homeless young people, families and change: Family support as a facilitator to exiting homelessness". *Child & Family Social Work* 16, n°4 (2011), p. 391-401.
- Mayock, Paula et Joanne Bretherton, eds. "Women's homelessness in Europe". Londres, Angleterre : Palgrave Macmillan, 2016.
- Mayock, Paula et Sarah Parker. "Homeless young people 'strategizing' a route to housing stability: service fatigue, exiting attempts and living 'off grid'". *Housing Studies* 35, n°3 (2020), p. 459-483.
- Mayring, Philipp. "Qualitative content analysis {28 Paragraphs}". *Forum Qualitative Sozialforschung/Forum: Qualitative Social Research* [journal en ligne], vol. 1. 2000.
- Miller RL (2000) "Researching Life Stories and Family Histories". Londres : Sage Publications.
- Parsell, Cameron et Andrew Clarke. "Agency in advanced liberal services: Grounding sociological knowledge in homeless people's accounts". *The British Journal of Sociology* 70, n°1 (2019), p. 356-376.
- Parker, Sarah et Paula Mayock. "They're always complicated but that's the meaning of family in my eyes": Homeless youth making sense of "family" and family relationships". *Journal of Family Issues* 40, n°4 (2019), p. 540-570.
- Pleace, Nicholas. "Researching homelessness in Europe: Theoretical perspectives." *European Journal of Homelessness* (2016), p. 19-44.
- Roberts B (2002). *Biographical Research*. Berkshire : Open University Press
- Robinson, David et Sarah Coward. "Hidden Homelessness: Your Place, Not Mine." (2003).
- Roets, Griet, Hartley Dean et M. Bouverne-De Bie. "Disability rights and disability studies in social work: Uncovering different interpretations of rights and needs of people with learning disabilities in social work practice". *European social work: A compendium* (2019).
- Roets, Griet, Rudi Roose et Maria Bouverne-De Bie. "Researching child poverty: Towards a lifeworld orientation". *Childhood* 20, n°4 (2013), p. 535-549.
- Schiettecat, Tineke, Griet Roets et Michel Vandebroek. "Capturing life histories about movements into and out of poverty: A road with pits and bumps". *Qualitative Social Work* 17, n°3 (2018), p. 387-404.
- Schiettecat, Tineke, Griet Roets et Michel Vandebroek. "Paradigmatische verschuivingen en methodologische discussies in (kinder) armoedeonderzoek". *VLAS-Studies* 16 (2014).
- Schiettecat, Tineke, Griet Roets et Michel Vandebroek. "What families in poverty consider supportive: Welfare strategies of parents with young children in relation to (child and family) social work". *Child & Family Social Work* 22, n°2 (2017), p. 689-699.
- Somerville, Peter. "Understanding homelessness". *Housing, theory and society* 30, n°4 (2013), p. 384-415.
- Somerville, "Understanding homelessness", p. 384-415 ; De Decker. "Chaotic, fluid and unstable", p. 595-614.
- Swain, Jon et Zachery Spire. "The role of informal conversations in generating data, and the ethical and methodological issues they raise". *Forum: qualitative social research*, vol. 21, n°1. FQS, 2020.
- Vandekinderen, Caroline, Griet Roets, Hilde Van Keer et Rudi Roose. "Tackling social inequality and exclusion in education: From human capital to capabilities". *International Journal of Inclusive Education* 22, n°1 (2018), p. 1-20.
- Van Laethem, H. "Ge weet niet waar ge recht op hebt': trajecten van jongeren in dak- en thuisloosheid in Gent". Mémoire de fin d'études. Promoteur : prof. Dr. Griet Roets. Assistante : Sophie Samyn. 2022.
- Verstraete, Jana, Isabelle Pannecoucke, Bruno Meeus et Pascal De Decker. "Leaving an institution in Flanders (Belgium): A road to homelessness?" *Journal of Social Service Research* 44, n°5 (2018), p. 665-683.

Warming, Hanne et Kristian Fahnø. "Social work and lived citizenship". *Lived citizenship on the edge of society*, p. 1-22. Palgrave Macmillan, Cham, 2017.



Annexe 1 : liste des tableaux

| | |
|---|----|
| Tableau 1. Nombre et pourcentage de jeunes adultes dans les dénombrements du sans-abrisme et de l'absence de chez-soi (2020 et 2021). | 15 |
| Tableau 2. Lieu de séjour des adultes et des jeunes adultes dans les dénombrements du sans-abrisme et de l'absence de chez-soi (2020 et 2021). | 16 |
| Tableau 3. Nombre de jeunes adultes en foyer d'hébergement et séjour temporaire dans les dénombrements du sans-abrisme et de l'absence de chez-soi (2020 et 2021). | 17 |
| Tableau 4. Nombre de jeunes adultes en institution dans les dénombrements du sans-abrisme et de l'absence de chez-soi (2020 et 2021). | 17 |
| Tableau 5. Nombre de jeunes adultes qui doivent quitter une institution ou qui y séjournent plus longtemps par manque d'une solution de logement dans les dénombrements du sans-abrisme et de l'absence de chez-soi (2020 et 2021). | 18 |
| Tableau 6. Nombre de jeunes adultes séjournant dans un logement non conventionnel dans les dénombrements du sans-abrisme et de l'absence de chez-soi (2020 et 2021). | 18 |
| Tableau 7. Nombre de jeunes adultes menacés d'expulsion dans les dénombrements du sans-abrisme et de l'absence de chez-soi (2020 et 2021). | 19 |
| Tableau 8. Lieu de séjour des jeunes adultes deux semaines avant le jour du dénombrement dans les dénombrements du sans-abrisme et de l'absence de chez-soi (2020 et 2021). | 19 |
| Tableau 9. Tableau croisé indiquant le lieu de séjour des jeunes adultes le jour du dénombrement et deux semaines avant le jour du dénombrement dans les dénombrements du sans-abrisme et de l'absence de chez-soi (2020 et 2021). | 20 |
| Tableau 10. Sexe des adultes et des jeunes adultes dans les dénombrements du sans-abrisme et de l'absence de chez-soi (2020 et 2021). | 21 |
| Tableau 11. Nationalité des jeunes adultes dans les dénombrements du sans-abrisme et de l'absence de chez-soi (2020 et 2021). | 21 |
| Tableau 12. Statut de séjour des jeunes adultes ne détenant pas la nationalité belge dans les dénombrements du sans-abrisme et de l'absence de chez-soi (2020 et 2021). | 22 |
| Tableau 13. Documents de séjour des adultes et jeunes adultes dans les dénombrements du sans-abrisme et de l'absence de chez-soi (2020 et 2021). | 23 |
| Tableau 14. Revenu des adultes et des jeunes adultes dans les dénombrements du sans-abrisme et de l'absence de chez-soi (2020 et 2021). | 24 |
| Tableau 15. Composition du ménage des adultes et des jeunes adultes dans les dénombrements du sans-abrisme et de l'absence de chez-soi (2020 et 2021). | 24 |
| Tableau 16. Nombre de jeunes adultes avec enfants mineurs dans les dénombrements du sans-abrisme et de l'absence de chez-soi (2020 et 2021). | 25 |
| Tableau 17. Enfants directement impliqués avec de jeunes adultes dans les dénombrements du sans-abrisme et de l'absence de chez-soi (2020 et 2021). | 25 |

| | |
|---|----|
| Tableau 18. Raison de la perte de la sécurité de logement pour les adultes et les jeunes adultes dans les dénombrements du sans-abrisme et de l'absence de chez-soi (2020 et 2021). | 26 |
| Tableau 19. Durée de la situation de sans-abrisme et d'absence de chez-soi pour les jeunes adultes dans les dénombrements du sans-abrisme et de l'absence de chez-soi (2020 et 2021). | 27 |
| Tableau 20. Santé des adultes et jeunes adultes dans les dénombrements du sans-abrisme et de l'absence de chez-soi (2020 et 2021). | 28 |
| Tableau 21. Séjour en institution de jeunes adultes dans les dénombrements du sans-abrisme et de l'absence de chez-soi (2020 et 2021). | 28 |
| Tableau 22. Tableau croisé : séjour dans une institution de l'aide à la jeunesse et en établissement psychiatrique pour les jeunes adultes dans les dénombrements du sans-abrisme et de l'absence de chez-soi (2020 et 2021). | 29 |
| Tableau 23. Accompagnement actif du CPAS pour les adultes et les jeunes adultes dans les dénombrements du sans-abrisme et de l'absence de chez-soi (2020 et 2021). | 29 |
| Tableau 24. Adresse de référence des adultes et des jeunes adultes dans les dénombrements du sans-abrisme et de l'absence de chez-soi (2020 et 2021). | 29 |

Annexe 2 : Liste des jeunes adultes ayant participé à la recherche

| NOM* | GENRE | ÂGE AU MOMENT DU CONTACT | ÂGE PENDANT LA SITUATION DE SANS-ABRISME | TYPE ET NOMBRE DE CONTACT(S) | LIEU |
|----------|-------|----------------------------------|--|---|----------------------------------|
| Gaël | M | 20 | Depuis ses 16 ans | 1 interview (50 min) + Nombreuses discussions informelles + Observation partielle pendant près de 3 semaines | Chez @Home à Bruxelles |
| Hugo | M | 24 | Depuis ses 21 ans | 1 interview (1h) + Nombreuses discussions informelles + Observation partielle pendant près de 3 semaines | Chez @Home et en rue à Bruxelles |
| Paul | M | 23 | Pas clair. Depuis minimum 3 ans | 1 interview (1h) + Nombreuses discussions informelles + Observation partielle pendant près de 3 semaines | Chez @Home et en rue à Bruxelles |
| Mike | M | 20 | Depuis ses 17 ans | 1 interview (1h30) + Nombreuses discussions informelles + Observation partielle pendant près de 3 semaines | Chez @Home et en rue à Bruxelles |
| Abdel | M | 19 | Depuis ses 15 ans | 1 interview (45 min) + Nombreuses discussions informelles + Observation partielle pendant près de 3 semaines | Chez @Home et en rue à Bruxelles |
| Samantha | F | 20 | Depuis ses 15 ans | 1 interview (1h) | Dans un café à Bruxelles |
| Natacha | F | 21 | Pas vraiment en situation de sans-abrisme. Avait rejoint directement le projet KAP - CEMO après avoir quitté le domicile familial à 18 ans | 1 interview (45 min) | Dans un café à Bruxelles |
| Jérémy | M | Environ 24 ans (calcul imprécis) | Depuis ses 11 ans | 1 interview | Charleroi |
| Gilles | M | Environ 19 ans (calcul imprécis) | Depuis ses 17 ans | 1 interview | Charleroi |
| Yousra | F | 19 | S'enfuit à 15 ans (avec des allers-retours entre sa | Participation au <i>focus group</i> (dans le cadre du projet « Jeunes en mouvement ») + 1 interview individuelle | Parc royal à Bruxelles |

| | | | famille et des institutions) | | |
|---------|---|----|--|--|--|
| Meghane | F | 19 | À la rue pendant 10 mois | Participation au <i>focus group</i> (dans le cadre du projet « Jeunes en mouvement ») + 1 interview individuelle | En rue le long du canal Bruxelles-Charleroi à Bruxelles |
| Monika | F | 17 | 16 ans | Participation au <i>focus group</i> (dans le cadre du projet « Jeunes en mouvement ») + 1 interview individuelle | Rencontre à Flagey |
| Marine | F | 20 | 18 ans | 1 interview | Dans les Ardennes (Dinant), dans le cadre d'un week-end organisé par ATD Quart Monde |
| Louis | M | 18 | 17 – aujourd'hui | 1 interview, quelques conversations Messenger, 3 autres moments de contact informels | Dans une organisation |
| Amber | F | 27 | Pas de moment spécifique : plusieurs moments durant sa jeunesse sans lieu stable/sûr. Plus aucun endroit où aller à 26 ans | 1 interview | Dans un café |
| Daan | M | 23 | De date inconnue jusqu'à aujourd'hui | 1 interview | Promenade dans le quartier « Watersportbaan » |
| Joachim | M | 24 | 8 – 23 ans | 1 interview, un entretien téléphonique | Promenade dans le centre de Gand |
| Sander | M | 23 | Sans domicile fixe à partir de 14 ans. Mis à la porte à 18 ans. N'est plus sans abri depuis une date inconnue. | 1 interview | Chez son ami |
| Arno | M | 21 | 15 ans - environ 20 ans | 1 interview, un moment de contact informel | Dans un café |
| Liam | M | 21 | 20 ans | 1 interview, une discussion par Messenger, un entretien téléphonique | Dans un parc |
| Thomas | M | 20 | Sans domicile fixe pendant sa jeunesse, plus de maison depuis ses 17 ans | 1 interview, une discussion par Messenger, un entretien téléphonique | À son domicile actuel |
| Michiel | M | 23 | De date inconnue jusqu'à aujourd'hui | 1 interview | À son domicile actuel |
| Sami | M | 25 | 18 – aujourd'hui | 1 interview | À son domicile actuel |
| Prosper | M | 19 | 15 ans | 1 interview (45 min) | Dans le Starbucks de la gare de Namur |
| Leon | M | 18 | 16 ans | 1 interview (60 min) | Dans le Starbucks de la gare de Namur |

| | | | | | |
|----------|---|----|--|---|---|
| Hassan | M | 19 | 18 ans | 1 interview (35 min) | En rue, le long de la Meuse |
| Juliette | F | 30 | 18 ans | 1 interview (1h20) | Chez elle à Namur |
| Kevin | M | 18 | 16 ans | 1 interview (1h) | Dans un café devant chez lui à Dinant |
| Jasper | M | 21 | 18 ans – aujourd’hui. Habite dans une maison, ne se sent pas en sécurité et reste dehors tard le soir | 1 interview (3h30) | Promenade dans un parc |
| Andries | M | 21 | 18-19 ans | 1 interview (1h20), en présence d’un travailleur de rue | Point de rencontre travail de rue |
| Sven | M | 20 | 17-20 ans | 1 interview (1h) | Réunion Zoom à sa demande |
| Cliff | M | 23 | À 19 ans, va vivre seul dans un logement social, ensuite 2 mois en rue et logement nomade | 1 interview (1h10) | À son lieu de résidence actuel ; « logement d’essai » |
| Izzy | F | 22 | 17 – 21 ans (logement nomade) | 1 interview (1h20) | À son lieu de résidence actuel : maison louée |
| Kenny | M | 23 | 18-19 ans | 1 interview (45 min), en présence d’un travailleur de rue | Chez lui |
| Majid | M | 21 | 18-19 ans | 1 interview (1h30) | Chez lui |
| Rik | M | 20 | 18 ans | 1 interview (1h10) | Chez lui |
| Pieter | M | 23 | 17 ans | 1 interview (1h20) | Chez lui |
| Bruce | M | 23 | 17-18 ans | 1 interview (1h45) | Dans un café |
| Alicia | F | 21 | 15 ans | 1 interview (1h) | WhatsApp |
| Ally | F | 23 | 21 ans | 1 interview (1h) | WhatsApp |

*Tous les noms de personnes cités dans ce document sont fictifs.

Annexe 3 : Liste des professionnels ayant participé à la recherche

| ORGANISATION | FONCTION PROFESSIONNELLE | TYPE ET NOMBRE DE CONTACT(S) | LIEU |
|--|---|--|---|
| BRUXELLES | | | |
| <i>MACADAM</i> | Travailleur social | 1 interview (1h) + Discussions informelles + <i>Focus group</i> | En ligne Live Live |
| <i>@HOME</i> | Directeur | 1 interview (1h) + Discussions informelles + <i>Focus group</i> | En ligne Live/par téléphone Live |
| <i>CEMO asbl</i> | Coordinateur du projet KAP- | 1 interview (1h) + <i>Focus group</i> | Teams Live |
| NAMUR | | | |
| <i>AMO Passages</i> et anciennement <i>Trois Portes</i> (accueil de sans-abri) | Travailleur social | 1 interview (1h) | Live |
| <i>Nouveau Saint-Servais</i> (soutien à des réfugiés et à des MENA de Namur) | Travailleur social | 1 interview (1h) | En ligne (Teams) |
| <i>AMO Passages</i> (Namur) | Directrice | 1 interview (1h) | Live |
| <i>Projet FISSA</i> (aide à des primo-arrivants vivant dans la rue à Namur) | Infirmière et psychologue | 1 interview (1h) | Live |
| <i>Dynamo asbl</i> (Namur) | Travailleurs sociaux | 1 interview (1h) | Live |
| GENK/SAINT-TROND/PELT | | | |
| Straathoekwerk (LISS, CAW Limburg) | Travailleur social | 1 interview | Live |
| Straathoekwerk (équipe Cabrio - LISS CAW Limburg) | Coordinateur | 1 interview | Live |
| CPAS - Cabrio-LCO | Coordinateur | 1 interview | En ligne |
| GAND | | | |
| Jeugdstraathoekwerk | Travailleur de rue | Suivi quelques fois sur le terrain, contacts informels, une interview formelle | Dans le quartier « Watersportbaan » |
| <i>Jong Gent in Actie</i> (BMLIK, c.-à-d. littéralement « le mouvement des personnes à bas revenu ayant des enfants ») | Travailleur socioculturel, travailleur de terrain | Contacts informels généralement à JGiA, une interview formelle, travail de terrain | Dans le quartier « centre de Gand » (<i>Gent-centrum</i>), JGiA |
| CPAS | Coordinateur jeunesse/collab. stratégique + chef de la section « sans-abrisme » | Double interview semi-structurée | Au bureau |

| LOUVAIN | | | |
|--|--|--------------------|---------------|
| Het Brughuis | Maison communautaire pour jeunes adultes | 1 interview | En ligne |
| JAC | Responsable d'équipe | 1 interview | Live |
| Police | Chef et travailleur social | Double interview | Par téléphone |
| OSTENDE | | | |
| Société de logement social | Directeur | 1 interview (2h15) | En ligne |
| CAW-JAC | Responsable d'équipe | 1 interview (2h) | Live |
| Travail de quartier | Ex-coordonateur | 1 interview (1h45) | Live |
| Travail de quartier | Travailleur social | 1 interview (1h15) | Live |
| Travail de rue | Coordinateur | 1 interview (2h) | Live |
| Travail de rue | Travailleur social | 1 interview (1h15) | Live |
| Travail de rue | Travailleur social | 1 interview (1h15) | Live |
| <i>Klein Verhaal</i> (organisation sociale et artistique) | Coordinateur | 1 interview (2h) | Live |
| Maison de jeunes <i>De Takel</i> | Directeur | 1 interview (1h30) | Live |
| VILVORDE | | | |
| VDAB – service « aide sociale » | Médiateur social | | En ligne |
| VDAB | Coach jeunesse | | En ligne |

Annexe 4 : Participants aux *focus groups*

À Gand, le 28 avril 2022

- Sofie Ryckeboer, coordinatrice de *Jeugdstraathoekwerk Gent*
- Emma De Vos, travailleuse sociale de la cellule « Jongerenwerking – Thuislozenzorg » du CPAS de Gand
- Isabelle Miango, accompagnatrice de parcours chez *Jong Gent in Actie*
- Peter Velle, expert en jeunes adultes – équipe « continuité » (Agence *Grandir/Opgroeien*)
- Tim Govaert, accompagnateur *Back on Track* dans la région de Bruges-Ostende
- Geert Stroobant, directeur de l'asbl *Zorgdorpen*
- Sabine Bourgeois, directrice d' *Oranjehuis*
- Maureen Pollentier, coordinatrice de l'asbl *Stappen*
- Mohamed Assaguir, travailleur de rue à Gand (quartier « Brugse Poort »)
- Nina Muller, accompagnatrice CBAW (Contextbegeleiding Autonoom Wonen) chez *Minor-Ndako* (Gand)
- Anass El-Aras, travailleur de rue « jeunesse », Gand (Ledeberg)
- Lieven Deroo, chef de département de l'asbl *De Patio/t Groot Hersberge*, Torhout
- Lore Casier, coach d'équipe chez *Tordale*, Torhout

À Louvain, le 3 mai 2022

- Caroline George, Senior Program Coordinator, service « Justice sociale & Pauvreté », *Fondation Roi Baudouin*
- Must Önlén, fondateur et coordinateur de l'asbl *Homie*
- Sarah Lampen, animatrice chez *Betonne Jeugd*
- Wouter Vanclooster, coordinateur *Back On Track (Oranjehuis)*
- Stien Roes, coordinatrice, cellule « Logement et activation sociale » (Wonen en sociale activering) du CPAS de Turnhout
- Philippe Jacob, chef d'équipe *JAC* et *Halte 51*
- Brunhilde Schiettecatte, directrice de *Het Brughuis*
- Laurens Troch, coordinateur de *Kaizen* (asbl *Jeugddorp*)
- Chantal Cailloux, collaboratrice au service social du CPAS de Malines

À Bruxelles, le 9 mai 2022

- Caroline George, Senior Program Coordinator, service « Justice sociale & Pauvreté », *Fondation Roi Baudouin*
- Isabelle Martin, Case Manager pour le *Relais Social Urbain Namurois* (Namur)
- Emilie Descampelaire, Case Manager pour le *Relais Social Urbain Namurois* (Namur)
- Corentin Lotecart, directeur de *@Home* (Bruxelles)
- Lidia Cardot, travailleuse sociale à *@Home* (Bruxelles)
- Fanny Laurent, travailleuse sociale pour *Macadam* (Bruxelles)
- Sebastien Godart, coordinateur du projet « KAP » pour le *CEMO* (Bruxelles)
- Jérôme Petit, chargé de projet pour le réseau santé *Kirikou* (Namur)
- Loick Montibeller, travailleur social pour *Point jaune* (Charleroi)
- Marylène Vanlaethem, travailleuse sociale au *Nouveau Saint-Servais* (Namur)

- Marion Lorge, Housing, coordinatrice du *Housing First jeunes* de Charleroi
- Paula Catino, travailleuse sociale pour le *Housing First jeunes* de Charleroi
- Amélie Loisse, travailleuse sociale pour le *Housing first jeunes* de Charleroi

Annexe 5 : Cadre d'analyse

| | | | |
|--|--|--|--|
| Dynamiques conduisant au sans-abrisme et à l'absence de chez soi | Structurelles | | Marché du logement, pauvreté, revenu, chômage, migration... |
| | Institutionnelles | | Organisation des possibilités de soutien et accès aux services (p.ex. offre morcelée, conditionnalité de l'aide, nombre de places, procédures...) |
| | Relationnelles | | P. ex. : perte de figure de soutien/ami, situation familiale stressante, violences à la maison, divorce, assuétude dans la famille, négligences, rupture d'une relation.... |
| | Personnelles | | <ul style="list-style-type: none"> * Le jeune fait-il face à des défis particuliers relatifs à des stratégies de résistance ou de survie (p.ex. handicap physique ou mental, vulnérabilité psychique, problèmes de santé,...) ? * Capacité d'action : à quelles stratégies le jeune recourt-il pour survivre ? * Comment interprète-t-il/elle ses expériences du sans-abrisme et de l'absence de chez soi ? |
| Ressources | Utilisation de ressources formelles : moyens structurels (revenu, logement, mobilité...), institutions d'aide sociale, toutes les aides organisées (y compris organisations bénévoles)... | | Qu'est-ce qui a aidé ? Comment utilise-t-il/elle ces moyens ? |
| | Utilisation de ressources informelles : réseau social, personnes dans l'entourage du jeune qui peuvent l'aider, un voisin, un parent, un ami... | | Qu'est-ce qui entrave l'utilisation de ces moyens ? P. ex. stigmatisation, barrière linguistique, lieu, infantilisation... |
| | Création de ressources | | Qu'est-ce qui entrave l'utilisation de ces moyens ? P. ex. stigmatisation, honte à demander de l'aide... |
| | Création de ressources | | Le jeune crée-t-il ses propres ressources (à partir de choses pas prévues pour ça – p. ex. prendre le bus pour rester au chaud, faire du trafic de drogue pour avoir de l'argent, dormir dans un bâtiment public...) |
| Ambitions et rêves d'avenir | Ambitions individuelles et rêves d'avenir | | Quelles sont les ambitions du jeune pour son avenir ? Quelles sont ses ambitions et quels sont ses rêves pour l'avenir ? A-t-il/elle la capacité de rêver (peut-il/elle se représenter un avenir meilleur et croire que c'est possible) ? |
| | Ambitions pour la société | | Le jeune a-t-il d'autres ambitions pour l'avenir, qui ne sont pas liées à sa situation personnelle ? P. ex. fonder une organisation pour aider d'autres jeunes, faire du volontariat.. |